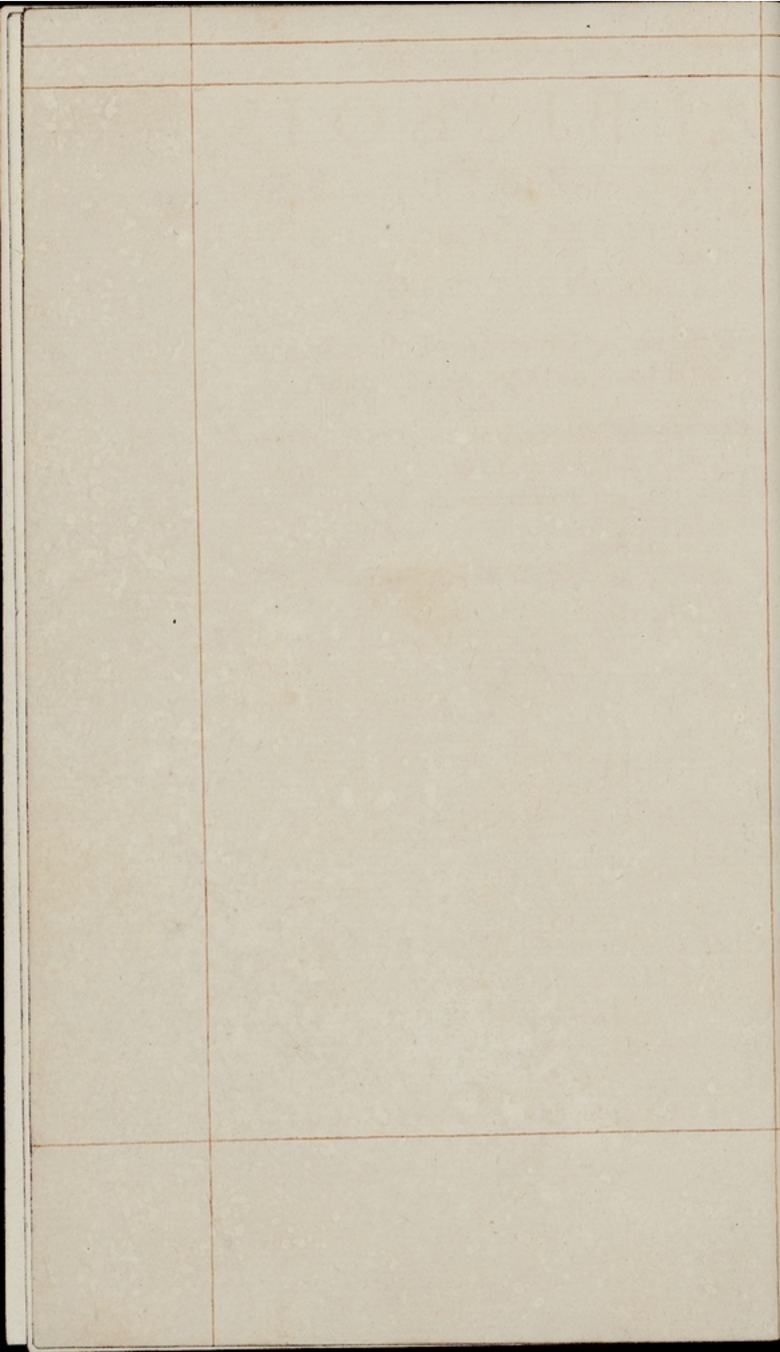

OIRE
ES
EOIS
1569

Pierre des Vallées

Sorbin



HISTOIRE DES

ALBIGEOIS,

ET GESTES DE NOBLE SIMON DE MONT-FORT.

Descrite par F. Pierre des Vallées Sernay, Moine de l'Ordre de Cisteaux,

Et rendue de Latin en François, par M. Arnaud Sorbin, P. de Montech, Docteur en Theologie, & Predicateur du Roy.



A PARIS,

Chez Guillaume Chaudiere, Rue S. Iaques, à l'Enseigne du Temps, & de l'Homme Sauuage.

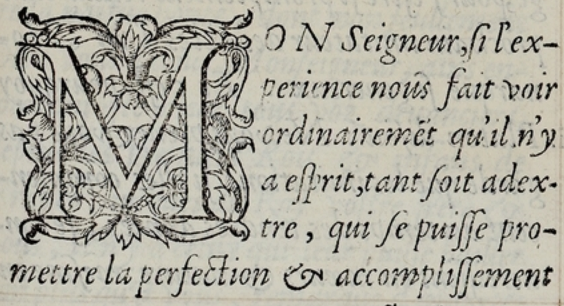
1569.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.



A TRES-HAVT ET TRES-PVISSANT SEIGNEVR HENry de Valois, fils & Frere de Roy, Duc d'Anjou, & Bourbonnois, Lieutenant general de ſa Maieſté, repreſentant ſa perſonne par tout ſon Royaume, Païs, Terres & Seigneuries de ſon obeiſſance.

A. SORBIN PRESTRE DE MONtech, ſon tres-humble ſeruiteur, deſire tres-heureux accroiſſement.



ON Seigneur, ſi l'experience nous fait voir ordinairemẽt qu'il n'y a eſprit, tant ſoit adextre, qui ſe puiſſe promettre la perfection & accompliſſement

absolu de quelque science, sans ioindre l'exercice pere de l'experience aux preceptes d'icelle: il est aisé à voir, combien prouffitent aux esprits bien nez, & façõnez d'vne singuliere education, les exemples des personnes Heroiques & illustres, pour à leur imitation remplir de fonds en comble, ce qu'vn genereux naturel, decoré d'vne saincte nourriture, peut auoir heureusement disposé. Nous lisons combien prouffita à Iules Cesar le seul aspect de l'image d'Alexandre le Grãd: au moyen dequoy il fut occasionné de s'enhardir, & entreprendre les actes dont il a esté depuis rendu illustre, & estimé digne de loüange, pour s'estre si promptement rendu tant prochain imitateur des actes d'vn Monarque si genereux. Et c'est pourquoy Platon disoit: Ne vous prenez vous pas garde que les imitations, si elles commencent au temps des tendres annees, se conuertissent en mœurs & nature: mesme en

Sueton Tranquil en la vie de Iules Cesar.

Platon li. 3. de la Repub.

ce qui appartient au corps, à la voix, & à la cogitation? L'Apostre mesme voulant former le cœur des Hebreux à la pieté, ne leur propose il pas deuant les yeux les exemples de leurs predecesseurs: voire de ceux qui auoient presidé entre eux? Où tendent tous les exemples contenus tout le long du chapitre vnziesme de la mesme epistre aux Hebreux, sinon à leur proposer l'imitation & exemple des hommes illustres, qui ont esté en l'ancienne Loy? Puis doncques qu'il a pleu à la diuine Maiesté d'extraire vostre hautesse, du tige le plus rare & excellent qui soit sous la voute des cieux, & qu'outre la naïfue bonté, dont non seullement Dieu vous a doüé, Monseigneur, ains encores ont esté ornez tous voz deuanciers, depuis les premiers Rois & enfans de France, iusques au Roy vostre frere & vous, il n'y a celuy qui leur puisse bailler non plus qu'à vous, remarque d'impieté: Hebr.11.

encores vous a Dieu voulu orner d'vne education autãt digne d'vn Prince, qu'autre sçauroit desirer: tellement que la pauure France en demeurera perpetuellemẽt redeuable à la Roine vostre tres-honnoree mere, & à vous: qui vsant du deuoir d'vn Prince genereux, auez sceu tant bien suyure & conseruer les traces d'vne si saincte Pedagogie. Que si la longue experience, & laborieux maniement des graues & ardus affaires, rendent les hommes bien versez & accorts: qui est celuy, bon Dieu, qui ne se puisse à veuë d'œil promettre vn repos le plus grand, & le plus heureux en France qui ait esté depuis vnze cens ans, pourueu qu'il plaise à Dieu vous conseruer longuement en la charge où Dieu vous a constitué & du tout miraculeusement suscité aupres de sa Maiesté? Que si deux Colomnes entortillees ensemble remarquent en la Frãce quelque indomptable proüesse, ie laisse

à penſer à chacun combiẽ voz trois cœurs entrelaſſez ſous meſme religion, & vnis par vne mutuelle volonté, ſe rendront auant peu de iours redoutables à ceux qui ont voulu ſupprimer ſi precieuſes plantes, auant qu'elles euſſent produit leurs propres fruicts, & prins leur accroiſſement. Il n'y a certes perſonne qui en doute: non meſme d'entre les mutins & rebelles, ceux qui ſont les moins aduiſez: à moindre raiſon ceux qui ſont les plus lurrez à remuer meſnage. Car pour ſe deliurer du danger, qui leur eſt eminent, ne ſçauroient moins faire ſuyuãt leurs charnels appetits, que d'obuier à la neceßité qui les talonne de ſi pres. Ce qu'ils ne pourroient faire, ſans exterminer ceux de la main deſquels ils ſe craignent eſtre iuſtement payez de la monnoye qui leur appartient, pour auoir procuré par tous moyens l'entiere ſubuerſion de ce pauure Royaume tant deſolé.

Puis doncques que les exemples ſont ſi prouffitables à ceux qui aſpirent à quelque choſe de bon, & qu'il n'y a celuy des Catholiques, qui ne ſe promette par voſtre moyen vne entiere reſtauration, & qui plus eſt, qu'vn Prince tel que vous, n'eſt iamais laſſé de manier tout ce qui peut, tant ſoit peu, appartenir au deuoir de ſa charge : m'eſtant ces iours paſſez tombé en main vn vieil liuret eſcrit à la main contenant l'origine, progrez, & la fin de l'Hereſie Albigeoiſe, & l'ayant traßé pour la pluſpart, y trouuant les varietez des opinions des Heretiques Albigeois, & leurs actes non gueres diſſemblables de ceux de noz modernes deformez, & l'ordre tenu pour l'extirpation de telles reſueries plus amplement, & auec meilleure methode, qu'autre Hiſtorien qu'on ſçache, l'aye mis en lumiere (ſans meſpris d'autre ſoit dit) iuſques à preſent : ie n'ay ſceu moins faire, que de

le presenter à vostre grandeur : veu que là se peut voir la saincteté des Prelats, la probité de la bonne noblesse, & le zele ardant des Religieux honnorables, & nommement de sainct Dominique, illustrant par ses sainctes predications les païs de Prouence, Languedoc, & de la Guienne. Ie lairray à part la simplicité de nostre autheur, qu'on peut colliger de deux endroits : partie de ce qu'escriuant, il a esté si peu soucieux de s'immortaliser entre les humains, qu'il n'a daigné mettre son surnom en son liure, se contentant de se nommer Frere Pierre Moine des Vallees Sernay pres de Paris : & partie aussi de la simplicité de son langage si peu affecté, que ie suis bien souuent contraint de begueyer auec luy : tant pour exprimer du plus pres qu'il m'est possible ses conceptions : que pour n'estre veu enseuelir par quelque langage vn peu mieux limé, la memoire de l'antique

preud'hommie. Que si i'ay eu des affaires à l'entendre & exprimer, ie l'imputeray plustost à la misere de son temps assez grossier, & à la negligence de l'escriuain, qu'à celuy qui pour nous auoir enuoyé vne chose si rare s'est monstré tant laborieux, qu'il s'est transporté en la pluspart des lieux, dont il escrit pour en pouuoir rendre loyal & asseuré tesmoignage.

Et par ce que vostre hautesse sçaura dextrement remarquer toutes les circonstances, des exemples dignes d'en estre tirez pour s'en seruir en semblables, voire plus vrgentes necessitez, & mesme esperer, moyennant la grace de Dieu, que si vn petit compagnon, qui estoit Simon de Mont-fort, pour ses pieté & dexterité d'esprit a sceu rendre par force d'armes, tout le païs infecté de l'Heresie Albigeoise, paisible & obeissant à Dieu, à son Eglise, & au feu Roy de bonne me-

moire Philippe pere de sainct Loys, dont vous estes extrait, Monseigneur : ie vous laisse à penser, combien chacun de nous peut esperer, quc Dieu vous donnera des moyens propres pour la restauration du repos & tranquillité de ce Royaume, n'estant moins amateur de la pieté que luy: & ayant d'abondant vne naturelle generosité & grandeur d'esprit, iointe à l'experience qu'vne si miserable saison renforce en vous du iour au lendemain, sans auoir egard à la solidité de vostre conseil. Dont on espere que les simples politiques, & moins encores les Heretiques, n'y auront facile accez (car ce seroit, comme lon dit communement, mesler choux auec pourreaux, & entretenir en soy vne fieure lente, qui peu à peu conduiroit à la mort) outre vn nombre presque infiny de braues guerriers, qui se sentent heureux d'offrir leur estomach à la bouche d'vn canon pour l'honneur de Dieu, seruice de

leur Roy, & obeiſſance qu'ils vous doiuẽt. A ceſte cauſe n'ay-ie peu choiſir celuy, à qui plus à propos appartint l'adreſſe de ce mien labeur, qu'à voſtre grandeur: ſous la conduite de qui marche vne ſi ſaincte & glorieuſe entreprinſe: celuy, dis-ie, qu'vn Laurier d'immortalité couronnera deuant Dieu & toutes ſes creatures, pour ſ'eſtre dés ſon ieune aage ſi diligemment & auec telle ardeur employé à l'extirpation de l'Hereſie, & chaſtiement des reuoltez cõtre leur Roy & Prince naturel.

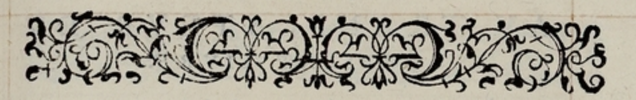
Permettez doncques, Prince genereux, permettez moy de prendre hardieſſe de vous offrir ceſte petite hiſtoire, traduite d'vn Latin aſſez rude en langage François: non gueres mieux poly, & qui ne pourra teſmoigner en moy qu'vne bonne volonté que Dieu m'a donnee: le priant la me conſeruer pour vous rendre toute ma vie quelque petite partie du deuoir auquel vous ſuis naturellement obligé: comme

i'espere que feray d'außi bon cœur, qu'auec toute humilité, baisant les mains de vostre grandeur, ie prie Dieu, Monseigneur, donner heureux succez à voz sainctes entreprinses: & à vous accroissement en toute felicité. En Tolose, ce quinziesme de Nouembre, mil cinq cens soixante huict.



G. CHAVDIERE LIBRAIRE
AV LECTEVR.

AYant receu, Lecteur, l'hiſtoire des Albigeois par M. Sorbin Predicateur du Roy : laquelle il auoit traduite dernierement à heures deſrobées de ſes plus grands affaires à Toloſe, & fait imprimer là, pour la r'imprimer, & faire diligemment reuoir, à cauſe que l'exemplaire, duquel il ſ'eſtoit ſerui pour ſa traduction, eſtoit fort vieil & corrompu (choſe qui teſmoigne ſa peine & diligence extreme) ne luy voulant en cela refuſer mon trauail, comme ie ne voudroy faire en choſe plus grande : penſant auſſi te gratifier de la te faire voir mieux imprimée, & plus entiere qu'elle n'a eſté premierement, ie me ſuis efforcé de trouuer vn autre exẽplaire: ce que i'ay en fin recouuré par le moyen de Monſieur le Doyen de Carcaſſonne, homme mieux cogneu par ſa vertu & doctrine, que ie ne le ſçauroy faire cognoiſtre: lequel, bien que ie n'aye eu au commencement de mon impreſſion, ſi l'ay ie eu de ſi bonne heure, qu'il fera cognoiſtre vne tres-grande differẽce des deux impreſſions. En quoy M.G. ſ'eſt diligemment employé, l'aduis de M. Sorbin ayant eſté tel: & tellement, qu'apres M. le Doyen, tu luy deuras ſçauoir bon gré de ceſte augmentation & reſtitution. A Dieu.



P. AMADIS AVSCITAIN,

A MONSIEVR SORBIN R. DE S. FOY, ET PRESCHEVR ORDINAIRE DV ROY,

Sonnet par Vers Acrostiches.

AV GRAND Pere emplumé, docte & sçauant Mercure,
Royal Embassadeur de la troupe des Dieux,
Nous conuient ma Musette vn Sorbin genereux,
Auec mille voix parangonner à cest'heure?
Voit on en nostre temps, autre qui mieux procure,
Le salut des mortels vigilant, soucieux,
D'vn & d'autre costé la semence des Cieux
Saisonnant, pour donner à toute ame pasture.
Or a il du bon Dieu telle perfection
Receu, qu'on le peut dire vn Astre sur la terre:
Bening, doux, fauorable, en sa vocation,
Iusqu'au Ciel esleué, sur lequel iamais n'erre.
N'espargnons donc ma Lyre à tonner le bon bruid,
D'ARNAVLD SORBIN, auquel tousiours LA RAISON BRVID.

BONA SALVS INDVRAS.

res. Mais eux hommes vacillans, comme peruers qu'ils estoient, n'ayans volõté de les ouyr, aborderent Aimeric Seigneur de Narbõne, & ses citoiens, l'admonestant de vouloir entẽdre au secours du comte. Mais les citoiens leur respondirent, & au Mareschal aussi, que si leur Seigneur Aimeric y alloit, ils le suiuroiẽt aussi. Mais il fut impossible de l'induire à cela, tãt il estoit cault & fin. Noz soldats sortans hors de Narbonne, cité tant peuplée, n'estoiẽt à peine trois cens hommes en nombre, & arriuez ceux de carcassonne, ne peurent auoir plus hault de cinq cens hommes: mesme qu'ayãt volonté de les conduire au camp de nostre Cõte, ne leur fut iamais possible: car chascun s'en retournoit chez soy. Ce pendant le tres-perdu comte de Foix occupa vn fort qui estoit à Buchard de Martiac, pres de chasteau-neuf, vers Oriẽt, du costé de carcassonne, qui se nomme S. Martin: & si occupa d'abondant certains autres forts, qu'il munit contre les nostres. Le comte auoit mãdé à Buchard de Martiac, & à Martin d'Algues, qui estoiẽt à Lauaur auec la comtesse, de s'en venir à chasteau-neuf. Ce Martin estoit gendarme Espagnol: mais nous monstrerons cy apres, combien mal il s'est porté.

De la loyauté de Guillaume Cathi enuers le loyal Cõte, & de la braue guerre, & glorieuse victoire des François, contre le Comte de Foix, au Fort de sainct Martin.

CHAP. LXXXVI.

IL y auoit en la compagnie de nostre Comte vn soldat de Montreal vers Carcassonne, nommé Guillaume Cathus, tellement aimé & fauori du Comte, que non seulement l'auoit fait homme d'arme & gratifié de beaucoup de biens: ains encor l'auoit fait son compere, luy baillãt sa fille à offrir au Baptesme. En somme, le Comte & la Comtesse, ensemble tous les nostres se fioient de luy sur tous autres, voire iusques à luy bailler leur fils aisné en garde. Quelquefois le Cõte l'enuoya de Chasteau-neuf à Fan-jaux, pour luy faire conduire les hommes d'alentour à son secours vers Chasteau-neuf. Mais luy plus meschant que tout autre, ennemi & traistre, ingrat de tãt de benefices receus, ayant oublié tous bienfaits, s'associa auec quelques estrangers de semblable humeur & cruauté: auec lesquels accorda, qu'ils prendroient le Mareschal du Comte, & ses compagnons reuenans de Carcassonne, qu'ils bailleroient entre les mains du Comte de Foix. O sorte de trahison inique! O dure peste! O artifice de cruauté! Mais ô inuention diabolique! Ceste trahison fut descouuerte au Mareschal, qui se foruoia du grand chemin, euitant les embusches. Et n'est à omettre, qu'alors plusieurs Gentils-hommes se separerent de l'obeissance du Comte, & mesme certains

Prelats politiques.

Abbez, qui auoient beaucoup de Forts: & s'en allerent secrettement prester serment de fidelité au comte Tolosain. O execrable serment! O desloyale loyauté! Ce pendant Buchard de Marillac, & Martin Algays, ensemble certains autres soldats du Comte arriuãs au fort de Lauaur, auançans le secours au comte, vindrent à Saissac chasteau de Burchard, n'osans venir le droit chemin de Lauaur à chasteau-neuf. Le iour deuant son arriuée, le cõte de Foix estoit allé à sainct Martin, par où les soldats deuoiẽt passer, pour les combattre. Mais nostre noble comte en estant aduerti, enuoya pour secours aux siens Guy de Lucey, Chastellain de Malphe, & Vicomte d'Angres, accõpagné de quarante soldats, mandant à ceux qui venoient, qu'ils combattissent hardiment le comte de Foix. Ceux-là enuoyez au secours, ne resterẽt au comte de Mont-fort que gendarmes ou escuiers, plus hault de soixante hommes. Voyant le Comte de Foix que les nostres estoient secourus, se retira de sainct Martin, & reuint à son camp: pour, ayant prins les hommes d'armes, retourner combattre le Mareschal & les siens. Ce pendant nostre comte aborda Guillaume Cathi, & le reste des soldats qui estoient auec luy, leur disant: Voici mes tres-chers freres les comtes de Tolose & de Foix auec grande puissance & multitude d'hommes, cherchãs le moyen de pouuoir espãdre mon sang: ie suis au milieu d'eux presque seul: ie vous supplie

pour

pour l'hõneur de Dieu, que s'il y a aucun d'entre vous qui par crainte ou autrement vueille estre des leurs, qu'on le dise à present, sans me le tenir secret: luy promettãt q̃ ie le feray rendre sain & sauue iusques au camp de mes ennemis. O noblesse d'homme, voire excellence digne d'vn Prince! A quoy respondit Guillaume Cathi, mais plustost Iudas: Ia n'aduienne (dit il) que nous nous separiõs de vous: de ma part ie vous puis asseurer, que quand bien tout le monde vous laisseroit, ie ne vous abandonneray iamais: & apres luy, tous les autres dirẽt le semblable. Mais peu de iours apres ledit traistre, suiuy de certains autres ses complices, se separa du comte: rendu d'ami tres-familier, vn tres-cruel persecuteur. Ces choses ainsi passées, le Mareschal, & Bucard de Martiac leuez de grand matin, faite leur confession, apres auoir communiqué au Corps de Iesus christ, montent à cheual, & dresserent leur chemin vers leur comte. Le comte de Foix aduerti de leur venuë, prenãt auec soy vne multitude presque innumerable des hommes mieux aconchez de son camp, se delibera d'aller combattre les nostres, les ayant distribuez en trois troupes. Ce que voyant nostre comte, qui estoit à la porte de la ville de chasteau-neuf, attẽdant soucieusement l'armée des siens, meit soudain en deliberation entre le peu de gẽs qu'il auoit, ce qu'il deuoit faire. Mais apres diuers aduis (car les vns tenoient, qu'il ne deuoit bouger pour la garde

Telle deuotion est fort refroidie entre noz gendarmes.

du chaſteau, & les autres diſoient que ſi: finalement comme homme de vertu, & d'inuincible prouëſſe, ſ'eſcria: Nous ſommes demeurez ici en bien petit nombre: mais ia n'aduienne, que l'affaire de Ieſus chriſt dependant de ce coup ici, ie laiſſe mourir mes ſoldats ſans bon ſecours, & que ie demeure vaincu, viuãt ignominieuſement: i'ayme plus viure ou mourir auec eux. Allons dõques, & ſi beſoing eſt, mourons enſemble. Mais qui oyant tel propos euſt peu ſe cõtenir de pleurer, luy parlant auec larmes & gemiſſemẽs? Soudain ſe meit en deuoir d'aller au ſecours des ſiens. Le comte de Foix eſtãt prochain des noſtres, recogneut ces trois troupes en vne. Et faut ioindre ici, que l'Eueſque de cahors, enſemble vn certain moine de ciſteaux, qui par le commandemẽt de ſon Abbé auoit charge de l'affaire de Dieu, venoient auec le Mareſchal: qui ayant apperceu les ennemis, & voyant vn conflict prochain, donnerent courage aux noſtres, & les exhorterent à ſe porter vaillans: leur propoſant deuant les yeux les immortelles couronnes de gloire, que Dieu dõne à ceux qui mettẽt ſi glorieuſe borne à leurs iours: leur ramẽteuant auſſi, que c'eſtoit acquerir remiſſion des pechez, q̃ de mourir pour la foy de Dieu. Noz ſoldats tres-accorts, certains de la retribution, & eſperãs encor' raporter la victoire de leurs ennemis, leur venoiẽt au deuãt ioyeux, & ſans crainte. D'autre coſté les ennemis venoient emmoncelez,

Exhortatiõ digne d'vn bon Chef.

apres auoir ordonné leur cãp, & en iceluy mis les hommes à cheual & armez de pied en cap au milieu, & le reſte des gens à cheual d'vn coſté, & ceux de pied d'vn autre, tous bien munis de lances. Les noſtres apres auoir tenu conſeil, deliberent de combattre les hommes à cheual tous armez les premiers. Et ce pendãt ſe prindrent garde de noſtre comte, qui leur venoit au ſecours: au moyen dequoy le cueur leur redoubla, & rendus plus courageux, apres auoir inuoqué le nom de Ieſus chriſt, ſe ruerẽt peſle meſle ſur la troupe des ennemis, qu'ils auoient aduiſée: tellement qu'ils les penetrerent à vn inſtant. D'où les ennemis furẽt effrayez d'vne telle façon, que mis en route, commencerent à iouër des talõs, & recourir à la fuitte. Ce que voyant les noſtres, ſe tournerent aux pietons, qui eſtoient de l'autre coſté, & en tuerent ſans nombre: & ne faut taire, qu'à ce que i'ay entẽdu par le raport recueilli des parolles du Mareſchal, que meſme en ce conflict y auoit trente ennemis, pour chaſcun des noſtres. Qu'on cognoiſſe donc en ceci l'ouurage de Dieu. Noſtre cõte ne peut eſtre aſſez d'heure, bien qu'il ſe haſtaſt au poſſible: deſia Ieſus Chriſt victorieux auoit donné la victoire: & les noſtres à la pourſuite des ennemis fuyards, feirent vn grand carnage: ſans pourtãt qu'il y eut des noſtres plus que de trente meurtris: le nõbre des ennemis meurtris, eſtãt preſque innumerable. Et n'eſt à omettre, que Martin Alguets, dont a

Ieu d'Heretique, trẽte cõtre vn.

esté parlé ci dessus, au beau premier assaut tourna visage, pour prendre la fuite. Mais il rēcontra l'Euesque de cahors, qui luy dit: Qu'est ce? Nous sommes, dit il, tous morts. ce q̃ ne croyāt le bon Euesque, & le reprenant aigrement, le contraignit se remettre en deffense. Et ne faut passer d'abondant soubs silence, que les ennemis ayans prins la fuitte, crioient: Mont-fort, Mont-fort: pour, faisans semblant d'estre des nostres, eschapper des mains des poursuiuans. Mais quelqu'vn des nostres prenant garde à leur cautelle, trompa leur art par vn autre, les ayāt ouy crier: car soudain qu'il s'offroit quelqu'vn qui crioit de la façon, on s'en prenoit à luy, & luy faisoit on poursuiure ses cōpagnons qui fuioiēt: & ainsi chacun d'entr'eux tuoit son compagnon, & luy-mesme estoit finalement tué. Eux receuans retribution de leur trōperie qu'ils auoiēt brassée, fut & aux leurs & aux nostres chose admirable, & non ouye, que ceux qui estoient venuz pour tuer les nostres furēt contraints, par vn iuste iugemēt de Dieu s'entretuer eux-mesmes, & nous seruoient maugré eux, de seruiteurs. Apres la longue poursuitte des ennemis fuiards, iointe à la deffaite d'vn grand nōbre d'iceux, le comte s'arresta au milieu du camp, pour ramasser ses gendarmes qui estoient à la poursuitte des ennemis.

De la virille deffense de ceux de Chasteau-neuf, contre les ennemis.

CHAP. LXXXVII.

ET comme le comte de Mõt-fort, & tous les ſiens rendoient graces à Dieu en l'Egliſe, pour la victoire qu'ils auoiẽt obtenue: au temps meſme le Prince des Apoſtats Sauaric de Mau-leon, & grande multitude d'hõmes armez ſortis de leur camp, vindrẽt iuſques aux portes de chaſteau-neuf: & là ſ'arreſtans auec grande ſuperbe, les eſtandars dreſſez, attendoient l'iſſue de la guerre: meſme pluſieurs d'entre eux prindrent le Bourg inferieur: où eſtans entrez, pourſuiuoient plus aigremẽt que deuant ceux qui eſtoiẽt demeurez au chaſteau: qui n'eſtoient plus haut que de cinq gendarmes, & quelques ſeruiteurs: & biẽ qu'ils fuſſent en petit nombre, ſi tuerent ils pourtant infinis ennemis auec leurs armes, ſingulierement Arbaleſtres: nonobſtant leſquelles armes, ils furent dextremẽt chaſſez du faux bourg. Voyant Sauaric proditeur les noſtres auoir obtenu la victoire en plain champ de bataille: voyãt d'abondant que les ſiens n'auoient le moyen de prendre le chaſteau, ramaſſant ſes gens, ſ'en retourna confus en ſes tantes. Noſtre comte, & ceux qui eſtoient au camp d'où ils raportoient la victoire, voulurent ſe ruer ſur les tantes des aduerſaires. O gendarmes de Ieſus chriſt non vaincus! O nouices de Ieſus chriſt! Les ennemis ſ'eſtoient campez, cõme deſſus eſt dit, auec

des barrieres & tranchées, que les noſtres ſans deſcendre des cheuaux, n'euſſent aiſémẽt prinſes. Ce que voulant faire noſtre Cõte, en ayant prins aduis d'aucuns faſchez de la guerre, luy conſeillerẽt de differer pour vn iour : auſquels le Comte acquieſça, cõme faiſant toutes choſes auec meure deliberation, & à laquelle il eſtoit couſtumier d'acquieſcer. Retournãt donc au camp, cognoiſſant que c'eſtoit la vertu de Dieu, & ſa victoire, deſcẽdant du cheual à l'entrée de Chaſteau-neuf, entra à l'Egliſe nuds pieds, pour rẽdre graces à Dieu tout-puiſſant, pour les graces qu'il leur auoit conferées: & en le remerciant, tous les noſtres chanterẽt à l'Egliſe deuotement, & auec grande allegreſſe *Te Deum laudamus*, &c. Loüans Dieu en hymnes, & loüanges grandes, d'auoir fait ſes merueilles en ſon peuple, & donné victoire de ſes ennemis. Et me ſemble qu'vn certain miracle, qui aduint à vne Abbaie de Ciſteaux, ne merite d'eſtre caché: & eſt l'Abbaie au terroir de Toloſe, nommée Grand-ſelue. Les Moines de ladite Abbaie eſtoient reduits en grande neceſſité & affliction: d'autant que ſi le noble Comte de Mõt-fort euſt eſté prins à Chaſteau-neuf, ou meurtri au conflict, rien plus ne les attendoit, que le couſteau, & la mort : le Comte de Toloſe & ſes complices, ayant en haine l'ordre de Ciſteaux, & nommément ceſte maiſon là : parce que Arnaud Abbé de l'ordre, & Legat du ſainct Siege Apoſtolique, à qui ſur tous

Miracle aduenu à Grand-ſelue.

autres estoit imputée l'exheredation du Comte de Tolose, auoit esté Abbé de Grand-selue. Vn iour qu'vn certain Religieux d'icelle maison, homme sainct, prioit à la consecration du Corps de Iesus Christ à la Messe, pour le Cõte Simon, pour lors estant assiegé à Chasteau neuf, luy fut diuinement respondu: Que pries tu pour luy? Il y a tãt de gens qui s'y emploiẽt, que ton oraison n'y est pas necessaire.

Miracle aduenu en l'Abbaie de Grand-selue, pres de Tolose.

Comme le Comte Tolosain leua honteusement le camp de deuant Chasteau-neuf, & de la fantasie du Comte de Foix, contre le Comte de Mont-fort: ensemble de la perte de plusieurs Chasteaux.

CHAP. LXXXVIII.

PEndant ce temps, le Comte de Foix inuenta vn nouueau artifice de trahison, imitãt de pres son pere le Diable: qui ayãt esté frustré d'vn costé, se tourne de l'autre, pour accomplir par nouuelles ruses ce dõt il a esté frustré. Il enuoya des messagiers d'vn costé & d'autre, pour faire entendre à tout le monde, que le Comte de Mont-fort auoit esté vaincu à la guerre, voire escorché & pendu: à cause dequoy beaucoup de chasteaux se rendirent à noz aduersaires. Le lendemain de la glorieuse victoire, fut dõné aduis au Cõte Simon,

Deuinez, si les Caluinistes ont oublié ceste ruse.

qu'aucuns des siés sortissent, & que luy-mesme allant vers sa terre, secourut ceux qu'il auroit moyen de secourir. Le Comte donc sortant de Chasteau-neuf, s'achemina vers Narbonne. Alors venoient de la France Alesme de Rossian homme de grande bonté, & quelque peu d'autres Pelerins. Mais le Côte de Tolose, & ceux qui estoiĉt auec luy, voyans le peu de prouffit qu'ils auoient fait au siege, quelques iours apres ayans buslé leurs machines, s'en retournerent vers leurs quartiers, non sans grãde confusion. Et n'est à omettre qu'ils ne furent si osards de partir de leur fort, sans auoir esté aduertis du depart de nostre Comte. Nostre Comte donc estant à Narbonne auec les susdits Pelerins, & plusieurs autres du peuple qu'il auoit congregez, aduerti que le Comte Tolosain auoit leué le siege de Chasteau-neuf, conuertit le peuple ramassé, pour derechef l'aller combattre: & retourna, ramenant seulement auec soy les Pelerins à Chasteau-neuf: se deliberant de renuerser iusques aux fondemens toutes les forteresses reuoltées. Et luy estant annoncé que le fort de Constantiac, pres de Termes, s'estoit distrait de sa iurisdiction, rendu à la foy des Heretiques, se hasta promptement pour l'aller assieger: lequel ayant assailli par plusieurs iours ceux de dedans, priuez du moyen de se pouuoir deffendre, se rendirent à la volonté du Comte. Et cela faict, receut soudain aduertissement, que ceux du chasteau de Mont-agu

au Diocese d'Alby, s'estoient rendus au comte Tolosain, & tenoient desia les munitions du chasteau assiegées, & ceux que nostre comte y auoit mis pour le garder : il se hasta vistement pour les empescher : mais auant y estre, les munitions estoient rendues en la puissance des aduersaires, par ceux qu'il auoit posez à la garde du fort. Quoy plus? tous les plus nobles chasteaux des enuirons, excepté deux bien petits, se rendirent presque en vn mesme iour au comte Tolosain. Les noms des chasteaux, qui pour lors furent perdus, sont au Diocese d'Alby: Alby mesme, Rabastenx, Mõt-agut, Gaillac, le chasteau de Grane, Cahusac, sainct Marcel, la Gueppie, sainct Antonin. Et au Diocese de Tolose, s'estoient desia rendus auant le siege de Chasteau-neuf, ou durant le siege de Puy-Laurens, Caseres, saint Felix, Mont-ferrant, Auignon, sainct Michel, Cug, Sauerdun, & outre ceux là plusieurs autres forts, en nombre de plus de cinquante, qu'il nous seroit impossible de compter par le menu.

Note icy vne grãde reuolte en vn iour.

Cecy deuroit donner à pẽser aux Caluinistes, qui se fient tãt aux prinses des villes.

De la trahison dont vsa vn Charpentier de Graues contre vn gendarme François, se prenant garde si vn muy estoit bien accoustré: & des tromperies du Comte de Foix contre les soldats du Comte de Montfort.

CHAP. LXXXIX.

IL ne m'a pas ſemblé bon d'obmettre vne trahiſon, qui fut faite au Dioceſe d'Alby au fort de Graues. Noſtre noble cõte auoit baillé ce fort à vn gendarme qui ſe fioit par trop aux ennemis habitans du lieu. Et eux d'autre coſté penſoient à le faire mourir. Vn certain iour il faiſoit relier ſes muys à vn charpentier du lieu, qui en ayant racouſtré vn, le ſollicita d'auiſer ſ'il eſtoit bien reparé: & luy mettant la teſte la dedans pour en faire eſpreuue, le charpentier leuant ſa coignée luy couppa la teſte. O cruauté non ouye! Soudain les hommes du lieu ſ'eſleuerent, & meurtrirẽt le peu des François qu'ils trouuerent dedãs le fort. Ce qu'ayãt ouy le noble comte Balduin, dõt a eſté touché cy deſſus au propos du comte Toloſain, vint vn grãd matin deuãt le fort, d'où les habitans pẽſans qu'il fuſt le comte de Toloſe, à cauſe qu'il portoit ſemblables armes, le receurent auec grande allaigreſſe là dedans, & ſe reſiouïſſans, luy reciterent la cruauté qu'ils auoiẽt exercée. Mais luy ayant introduit ſon armée là dedans, ſe rua tellement ſur eux, qu'il mit preſque tout au fil de l'eſpée, depuis le plus grand iuſques au plus petit. Noſtre comte voyant la perte qu'il auoit faite de tãt de forts, vint à Pamies pour le renforcer: où eſtant le comte de Foix, luy manda que ſ'il le vouloit attendre quatre iours, il ne faudroit à le venir combattre. Mais noſtre comte luy re-

Ainſi font ſouuent les noſtres.

manda, que non seulement il l'attendroit quatre iours, mais dix encores sans bouger de Pamies. Mais le cõte de Foix ne fut si hardy, que de le venir trouuer, bien que d'abondant noz soldats en l'absence du cõte Simon, entrassent au païs du comte de Foix, & luy eussent ruiné vn chasteau. Apres cela, nostre comte retourna à Fan-jaux, & enuoya le chastelain de Malse, & Godefroy son frere en vn certain chasteau, pour faire conduire du blé à Fan-jaux pour la munition du chasteau. D'où reuenans, le fils du comte de Foix ne degenerãt de l'impieté paternelle, se mit en embusches pres du chemin, par où les soldats de Dieu deuroient passer: ayant auec soy grãde multitude d'hommes armez. Qui comme les nostres passoiẽt, les assailliręt, & enuironnerẽt Godefroy le poursuiuant aspremẽt: mais luy, bien qu'il fut secouru de peu d'hommes, se defendit en bon gendarme, & vaillamment. Ayant perdu son cheual, & les ennemis le voyant reduit en extreme necessité, luy criant qu'il se rendit, respondit comme homme rẽply d'infinie bonté: Ie me suis rendu, dit-il, à Iesus Christ, & ne me sçauroy rendre à ses ennemis: & ainsi entre les coups rendit l'esprit glorieusement à Dieu, & auec luy mourut aussi vn ieune & tres-acort sien parent, & peu d'autres. Vn certain soldat nõmé de Roc se rendit, & fut longuemẽt tenu prisonnier par le comte de Foix: & le chastellain de Malse eschappa, auec perte de son fre-

re & couſin, & ſ'en retourna au chaſteau d'où il eſtoit venu. Et apres ce, les noſtres retournerent au lieu du cõflict, pour en leuer les corps des meurtris, qui furent enſeuelis en vne certaine Abbaye de ciſteaux, qu'on nõmoit Bolbone. En ce tẽps là, Guillaume venerable Archidiacre Pariſien, & vn certain autre dit maiſtre Iacques de Vitriac, par prieres & commãdement de l'Eueſque d'Vſez conſtitué Legat par ſa ſainɗteté pour le negoce de la foy, cõtre les heretiques, & grandement affeɗté à l'affaire qui prindrẽt l'office de la predication, embraſez du zele de la foy, enuironnãs toute l'Allemagne & la France, tout ceſt hyuer là munirẽt du ſigne de la croix ſur l'eſtomach infinie multitude d'hommes, qui ſe rengeroient à la gendarmerie de Ieſus Chriſt. Ces deux cy principalement auancerent grandement l'affaire aux parties Gauloiſes & Theutoniques.

Comme Robert de Mau-uoiſin vint de France auec cent ſoldats au ſecours du Comte de Montfort: & comme le Comte ſecourut Guillaume d'Aure, ſoldat natif du païs, contre le Comte de Foix.

CHAP. LXXXX.

COmme les choſes eſtoient en l'eſtat, le treſnoble d'entre les ſoldats de Ieſus Chriſt principal amateur & promoteur de l'affaire Robert de Mau-voiſin, qui

l'Esté passé s'en estoit allé en France, reuenoit ayant auec soy plus de cent gẽdarmes d'eslite, qui d'vn mutuel accord l'auoient choisi pour chef: & qui aux sainctes exhortations des venerables hommes l'Euesque Tolosain & Abbé des Vallées, s'estoient munis de la croix, & auoient prins les armes auec la gẽdarmerie de Iesus Christ. Ceux cy, dis-ie, tout cest hyuer perseuerans au seruice de Dieu, erigeoiẽt l'affaire qui souuẽt estoit fort accablé. Le Comte aduerty de leur venuë, leur alla au deuãt à carcassonne, où estans paruenus, fut faite grande ioye entre les nostres. De là nostre Cõte vint auec eux iusques à Fan-jaux: où estant, fut aduerty que le Comte de Foix tenoit assiegé le fort d'vn certain gentil-homme natif du païs, nommé Guillaume d'Aure, adherant aux nostres: & qui les secouroit de toutes ses forces. Or estoit son chasteau pres la terre du comte de Foix, & estoit appellé Carum. Or auoit desia demeuré quinze iours à le prendre le comte de Foix. Or les nostres se retirans de deuant Fan-jaux, s'auançoient pour contraindre le comte de Foix de leuer son siege de deuãt ledit chasteau, laissant là leurs machines: & leuant le siege, se retira auec grande cõfusion: & les nostres fourrageãs quelques iours la terre, ruinerent quatre de ses chasteaux: de là retournans à Fan-jaux, se hasterent pour aller assieger vn certain fort au Diocese de Tolose, nommé la Pommaralde: lequel ayant battu

quelque iour, & ayant donné l'assaut, remplirent le fossé du chasteau: mais la nuit suruenát, ne prindrẽt le chasteau ce iour là. Or ceux qui estoient au chasteau se voyans comme prins, sapans la muraille sortirent en cachette. Cela fait, le Cõte fut aduerty que le chasteau d'Albedun, au Diocese de Narbonne, s'estoit retiré de son obeissance: où s'acheminant, le seigneur luy vint au deuant, se soumettant & luy & son fort à sa volonté.

Comme Guy frere du Comte Simon arriua d'outre Mer vers son frere, & de cestui-cy sont descendus tous les Montforts qui possedent auiourd'huy terre au Diocese d'Alby.

CHAP. LXXXXI.



Es choses passées, le Comte arriua à ce noble chasteau, où estant aux festes de Noé, sõ frere Guy le vint trouuer arriuant d'outre mer: auec lequel il auoit esté. Mais le Comte retournát, Guy s'y arresta, & print femme de royalle extraction, Dame de Sidõ, qu'il amena auec soy, & les enfans qu'elle auoit euz de luy: & est à noter, que certains forts qui s'estoiẽt reuoltez cõtre le Comte Simon au terroir d'Albigeois, se rendirẽt à Guy à son arriuée. Il est impossible d'exprimer l'allegresse qu'eut le Cõte Simõ, à la venuë de son frere. Peu de iours apres

les noſtres ſe haſterent d'aller aſſieger Tudelle fort du meſme Dioceſe, appartenant au pere de Gerault de Pepios, ce treſ-mauuais traiſtre, que les noſtres aſſaillirẽt & prindrent peu de iours apres, & mirent preſque tous ceux de là dedans au fil de l'eſpée, eſchappãt le ſeul pere de Gerault, qui fut baillé en eſchange pour Drochon gendarme & parent de Robert de Mau-voiſin, que le comte de Foix tenoit priſonnier.

Du ſiege de Cauzac & des Cõtes de Toloſe, de Foix, & de Commenge, mis en fuitte par le Comte Simon de Montfort.

CHAP. LXXXXII.

CEla fait, le noble cõte ſe haſta pour aller aſſieger certain chaſteau nommé Cauzac, au terroir d'Albigeois: où eſtant au milieu de l'hyuer, cõtre la couſtume, tenant le ſiege, meſme accompagné de peu de gens, par beaucoup de trauaux & detreſſes, print ce fort là par force. Or le comte de Toloſe, de Commenge, & de Foix, qui eſtoient aſſemblez auec vne infinie multitude en vn chaſteau prochain, nommé Gaillac: manderent à noſtre comte qu'ils ſ'en venoient le combattre: mais ſ'eſtoit pur luy faire leuer le ſiege: car le luy ayant mandé vne fois deux fois, n'oſerẽt pourtãt ſ'y en venir. Voyãt

noſtre comte qu'ils ne venoient point, dit aux ſiens : vrayement puis qu'ils ne viennent ie les iray viſiter : & prenant auec ſoy des hommes armez, ſ'achemina vers Gaillac auec peu de gens, monſtrant le deſir qu'il auoit de combattre. Dequoy eſtãt aduerty le comte Toloſain & les ſiens, ſe retirerent au fort de Mont-agut qui eſtoit prochain, iuſques où noſtre comte les pourſuiuit. Ce que voyant les ennemis ſortirent, & ſ'acheminerẽt vers Toloſe: & noſtre Comte voyant leur coüardiſe, ſ'en retourna au lieu d'où il eſtoit party.

Du ſiege de ſainct Marcel, & de la venuë des Comtes de Toloſe, de Foix, & de Commenge, pour le deffendre.

CHAP. LXXXXIII.

CEs choſes deuëment faites, noſtre Cõte enuoya à l'Abbé de Ciſteaux, qui eſtoit à Alby : le priant de luy donner conſeil ſur ce qui eſtoit à faire : l'aduis duquel fut, que le Comte deuoit aſſieger ſainct Marcel, prochain d'Alby de trois lieuës, fort qui auoit eſté commis par le Comte de Toloſe à ce traiſtre Gerault de Pepios: où eſtant arriuez les noſtres, l'aſſiegerent d'vne part, n'ayant moyen de l'aſſieger de tous coſtez, pour la grãdeur du fort & petiteſſe du nombre qu'ils eſtoient. Soudain la machine dreſſée, commencerent

cerent à le battre rudement. Quelques iours apres arriuerent là les Comtes de Tolose, Commenge, & de Foix: qui auec incroyable multitude d'hõmes entrerent dedãs pour faire teste aux nostres, & leur deffendre le fort. Et d'autant qu'ils estoient en grand nombre, & si tresgrand que la ville tant fut grande ne les pouuoit contenir, ils furẽt contrains se camper de l'autre costé du fort: les nostres toutesfois n'arestoient pour cela de combattre: ny eux au cõtraire de se deffendre au possible. Chose admirable & digne d'effroy: veu que pour le deuoir, ceux qui assiegent doiuent surpasser en nombre & force les assiegez. Toutesfois ils estoient au double plus que les nostres, qui n'estoient en nõbre plus de cent, & eux cinq cens ou d'auãtage, outre infinis hommes à pied: les nostres n'en ayant aucuns, ou bien peu. O grãd fait! O nouueauté inexperimentée! Toutesfois est à remarquer que iamais les ennemis ne firent sortie sur eux, sans auoir esté brauement repoussez: mesme vn certain iour que le Cõte de Foix sortit bien accompagné pour ruiner nostre machine, les seuls valets luy firent teste à coups de pierres: & l'eurent plustost rembarré dedans le fort, que noz soldats ne fussent en armes.

Voient icy ceux qui tiennent la populasse, si Dieu s'en sçait aider pour neãt.

Comme le camp fut leué de sainct Marcel, à faute de viures. CHAP. LXXXXIIII.

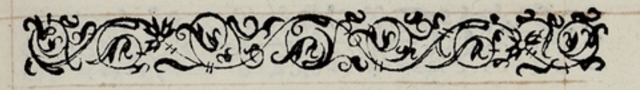
I. A. D. L. F.

AV TRANSLATEVR DV PRESENT LIVRE.

APRES auoir bien veu le discours de ce Liure,
Qui doit apres ta mort te faire encore viure:
Ie fay comparaison de nostre saincte Foy,
A la nef qui sur mer iamais ne se tient coy:
Ains bien des flots mutins lourdement tourmentée,
Sans auoir nul relasche est tousiours agitée.
Puis de ses flots mutins ie fay comparaison
Aux nouueaux insensez: qui sans nulle raison,
Enflez d'outrecuidance, & forcenez de rage,
S'efforcent à la nef porter quelque dommage.
Apres ce, i'imagine en la nef vn Patron,
Qui par vn tel compas gouuerne l'auiron,
Que d'autant plus la mer se rend impetueuse,
D'autant sur elle on voit la nef victorieuse.
Or ce Patron c'est Dieu, qui de là haut compasse,
Tout ce qu'on sçauroit faire en ceste terre basse.
Et l'auiron c'est toy qui luy sers d'instrument,
Contre ces flots mutins t'opposant brauement,
Leur monstrant teste à teste en quoy gist leur erreur,
Et les faisant trembler de crainte & de terreur.
Poursuy donc, Saincte Foy, & ne soit dit qu'en vain,
Employes le talent que Dieu t'a mis en main.
Ia la plus-part d'iceux recognoist son offense,
Se repent du passé, & à s'amender pense,
Confessant clairement qu'ils ont esté deceuz,
Et que Saincte Foy faict, qu'ils s'en sont apperceuz.

OV RIEN, OV TOVT.

SONET



SONET DE IEAN DE CARDONNE DOCTEVR EZ DROITS.

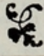


TOVT cela que commet la Secte Geneuoise,
L'Heretique Albigeois auoit plus tost commis:
Soit meurtre, soit larcin, soit trahison d'amis,
Dol, opiniatrise, impieté & noise.

Le Comte de Mont-fort par l'armée Françoise,
A esté le domteur de l'Albigeois soubsmis:
Ton Henry de Valois moissonneur d'ennemis,
(O Sorbin) domtera l'Heresie Gauloise.

Ton liure luy apprend, que Mont-fort enuoyé,
Chastia par le feu l'Albigeois desuoyé,
Et le rend vn Mont Fort de l'Eglise Romaine.

Par les mesmes moyens, que l'Albigeois mutin
Finist, il punira le Caluiniste: afin
Qu'vn mesme vice soit puni de mesme peine.



GRáde cherté suruint au camp, les nostres priuez du moyen d'auoir des viures d'ailleurs que d'Alby : & outre ce, noz ennemis tenoient tous les chemins, pour la grande multitude qu'ils estoient : de maniere qu'il n'y auoit celuy qui osast s'acheminer, si le Comte ne leur enuoioit la pluspart de ses gens pour les conduire. Vn mois passé à ce siege, le Comte sçachant que s'il diuisoit le peu de soldats qu'il auoit pour en enuoyer vne partie aux viures, & retenir l'autre partie à soy, l'ennemy qui estoit fort, combattroit ou l'vne ou l'autre partie. Contraint doncques & perplex par si euidente necessité, apres auoir longtemps enduré le deffaut de pain en son camp leua le siege. Et n'est à obmettre, qu'à ce iour solemnité du grand Vendredy, il fit celebrer le seruice de la Passion de Iesus Christ à sa Tente, tant il estoit catholique, & suiet au seruice de Dieu. Les Heretiques d'autre costé oyans noz prestres qui chantoient, monterent sur la muraille pour se mocquer d'eux & de nous par vrlements furieux qu'ils iettoient, & faisoiét toutes autres derisions. O peruerse infidelité, & infidelle peruersité! Que si d'auanture on considere diligemment, nostre comte a receu plus d'honneur à ce siege, qu'à la prinse d'autre lieu, tant fut il fort: car dés ce temps là sa probité esclaira, & sa constance vint à reluire plus que iamais. Il ne faut oublier d'abō-

Ce n'est en vain que Crespin tiét ceux cy pour freres des Caluinistes.

dant, qu'au leuement du ſiege les ennemis n'oſerent iamais monſtrer le nez, pour venir tant ſut peu combattre les noſtres. En ce temps là aduint vn miracle à l'Eueſché de Rodez qui eſt digne d'eſtre recité, & que ie ne voudroy paſſer ſous ſilẽce: car vn certain Abbé de Bõne ual de l'ordre de ciſteaux, preſchoit vn iour de Dimanche en vn fort, d'où l'Egliſe eſtoit ſi petite, qu'elle ne pouuoit contenir le peuple: à ceſte cauſe, tous eſtoient ſortis hors de l'Egliſe pour ouyr la predicatiõ: ſur la fin de laquelle, l'Abbé voulant exhorter le peuple à prendre la croix, en fut veuë en l'air vne grãde qui ſembloit aller vers le quartier de Toloſe: miracle que i'ay ouy reciter audit Abbé, homme de grande authorité. *Miracle aduenu en Rouërgue.*

Les deux Abbez eſleus en meſme ſaiſon: celuy de Ciſteaux Archeueſque de Narbonne, & celuy des Vallées Sernay Eueſque de Carcaſſonne: de qui l'autheur de ceſte hiſtoire eſtoit neueu.

CHAP. LXXXXV.

LE comte leuant le camp du ſiege de ſainct Marcel, le meſme iour la veille de Paſques vint à Alby, en deliberation d'y paſſer les feſtes: là eſtoient arriuez de Frãce le venerable Abbé des Vallées Sernay, dont a eſté ſouuent parlé, par ce qu'il eſtoit eſleu Eueſque de carcaſſonne: lequel ayant eſté

receu en ladite cité, chacun en fut grandemēt ioyeux: car on l'aimoit affectionnément : aussi auoit il esté tres-familier au comte, & de long temps: mesme estāt de son ieune aage, le comte soumis à ses conseils, & conduit à sa volonté. En mesme temps aussi l'Abbé de Cisteaux Arnauld, de qui a esté souuent tenu propos, auoit esté esleu Archeuesque de Narbonne. A mesme iour de Pasques, le comte de Tolose & ceux de sa suitte sortans de sainct Marcel s'acheminerent vers Gaillac, estant loing d'Alby de trois lieuës. Or pensant nostre comte, afin que de cas d'auēture les aduersaires ne se vinssent à glorifier d'auoir vaincu les nostres, & voulant monstrer appertement qu'il ne craignoit leur visage, le lendemain de Pasques sortant d'Alby auec les siēs, s'en alla à Gaillac, inuitant ses ennemis à la guerre: mais ils n'oserét sortir contre luy, s'en retourna à Alby : où estoit l'Esleu de carcassonne, de qui a esté touché cy dessus, & moy auec luy : car il m'auoit amené pour compagnie, de France en terre estrangere, estant moine & son neueu.

Du siege d'Haut-Poul, & de l'expugnation tresforte & prinse d'iceluy par le Comte de Montfort.

CHAP. LXXXXVI.


Ertains iours passez à Alby, le Comte & les siens s'acheminerent & allerent mettre le camp deuant vn certain fort

qui estoit entre Castres & Cabaret, nommé Haut-Poul, fort: qui durant le temps du siege de Chasteau-neuf, s'estoit rẽdu au Comte Tolosain. Allant donc à Castres vn certain iour de Dimanche, quinziesme d'apres la Pasque, vinsmes audit fort. Les ennemis qui s'estoient entrez là dedans pour le deffendre auec grande arrogance, sortans du fort, se mirent en deuoir de molester les nostres, qui les rembarrãs par violence dedans le fort, se camperent d'vn costé d'iceluy. Ils estoient en petit nombre, & le fort assis sur des hautes roches, & presque inaccessibles : & estoit le lieu de si grande force, comme l'experience m'a fait voir, que les portes du chasteau fussent ouuertes, aucun ne pourroit sans grande difficulté marcher par le chasteau, & venir iusques à la haute tour. Les nostres donc se mirent en deuoir d'apprester vne Pierriere, dõt trois iours apres ils battirẽt la tour du chasteau : & le mesme iour, les mesmes se mirent en armes, & descendirent à vne vallée au pied du chasteau: Ils ne vourlurẽt pas monter au chasteau, pour s'il eust esté possible le prendre d'assault: mais est aduenu qu'estans entrez au bourg, ces deux forts mõtans sur les murailles & toits des maisons, commencerent à ietter forces pierres sur les murailles, & les autres mirent le feu au lieu par où les nostres estoient entrez. Cognu donc le peu de prouffit qu'on faisoit, partie par ce que le lieu estoit presque inaccessible : pource que les hommes

ne pouuoient auoir entrée en ce lieu là : & ne pouuoient aussi endurer les coups de pierres, sortirent parmy le feu, non sans grande perte.

De la trahison des hommes de Haut-Poul enuers vn gendarme du Comte fils du païs, & de la braue prinse dudit fort, & ruine d'iceluy.

CHAP. LXXXXVII.

IL m'a semblé bon de n'obmettre la trescruelle & tresmauuaise trahison que brasserent ceux dudit fort de sainct Poul. Nostre Comte auoit vn certain gendarme fils du païs, parent d'vn certain traistre qui estoit en ce fort là: qui aussi en partie auoit esté seigneur de Cabaret. Ceux du fort manderẽt à nostre comte qu'il luy pleust leur enuoyer ce soldat là pour parlementer auec eux, & traicter de cõpositõ: afin q̃ par son moyen le comte fust aduerty de leur volõté. Où estant allé le soldat auec la licence du cõte, comme il parlementoit auec eux, fut griefuement blessé d'vn coup de trait, estant à la porte du fort. O trescruelle trahison! qui toutesfois ne tarda gueres à estre payée: car le iour suyuant, le traistre qui auoit brassé de le faire venir, au mesme lieu fut griefuement blessé à la cuisse par quelqu'vn des nostres. O iuste mesure de la diuine vengeance! Ce-pendant nostre Pierriere battoit sans cesse la tour du

chasteau : mais le quatriesme iour apres le siege, estant suruenu vn grand brouïllars sur le Soleil couchant, ayant rẽcontré l'occasion de pouuoir fuir, commẽcerent à gangner le haut: d'où s'apperceuans les nostres, crierent à l'arme: & se iettant dessus les ennemis, en tuerent tant qu'il leur fut possible d'en rẽcontrer. Or les autres se mirent en deuoir de les poursuiure, estant la nuict tresobscure, & en prindrent quelques vns. Le iour suyuant nostre comte y fit mettre le feu, & ruiner le fort. Ces choses faites, ceux qui estoient venuz de France auec Robert de Mal-uoisin, se delibererent de s'en retourner vers leurs quartiers, comme ils firent, apres auoir trauaillé tout l'hyuer auec le comte.

De la malice des Narbonnois s'esleuans sans cause, contre Almaric fils du Comte de Montfort.

CHAP. LXXXXVIII.

IL me semble bon de rediger par escrit les crimes que perpetrerẽt en ce temps là les citoiens de Narbonne, hommes tresmauuais, & mal affectionnez au negoce de Iesus Christ, biẽ que par son moyen ils ayent obtenu infinis biens. Vn certain iour Guy frere du Comte, & Almaric son fils aisné allerent à Narbonne : où estans arriuez, mesmes l'enfant, s'allerent esba-

tre au Palais d'Almaric, ſeigneur de Narbonne, qui eſtoit vn Palais vieil & preſque pour l'antiquité, reduit en ſolitude & deſert. Et cõme Almaric toucha quelque feneſtre du Palais pour l'ouurir, ſoudain pour l'antiquité tõba par cas fortuit : & cela fait, il ſe retira à la maiſon des Templiers, où il eſtoit logé, ſon oncle Guy eſtant chez l'Archeueſque. Les habitans de Narbonne bien aiſes de trouuer occaſion de faire mal, impoſerẽt à Almaric qu'il eſtoit voulu entrer par violence au fort d'Almaric. Petite occaſion eſtant crime, voire pour parfaire ce crime, nulle. Soudain les citoiens ſ'armerẽt, & ſe rendirent au lieu où eſtoit l'enfant, ſ'efforçans d'entrer en la maiſon par violence : mais le fils voyant qu'on cherchoit à le faire mourir, ſ'arma promptement, & ſe retira en vne tour de la maiſon des Templiers, & ſe retirant de la face des ennemis, ſe cacha: & eux par diuerſes fois aſſaillirent la maiſon, & ſ'aſſeurans de tous les François qu'ils peurent ſaiſir, en mirẽt à mort pluſieurs: meſme deux propres Eſcuyers d'Armes qui eſtoient au Comte: le frere duquel, Guy n'oſoit ſortir de l'Archeueſque, craignant la fureur du peuple irrité: iuſques à ce qu'apres qu'ils eurẽt par diuerſes fois combattu la maiſon, par le moyen d'vn certain citoyen meirẽt fin à leur combat. Ainſi l'enfant, par la grace de Dieu, deliuré d'vn grand peril, eſchappa ſain & ſauf. Retournons à preſent à ce qu'auons delaiſſé.

De la reparation d'aucuns forts, qui auoient esté perdus & ruinez d'autres: mesme du mespris dont vsa la ville de sainct Antonin, contre le Comte de Mont-fort.

CHAP. LXXXXIX.

S'En allant le noble Comte du chasteau de Haut-Poul auec peu de gendarmes, entra en la terre du Comte Tolosain: & luy suruindrent peu de iours apres plusieurs Pelerins d'Allemagne, & d'autres endroits: qui par les predications de Guillaume Archidiacre Parisien, & de maistre Iaques de Vitriac, s'estoient croisez. Et parce que ne pourrions exprimer par le menu, comme Dieu misericordieux auança deslors merueilleusement son affaire, ie diray briefuemēt, que nostre Comte en peu de iours força beaucoup de forts, & en occupa d'autres qu'il trouua vuides: le nom desquels, mesmes de ceux qu'il a recouurez dans trois sepmaines, s'ensuiuent: Cuc, Mont-maur, Sainct Felix, Cazer, Mont-ferrant, Auignon, Sainct Michel, & plusieurs autres. La gēdarmerie estant à sainct Michel, vne lieuë loing ou d'auantage de Chasteau-neuf, suruint l'Euesque de Carcassonne Guy, qui auoit esté Abbé des Vallées, & moy auec luy: car apres la prinse de Haut-Poul, ayāt esté esleu, s'en estoit allé à Narbōne, pour estre consacré auec l'Abbé de Cisteaux, qui auoit

aussi esté esleu Archeuesque de Narbonne. Les forts de sainct Michel ruinez, le Comte se delibera d'assieger Puy-laurens, qui s'estoit reuolté l'année precedente. Où estans paruenus, fichasmes noz tentes à deux lieuës de là : où le mesme iour arriua le Preuost de l'Eglise de Cologne, homme puissant & noble, suiui de plusieurs Allemãs. Le Comte de Tolose estoit pour lors à Puy-laurens, auec infinis Routiers: toutesfois oyant les approches des nostres, ne fut si hazardeux de les attendre : mais sortant promptement du fort, amenant auec soy tous les habitans d'iceluy, s'enfuit à Tolose, laissant le lieu vuide. O coüardise, & contemptible lascheté de cœur! Le lendemain de grand matin, venans là dedans, & trouuãs le fort vuide, passasmes outre, & posasmes le camp en vne vallée. ce pendant Guy de Lutée, à qui le Comte auoit desia donné le fort de Puy-laurens, entra là dedans, & le munit de ses soldats. Cela faict, la gẽdarmerie demeura deux iours en ladite vallée, où le Comte receut nouuelles de la venue de plusieurs Pelerins, mesmemẽt des Normans: entre lesquels estoit Robert Archeuesque, & l'Esleu de Lodeue-Robert, ensemble le venerable Guillaume Archidiacre Parisien, & plusieurs autres, tant nobles que innobles, qui venoient de France à Carcassonne. Le comte voyant que sa gendarmerie se renforçoit d'heure à autre, apres meure deliberation, enuoya Guy son frere, & Guy Mareschal au

deuant desdits Pelerins à carcassonne:afin que dressans nostre camp à part, se peussent acheminer à quelques autres endroits,pour l'auancement du negoce de Iesus-christ. Ce pẽdant le comte faisoit marcher le camp à Rabastenx. Et pour omettre toute superfluité, & m'acheminer aux choses plus vtiles, disons briefuement, que ces trois nobles forts de Mõt-agut, Rabastenx, & Gaillac, dont a esté souuent fait mention, se rendirent alors,& en mesme iour, sans siege, & sans difficulté aucune. Dequoy aduertis les bourgeois de S.Marcel, & mesme de ce que nostre comte apres auoir recouuré plusieurs forts, s'acheminoit pour les assieger, luy vindrent au deuant tous effraiez, le prier de les vouloir receuoir en paix, à la charge qu'ils luy rendroient le fort à sa volonté: mais le comte reduisant en memoire leurs crimes & peruersitez non ouyes, ne voulut rien composer auec eux: mais leur renuoyant les messagers, leur manda qu'il leur estoit impossible d'obtenir aucune paix ny concorde de luy,ny par prieres, ny par prix. Ce qu'ayans ouy les aduersaires,fuyans laisserent le fort vuide.Où estans arriuez, le comte y feit mettre le feu,& raser la tour, & les murailles, iusques aux fondemens. Et de là paruinsmes à la Guepie: où estans arriuez, le comte manda qu'on y meit le feu, & qu'on la ruinast. Et de là s'achemina à sainct Antonin : mais le comte Tolosain a-uoit donné ce fort à vn certain gendarme,hõ-

me tres-mauuais & peruers. Et aduint, que cõme nous y allions, l'Euesque d'Alby nous deuança, pour leur offrir la paix, & les persuader de se rendre au comte: à qui respondit le tressuperbe capitaine de là dedans, auec grande indignation: Sçache, dit il, le comte de Montfort, que iamais Bourdonniers ne peurẽt prendre ma ville: appellant Bourdonniers les Pelerins, parce que les Pelerins ont accoustumé de porter des bastons, qu'on nomme vulgairement Bourdons.

Mesmes cõptes tiennẽt auiourdhui les Heretiques & politiques du peuple.

Du siege de sainct Antonin, & comme on se rendit au Comte de Mont-fort.

CHAP. C.

VN certain iour de Dimanche, aux octaues de la Pentecoste, paruinsmes à sainct Antonin, & l'ayant assiegé, posasmes d'vne part noz tantes deuant les portes de la ville, ville tres-noble, assise en vne certaine vallée au pied d'vne montagne, lieu tres-fertile: où entre la montagne & la ville, coule vne riuiere plaisante: de l'autre part y a vne plaine fort belle & fertile, de laquelle les nostres s'emparerent. Les ennemis qui estoient là dedans, sortirent sur nous, & ne cesserent de nous molester tout le long du iour. Sur le tard s'esgarerent du fort, & s'auancerent plus que iamais: & si tres tant, que

les coups des fleches venoiēt iusques dans nostre camp, & dedans noz mesmes tantes. Dequoy grandement indignée nostre gendarmerie, qui pour la confusion ne peut plus endurer cela, assaillirent les ennemis, & d'vne telle furie, qu'ils les contraignirent de se rēfermer dedans la ville. Grand bruit fut fait au camp: les Pelerins & pauures desarmez y arriuerent: & mesme sans le sceu ou aduis de nostre comte, ny de ses soldats, commencerent à battre le fort, tellement & auec si incroiable prouësse, que des continuels coups de pierres qu'ils iettoient, donnerent vn tel effroy aux ennemis, qu'en fin leur osterent dans vne heure trois Barbecanes, ou Boleuarts. O quelle guerre, sans fer! Dieu me tesmoignera qu'apres la reddition du fort, i'entray là dedans, où i'ay troué les toits des maisons tous ruinez des coups de pierres qu'auoiēt iettées les Pelerins. Ceux de la ville donc se voyans priuez de leur Barbecanes, commencerent à passer la riuiere & s'en fuir: dequoy s'apperceuans les Pelerins, se meirent à les poursuiure, & meirent au fil de l'espée tous ceux là qu'ils peurent trouuer. Les bouleuars donques prins, les nostres se retirerent de l'assaut, la nuict estant prochaine. Le capitaine du fort se voiāt presque prins, manda au comte qu'il estoit prest à luy rendre le fort, pourueu qu'il luy pleust donner sortie: laquelle condition ne luy estant accordée, se soumist finalement à la volonté du comte. Le

Voy cōbien peut vn peuple conduit du zele de Dieu.

lendemain de grand matin fut commandé à tous les habitans de ſortir du fort, & auiſé par meure deliberation, que de meurtrir les habitans qui eſtoient gens ruſtiques, euſt eſté rẽdre le lieu inhabitable: mais qu'il ſeroit meilleur de ſaiſir les chefs & tous les ſoldats, & laſcher le peuple, comme fut fait, le capitaine, & ſes gendarmes amenez à carcaſſonne, & mis en vn fond de foſſe, où ils demeurerent long temps.

Comme le Comte receut gratuitemẽt la cité d'Agen, des mains de l'Eueſque, & des citoiens: & des preparatifs que feit Hugues du Fau au chaſteau de Penne en Agenois, en faueur du Comte Toloſain.

CHAP. CI.

EN ce temps là eſtoient au camp les Eueſques d'Vſez, de Toloſe, & celuy de Carcaſſonne, qui ne ſ'en eſtoient point departis. Noſtre Comte ayant communiqué auec eux, fut auiſé que le camp ſ'achemineroit vers le païs d'Agenois: attendu que l'Eueſque d'Agen quelques iours auant, auoit mandé au Comte, qu'aux prieres des habitans de la ville, luy pleut ſe tranſporter iuſques en ſes quartiers là, auec tous ſes parens & alliez, hommes puiſſans: pour, de toute leur force ſecourir la cité noble, aſſiſe en vn fort beau lieu & fertile,

entre Toloſe & Bordeaux : cité, qui dés long temps auoit eſté au Roy d'Angleterre : mais quand Richard donna ſa ſœur au Comte Toloſain, en faueur des nopces luy donna ladite cité. Lors auoit noſtre Comte receu mandement de ſa ſainċteté, deffaire par les Croiſez, non ſeulement les Heretiques, mais encor' les fauteurs d'iceux. Adonc commença le camp, partant de ſainċt Antonin, de ſ'acheminer vers Mont-chuc, qui eſt vn chaſteau appartenant au Cõte Toloſain. Et n'eſt à taire, que les places munies par où nous paſſions, eſtoient toutes abandõnées des habitãs, pour la peur qu'ils auoient des noſtres, d'où pouuoit ſortir quelque grand dommage: car le Comte faiſoit tout renuerſer & mettre à feu. Vn certain fort prochain de ſainċt Antonin, nommé Quay-lux, que le Comte Toloſain tenoit, fut rendu au Cõte Simon, par l'induſtrie du bon Baldouin, noble & fidele comte. Il eſt vray que ce chaſteau auoit eſté au parauant à nous : mais il ſ'eſtoit l'année precedente reuolté, les habitans ſ'eſtans renduz au Comte Toloſain. Ceux de Mont-chuc aduertis de noſtre venue, ſ'en fuirent, & abandonnerent le fort : bien qu'il fuſt tres-beau, & aſſis en tres-fort lieu. Noſtre Cõte le donna à Baldouin frere du Comte Toloſain : & de là paruinſmes à Pennes en Agenois, qui eſt deux lieuës par de là. Le Comte Toloſain auoit commis ce fort à vn ſien certain Seneſchal, qui ſe nommoit Hugues du Fau, eſtãt

Nauarrois, à qui il auoit donné vne siẽne fille: qui aduerti de nostre venuë, amassa tous les Routiers qu'il peut, & les plus forts & mieux en point, iusques au nombre de quatre cens, ou enuiron: & les meit dedãs le chasteau, rempli de viures, & toutes choses appartenantes à la guerre: apres en auoir chassé tous les habitans, depuis les plus grands iusques aux plus petits, se mettant en deuoir de deffense. Dequoy aduerti le Comte, apres meure deliberation, se proposa, ayant receu la cité d'Agen soubs sa puissance, d'aller camper deuant ce fort là: & prenant les soldats qu'il voulut amener auec soy, le reste du camp l'attendant en vn certain lieu, s'achemina vers Agen: où estãt paruenu, fut receu honorablement, & constitué, par les citoiens qui luy presterent serment de fidelité, Seigneur de la cité, qu'ils luy baillerent en sa puissance. Lesquelles choses deuëment acheuées, le Cõte auec son camp s'achemina vers Pennes pour l'assieger.

Disposition du Fort de Pennes, & preparation de munitions pour resister.

CHAP. CII.



L'An de l'incarnation de nostre Seigneur, mil deux cens & douze, & le troisiesme iour de Iuin, qui estoit vn Dimanche, grãd matin, arriuasmes

mes deuant Pennes, pour l'aſſieger & deſtruire, moyennant l'aide de Dieu. Hugues du Fau Capitaine du fort, dont eſt ci deuant parlé, voyant noſtre gēdarmerie croiſée approcher, mettant le feu au bourg, ſe retira auec ſes Routiers au chaſteau, qui eſtoit tres-noble, aſſis au terroir d'Agenois, ſitué en la plaiſance d'vne colline, eſtoit ceint de toutes parts de plaines larges & fertiles: car vne prouffitable opulēce de terres enrichiſſoit le chaſteau de ce coſté: de l'autre part y auoit vne plaiſance de bois: de l'autre coſté y auoit vne fertilité de vignes resiouyſſant. D'abondant y rioit vne deſirée ſalubrité d'air: & vne plaiſance de fleuues abondante, qui decouloiēt tout à l'entour, & d'vne allegreſſe de fleuue ſi grande, qu'on ſçauroit deſirer. Le chaſteau aſſis ſur vne Roche naifue & fort grande, & tellement enuironné de murailles, qu'il n'y auoit celuy qui ne l'eſtimaſt imprenable. Richard Roy d'Angleterre, à qui auoit eſté le chaſteau, l'auoit rendu fort: meſme y auoit fait faire vn puys, parce que c'eſtoit la clef, & comme le chef de tout le païs d'Agenois. Et d'abondant Hugues Capitaine, à qui le chaſteau auoit eſté donné, l'auoit tellement muni d'hōmes, de viures, & de machines pierrieres, de bois, de fer, & autres choſes propres aux deffenſes, qu'il n'y auoit celuy qui eut peu croire la prinſe de ce chaſteau, ſans auoir eſté longuement aſſiegé. Il auoit meſme fait dreſſer deux boutiques de forgerons là dedans, vn

four & vn moulin: & ainsi diuersement fortifié, attendoit sans estonner le siege.

Du siege de Penne, & deffense de ceux qui estoient là dedans, contre les Gaulois.

CHAP. CIII.

NOstre camp arriué, planterẽt leurs pauillons tout à l'entour du fort: mais à l'assiette du camp, les ennemis sortirent sur nous, & molesterent grandemẽt les nostres à coups de flesches. Peu de iours apres les nostres dresserent leurs Pierrieres dans le bourg qui estoit bruslé, pour battre le chasteau: à ceste cause les ennemis dresserent les leurs: au moyen desquelles ils iettoient des gros & assiduz coups de cailloux, pour empescher & molester les nostres, comme ils faisoient à bon escient. Cela faict, les nostres dresserent plusieurs pierrieres: au moyen desquelles, bien qu'ils ruinassent les logis, toutesfois endommageoient les murailles du chasteau bien peu, ou point: & estiõs au tẽps des grandes chaleurs, enuiron la saincte Iean. Et n'est à taire, à ce que ie croy, que nostre Comte auoit bien peu d'hommes aguerris, bien qu'il eust plusieurs pietons Pelerins: à cause dequoy, comme il bailloit vn assaut, les ennemis estans guerriers & bien accorts, on auançoit bien peu. Mesmes vn iour comme on

combattoit le fort, les nostres s'estans emparez d'vne barriere qui estoit au deuant de la porte, en furent chassez à coups de pierres. Retirez à leurs tantes, les ennemis sortirent au plus haut du iour, auec feu, estouppes, & autres choses propres à brusler, pour mettre le feu à noz machines: mais deffendues des nostres, n'y eut celuy qui les peut aborder: & ne fut ce vn iour seul, mais toutes les fois qu'ils en auoient le moyen.

De la venüe des gendarmes & Pelerins, au secours du Comte de Mont-fort, & de la forte expugnation de Pennes: & finalement comme il fut rendu.

CHAP. CIIII.

EN ce siege là estoit le venerable Euesque de Carcassonne, dont auons souuent parlé, & moy aussi, qui estoit au camp du Seigneur, par le mandement de l'Archeuesque de Narbonne, qui auoit esté Abbé de Cisteaux, & estoit Legat, vsant de son office auec ardeur d'esprit, ne se lassant point: & exerçoit diligemment, auec vn trauail de corps incroiable, l'office de la predication, & toutes autres choses propres pour le siege. Et pour dire en brief, nous nous sentions pressez d'vne si grande multitude d'affaires, qu'à peine auiõs nous vn peu de relasche pour manger, & penser à

nous-mesmes. Et n'est à omettre, que le Comte estant au siege de Penne, la Noblesse du païs le vint trouuer pour luy faire hommage, & recognoistre leurs terres de luy. Les choses mises en l'estat, Guy de Mont-fort, frere de nostre Comte, & l'Archeuesque de Roüan nommé Robert, & Guillaume Archidiacre Parisien, & Inguerranus de la Bonne, à qui nostre Comte auoit donné la terre du Comte de Foix pour sa part, ensemble plusieurs autres Pelerins, qui partirent de Carcassonne, s'acheminerent vers Foix. Estans paruenuz en vn chasteau qui se nomme Auellanes, & le prindrent soudain par assaut, & saisirent les ennemis qui estoient là dedans, qu'ils feirent tous mourir: dequoy aduertis les forts des enuirons, se meirent à fuir de la face des nostres, & meirent le feu par tout. Les nostres allãs par tous ces forts, les ruinerent tout outre: mesme plusieurs lieux tres-forts, vers le quartier de Tolose, sans que ils trouuassent depuis la prinse d'Auellanes, celuy qui leur osast resister: attendu qu'vne grande peur auoit saisi tous les habitans de ce païs là. Comme les susdits Seigneurs se portoient si vaillamment, nostre Comte les manda venir vers luy à Penne, à cause que les Pelerins, apres auoir serui leur quarantaine, s'en voulurent retourner à leur païs: ce qu'ils feirẽt à grande diligence. Vn certain iour ils arriuerent à vn tres-fort chasteau nommé Penne, en Albigeois, chasteau qui resistoit à la Chrestiẽ-

té, & eſtoit touſiours plein de Routiers, qui, eſtans arriuez les Pelerins au deuant du chaſteau, leur coururent deſſus, & tuerent vn ſoldat d'iceux: mais parce que les noſtres auoient mandement du Comte de venir promptemẽt, ne ſe voulurent amuſer plus longuement à la prinſe de ce fort là: ains ſe contenterent, au depart, de leur gaſter les bleds & vignes des enuirons. Ceux du chaſteau, apres le depart des noſtres, ſortirent de là, & allerent au ſepulchre du ſoldat meurtri, qu'ils deterrent: & apres l'auoir trainé par les rues, l'expoſerent pour paſture aux beſtes. O rage malheureuſe, & non encores ouye cruauté! Les Pelerins paruenuz à noſtre Comte, qui eſtoit au ſiege de Penne, ont eſté receus de ſa part auec grande ioye, & ſoudain les troupes diuiſées d'vn coſté & d'autre, planterent les tantes pres du chaſteau: mais le Comte auec ſes ſoldats ſe campa vers Occident, où eſtoient dreſſées les machines: & Guy ſon frere dreſſant la machine vers Orient, où il eſtoit campé, commença à battre rudement le chaſteau. Que diray-ie plus? Encores on dreſſe pluſieurs machines: & les noſtres plus que iamais ſ'attaquẽt à l'expugnation du fort. Et parce que n'aurions moyen de racompter par le menu tout ce qui eſt aduenu en ce ſiege, eſt bon de ſe diſpoſer au ſommaire. Noſtre Comte voyant que noz machines n'auoient moyen de ruiner leurs murailles, ſe delibera d'en diſpoſer vne qui excederoit en grandeur



RESPONSE DE L'AVTHEVR AVX SVSDITS.

SI I'AVOY *le moyen de remuer ma plume,*
Comme tu as Cardonne, & comme vous außi
La Fargue & Amadis, ie reſpondroy ici
Plus haut, que le marteau n'entonne ſur l'enclume,
A voz eſprits gaillards: chantant à l'Vniuers
Le doux de voz eſcrits: mais ma Muſe petite
Qui ne ſçait voler haut, telle entreprinſe quitte,
Pour n'enlaidir voſtre Or du laid Plomb de ſes vers.

PLVS BIEN QVE RIEN.



PROLOGVE, OV EPISTRE LIMINAIRE, A TRES-SAINCT ET TRES-HEVREUX Pere, Innocent troisiesme, Euesque souuerain de l'Eglise Vniuerselle, Frere Pierre Moine des Vallées Sernay, son humble (bien que indigne) seruiteur, baise non seulement les pieds, mais bien encores les traces d'iceux.

DIEV soit benit, le Seigneur des forces ou batailles, qui en noz derniers iours (Pere Tressainct) cooperante vostre solicitude nõ paresseuse, a osté l'Eglise desia entre les ondes des Heretiques, qui la poursuiuoient aux parties Prouençales, comme prochaine du naufrage, par la main de ses Ministres, de la bouche des Lyons misericordieusemẽt, & de la main des bestes. Mais afin qu'vn acte si glorieux & memorable ne puisse venir en oubly, par les successiues reuolutions des temps: ains que les merueilles de nostre Dieu soient cogneuës: I'ay voulu offrir à vostre sanctißime Paternité l'ordre du faict, tellemẽt quellement descrit: la suppliant tres-humblement, ne vouloir imputer à presomption, si vn enfant rustique a osé mettre la main à chose si forte, & porter faiz excedant ses vertus: Car mon intention a esté & ma seule occasion d'escrire, afin que les gens cognoissent les œuures merueilleuses de Dieu: veu mesme, que ie ne me suis estudié, ainsi qu'appert par ma maniere de di-

toutes les autres. Et comme on l'apprestoit, l'Archeuesque de Roüan, & l'Esleu de Lodeue, ensemble tous ceux qui estoient auec eux, leur quarantaine acheuée, deliberent s'en retourner chez eux: de maniere que tous les iours s'en retournoient quelques vns, & n'en venoient aucuns, ou bien peu. Le Comte doncques se voyant demeurer presque seul, & constitué en grande angoisse, aborda les principaux de leur armée, & les pria de n'abandonner l'affaire, redigé en si extreme necessité, ains demeurer encor' quelque peu de temps. Aussi disoit on, que quelque grande trouppe de Pelerins venoit de France, & estoit desia à Carcassonne, comme estoit vray. N'est à taire que le Preuost de Colongne auec toute la trouppe des Allemans, qui estoient en grand nombre, s'estoient desia retirez du camp. L'Esleu de Lodeue ayant ouy les prieres du Comte, ne les voulut exaucer: qui pretendant certaine maladie, ne peut en façon quelconque estre retenu, ny les autres: excepté l'Archeuesque de Roüan, qui s'estoit porté loüablement au seruice de Dieu, tenãt auec soy beaucoup de soldats à ses despens, & vn grand train de seruiteurs: lequel acquiesça benignement au Comte, & demeura auec luy iusques à l'arriuée des Pelerins: auquel temps il s'en retourna auec honneur, & au gré du Comte: l'Esleu de Lodeue s'en estant allé auec la plus part de la gendarmerie. Le venerable Archidiacre Guillau-

me, homme de grande constance, & d'admirable bonté, commença à se trauailler tres-instamment en l'endroit des choses qui pouuoiẽt appartenir au siege. Et pendant que la grande machine, dont est cy dessus parlé, se preparoit, l'Euesque de Carcassonne s'en estoit allé pour certains affaires à Carcassonne. Apprestée dõc qu'elle fut, l'Archidiacre la feit dresser en vn certain endroit pres du chasteau. Alors estoit elle grande, & iettant des grandes pierres : au moyen dequoy peu à peu la muraille du chasteau commença à se debiliter. Peu de iours apres arriuerẽt les susdits Pelerins, & entre-eux l'Abbé de Soissons, ensemble le Doyen d'Auxerre, qui mourut peu apres, & l'Archidiacre de Chaalons, hommes grands & lettrez, suiuiz de plusieurs Pelerins. Où estans arriuez, le venerable Archeuesque de Roüan, auec la volonté du Comte, s'en retourna à son païs : & ceux qui estoient arriuez, commencerẽt à trauailler diligemment à combattre le chasteau. Vn certain iour noz aduersaires chasserent du chasteau toutes les femmes, & tous les pauures qu'ils auoient : & pour ne consumer leurs viures, les hazarderent à la mort : mais nostre Comte ne voulut tuer les chassez, ains les rembarra dedans le chasteau. O noblesse de Prince! attendu qu'il n'a daigné tuer ceux qu'il n'auoit prins, ne pẽsant obtenir gloire au moyen de ceux, qu'il n'auoit acquis par victoire. Noz machines donques ayant ietté plus longuemẽt

dedans le chasteau, & destruit les loges de là dedans: & d'abondant la grande machine ayãt debilité la muraille, ceux de dedans se voyans priuez de resistence, & si d'autre part le chasteau estoit prins, en danger d'estre mis tous au fil de l'espée, destituez du secours qu'ils pouuoient esperer du Comte Tolosain, traicterent auec les nostres de composition, en ceste maniere. Premierement, qu'ils rendroient à nostre Comte le chasteau, sauf qu'ils pourroiẽt sortir auec leurs armes. Ce qu'ayant ouy le Comte, tint conseil auec les siens, pour veoir s'il deuoit receuoir telles conditions. Les nostres donques voyant plusieurs Pelerins prochains de leur retour, pour auoir acheuée leur quarantaine: & le Comte en dãger de se trouuer presque tout seul: mesme que ceux du chasteau auoiẽt encores dequoy resister plusieurs iours: outre plusieurs affaires bien grands que le Comte auoit, sans auoir esgard à l'hyuer qui estoit prochain: à cause dequoy tout fut bien consulté, & par le conseil fut donné aduis au Comte d'accorder la composition, que les ennemis luy offroient.

Comme Robert de Mau-voisin receut Marmande au nom du Comte, & comme Chasteau-Biron se rendit: où fut prins Martin Algets Espagnol, & pendu comme traistre.

CHAP. CV.

L'An de l'incarnatiõ du verbe diuin 1212. au mois de Iuillet, & iour sainct Iacques, les ennemis chassez, le noble Comte receut le noble chasteau de Penne. Le lendemain vint le venerable Archeuesque de Reins Alberic, homme de grande bonté, & qui embrassoit l'affaire de Iesus Christ d'vne tresdeuote affection. Auec luy vint aussi le chantre de Reins, & quelques autres Pelerins. Et n'est digne d'estre obmis, que le Comte durant le siege de Penne, pria Robert de Mau-voisin de s'acheminer à Marmande, ville tres-noble, & qui auoit esté au Comte Tolosain, pour la receuoir & garder de sa part. Cest homme tres-noble, biẽ que trauaillé d'vne tresgriefue maladie ne refusant le labeur, ny se pretendant fasché d'infirmité, volontiers & liberallement s'y accorda. De sa prouidence bien aduisée, & tressalutaire conseil dependoit le Comte, voire tout le negoce de Iesus Christ. Robert arriuant à ladite ville, fut honnorablement receu des Bourgeois, bien qu'aucuns seruiteurs du Comte Tolosain qui gardoient la munition du fort ne se voulurent rendre: ains commencerent à resister & deffendre la forteresse. Ce que voyant Robert, soudain fit eriger vne mangõnelle contre le fort, qui ayant ietté certaines Pierrieres, soudain les seruiteurs rendirẽt le fort: & demeura Robert en la ville quelques iours, s'en retournant puis apres vers no-

ſtre Comte. Le chaſteau de Penne prins & muny, le Comte ſe propoſa d'aller camper deuant Chaſteau Biron, que le Comte de Toloſe auoit donné à vn certain traiſtre, nommé Martin Algetz: qui, comme auons dit cy deſſus, auoit quelquefois eſté auec noſtre Comte: mais apres auoir fait vne trahiſon, ſ'en eſtoit retiré. Ceſtui-cy faiſant arreſt audit chaſteau, voulut par vn iuſte iugement de Dieu attēdre la venuë des noſtres, ainſi que l'iſſuë montra. Les noſtres arriuez audit fort, cāperent deuāt: & apres l'auoir battu, & ſouffert beaucoup de labeurs, & employé mille exercices de prouëſſes, eſchellerent la muraille, & ſ'emparerent par violence du bour: & les aduerſaires ſe retirent ſoudain dedans le chaſteau, & ſe voyans priuez de reſiſtance, chercherent la paix, prets à rendre le chaſteau la vie ſauue: à quoy le cōte ne vouloit conſentir: toutesfois craignant que le traiſtre, au moyen de qui principalement il auoit aſſiegé le fort, n'eſchappa ſecrettement, il offrit aux ennemis que ſ'ils le luy vouloient rendre entre les mains, il les garantiroit de la mort qui leur eſtoit prochaine. De quoy aduertis les ennemis, accoururent prendre Martin Algets, qu'ils mirēt entre les mains du Comte: où eſtant, ſuyuant ce qu'il auoit accouſtumé de faire aux condamnez, luy offrit confeſſion: & apres ataché à la queuë d'vn cheual, & trainé par tout le camp, le fit pendre pour ſes demerites. En ce temps là vint

trouuer le comte vn noble seigneur de Gascógne, nommé Gaston de Bearn, homme tresmauuais, & qui auoit tousiours adheré au cõte Tolosain, pour parlemẽter de composition: mais nostre comte l'assigna à vn certain iour à la ville d'Agen, pour arrester ce qu'il n'auoit peu composer. Cest ennemy de paix se retirãt du pacte de composition, ne voulut venir au iour assigné. Comme ces choses se passoient, la noble comtesse de Montfort & le venerable Euesque de Carcassonne, & moy à sa suitte, nous hastions d'aller trouuer le comte, accompagnez de peu de gens à pied & Pelerins. Et n'est à taire, que cõme nous passions, plusieurs des Pelerins pour le feruent ardeur du chaut qu'il faisoit, defailloient au chemin, que le venerable Euesque de Carcassonne & la noble Comtesse, pour la compassion qu'il auoient d'eux, faisoiẽt porter en crouppe sur leurs cheuaux, & bien souuent eux mesmes marchoiẽt vne longue piece de chemin pour en faire porter deux chacun à sa monture. O deuote compassion & l'Euesque! mais noble humilité de Comtesse! Estans paruenus à Cahors, nous hastans d'aller trouuer le Comte, fusmes aduertis qu'il y auoit là pres certains chasteaux, où habitoient des voleurs ennemis de la foy. Et comme nous allions en petit nombre ausdits chasteaux par œuure de la diuine clemence, aduint que les ennemis estonnez & fuyans nostre face, nous delaisserent plusieurs & de tres-

Bonté fort notable.

Epitete digne d'Heretique.

forts chasteaux vuides: apres la ruine desquels nous vinsmes trouuer le Comte à Penne.

Du siege de Moissac, fort combat & grande deffense d'iceluy, & de la cruauté dont les ennemis userent enuers les corps des tuez.

CHAP. CVI.

CEs choses deuëment acheuées, le Comte ayant tenu conseil auec les siens, delibera d'aller assieger Moissac, qui estoit en la puissance du Comte Tolosain. Arriuez donc que nous fusmes audit fort, la veille de l'Assũption nostre Dame l'assiegeasmes. Et est assis au pied d'vn mont, en vne certaine pleine pres du fleuue de Tarn, lieu grandement fecond & delectable, s'appellant Moissac de la diction Moys, qui est à dire eau: par ce qu'il est abondant dedans en tresdouces fontaines. Les habitans du fort aduertis de la venuë des nostres, appellerent à soy tous les Routiers, & plusieurs habitans de Tolose, pour à leur aide nous pouuoir faire resistance: & estoient ces Routiers hõmes tresmauuais & peruers. Ayãt dõc esté le fort de Moissac dés long temps excommunié par les Legats du Pape, pour auoir fauorisé les Heretiques, & combattu l'Eglise auec le Comte Tolosain, les Routiers susdits en mespris de Dieu & de nous, faisoient tous

les iours ſonner ſolemnellement les cloches d'vne treſample Egliſe qui eſtoit là où le Roy Pepin auoit fondé vn monaſtere de mille moines. Peu de iours apres, le Comte fit preparer & eriger certaines machines pres du fort, qui commencerẽt quelque peu à debiliter les murailles. Les aduerſaires auſſi firent dreſſer les leurs, & faiſoient ietter contre les noſtres: mais les venerables gouuerneurs & maiſtres de ceſt affaire, trauailloient treſ-inſtamment à tout ce qui pouuoit appartenir au ſiege: meſme l'Archeueſque de Reins qui eſtoit là, adminiſtrant bien ſouuent & volontiers aux Pelerins la parolle de Dieu: & ſ'oppoſant volontiers à tout ce qui peut appartenir au ſiege, & eſtoit neceſſaire à l'affaire de Ieſus Chriſt. Vn iour les ennemis ſortirent du fort, & commencerẽt à venir pour debiliter noz machines: mais le comte y accourant, accompagné de quelques gendarmes, les contraignit de ſe rembarrer dedãs le fort. En ce conflict quelqu'vn des ennemis bleſſa noſtre Comte au pied d'vn coup de fleche, enſemble ſaiſirent vn certain ieune neueu de l'Archeueſque de Reins qu'ils deppecerẽt, & nous ietterent les pieds à trauers. Le venerable Archeueſque ſon oncle, bien qu'il l'aimaſt vniquement, monſtra deuant tout le monde, pour l'honneur de Ieſus Chriſt, vn admirable exemple de patience, portant conſtamment la mort de ſon neueu. Et ne faut taire, qu'au cõmencemẽt de ce ſiege pour le peu de Pelerins

Fondation du Roy Pepin memorable.

Bõ Prelat.

qu'auions,n'ayãt moyen d'enuironner le chasteau,les ennemis montoient tous les iours sur vn rocher plus eminent que le chasteau, pour de là vexer les nostres auec vne grãde superbe, où montoiẽt noz Pelerins pour les combattre: desquels, soudain qu'ils en pouuoiẽt atrapper quelqu'vn, apres l'auoir meurtry, chacũ d'eux plãtoit son espée : estãs si cruels de ne pouuoir voir mort aucũ des nostres,sans apres son tres-pas luy donner nouuelles playes,percer & repercer le corps du trespassé de leurs couteaux. O guerre contemptible ! mais rage d'hommes iniques!Ces choses estant en l'estat,commẽcerent à venir de France certains Pelerins, entre lesquels estoit Renaud Euesque de Thunes. Le nombre desquels estãt accreu , occupperẽt ladite montaigne,& ce-pẽdant les Pelerins arriuoiẽt petit à petit à l'accoustumé:de maniere qu'ils assiegerẽt le fort de toutes parts.Et n'est à obmettre,que lors que l'Euesque de Carcassonne preschoit en nostre camp , les ennemis montoient sur la roche, pour molester les nostres à coup de traits d'Arbalestre : mais par la grace de Dieu , ne leur fut iamais possible de toucher personne. Et par ce que ne sçaurions exprimer tout ce qui est aduenu durãt ce siege, venons au sommaire. Apres que noz machines eurent longuemẽt ietté,& debilité aucunemẽt les murailles du chasteau, nostre Cõte fit faire vne machine,qui se nomme vulgairement catarre, qu'il fit cõduire au fossé du chasteau qui

eſtoit grãd & profond, & plein d'eau: hors duquel les ennemis auoient fait des barrieres de bois, & deuãt les barrieres encor des foſſez: de maniere qu'ils demeuroient touſiours entre deux foſſez, & de là vexoient les noſtres. Cependant on trainoit ladite machine dedans le foſſé, toute couuerte de peaux de Beuf toutes freſches: afin qu'on n'y peut mettre le feu: les aduerſaires au contraire iettoient d'vne Pierriere cõtre noſtre machine pour l'endommager. Et comme la noſtre eſtoit ſur le premier foſſé, ſans qu'il manquaſt rien fors que de la rẽplir: les ennemis ſortirent vn iour apres Soleil couché, portans feu, bois, chaume, eſtouppes, huille, graiſſe, & toutes autres choſes propres à boute-feuz, qu'ils ietterent deſſus pour bruſler noſtre machine: ayant d'abondant des Arbaleſtriers pour offenſer les gardes d'icelle, qu'ils bleſſoient griefuement. Quoy plus? la flamme ſ'eſleua de plus en plus, dont nous fuſmes grandemẽt eſtonnez. Noſtre cõte & Guy ſon frere eſtoiẽt à la machine, pẽdant que l'ennemy y mettoit le feu: & eux auec grand trauail à y ietter eau, vin, & terre: d'autres auec inſtrumens de fer retiroient du feu les pieces de chair, & vaſes d'huille que les ennemis iettoiẽt ſur la machine. Ainſi les noſtres par incroyables labeurs de chaleurs & anxietez (choſe qui ne ſe peut dire ſans larmes) preſeruerẽt ladite machine du feu. Le lẽdemain les Pelerins ſ'armerent, donnant l'aſſaut au chaſteau de toutes

parts, & par beaucoup de trauaux & prouësses tresgrãdes, s'épareront du premier fossé, & mirent à sac les barrieres. Ce-pẽdant les ennemis se deffendoiẽt entre les bouleuars & barrieres autant qu'il leur estoit possible. L'Euesque de carcassonne, durãt l'assaut discouroit, & moy auec luy par tout le cãp, pour dõner courage aux soldats. Et l'Archeuesque de Reins, ensemble les Euesques de Tulles & Alby, l'Archidiacre Parisiẽ & l'Abbé de Moissac auec quelques Moines, & le reste des prestres du camp estoient au pied de la roche pieds nuds, & habillez de blãc auec la croix qui precedoit: portans les reliques des saincts, & demandans secours à Dieu en chãtant l'Hymne qui dit, *Veni sancte Spiritus.* Et ne leur mãqua le cõsolateur: ains comme ils furent au verset qui commẽce, *Hostẽ repellas longius, &c.* qu'ils repliquerẽt trois fois, les ennemis furent si effroyez sur la tierce repetition, qu'abandonnans leur Barbecanes, se rembarroient promptement dans le fort.

Deuoirs dignes de bõs Prelats.

Comme le Comte de Montfort print paisiblement Chasteau Sarazin & Verdun, & comme Moissac se rendit à luy par crainte.

CHAP. CVII.



E-pẽdant les Bourgeois du Chasteau Sarrazin qui estoit prochain, s'en vindrent vers le Comte, & luy rendirent le fort.

le fort. Et dés lors enuoya Guy son frere & Balduin frere du Comte de Tolose auec d'autres soldats, en vn noble fort qui estoit au cõte Tolosain à cinq lieuës de Tolose, sur la riuiere de Garonne, nommé Verdun: duquel les habitans se rendirent sans aucune condition, cõme firent aussi tous les forts des enuirons, excepté Mont-auban. Dequoy aduertis les bourgeois de Moissac, mesme destituez de deffense, manderent prier le Comte de la paix: qui voyant le lieu assez fort, & imprenable sans le meurtre de plusieurs des nostres, ayant aussi esgard que la ville qui estoit aux Religieux, & estoit riche, seroit toute rauagée: outre ce que tout le mõde y seroit meurtry indiferemmẽt, se delibera de les receuoir, à la charge qu'ils luy rendroient en main tous les Routiers qui de Tolose s'estoient mis dãs le fort: & que d'abondant ils iureroient sur le sacré & sainct Euangile, de ne faire iamais plus la guerre aux chrestiens. Lesquelles choses ainsi transigées, & les Routiers Tolosains deliurez entre ses mains, le Comte print la ville, & la restitua à l'Abbé, sauf & reserué ce qui pouuoit appartenir de droit au Comte Tolosain. Ce-pẽdant noz Pelerins prindrent les Routiers, & les firent mourir d'vne grande affection. Et ne me semble deuoir estre teu, que la ville de Moissac, qui fut assiegée la veille de l'Assumption nostre Dame, fut aussi prise le iour de sa Natiuité: afin qu'õ cogneust qu'elle y auoit beson-

Ce n'est des auiourdhui que Mõtauban est Heretique & opiniatre.

parts, & par beaucoup de trauaux & prouëſſes tresgrãdes, s'éparerent du premier foſſé, & mirent à ſac les barrieres. Ce-pẽdant les ennemis ſe deffendoiẽt entre les bouleuars & barrieres autant qu'il leur eſtoit poſſible. L'Eueſque de carcaſſonne, durãt l'aſſaut diſcouroit, & moy auec luy par tout le cãp, pour dõner courage aux ſoldats. Et l'Archeueſque de Reins, enſemble les Eueſques de Tulles & Alby, l'Archidiacre Pariſiẽ & l'Abbé de Moiſſac auec quelques Moines, & le reſte des preſtres du camp eſtoient au pied de la roche pieds nuds, & habillez de blãc auec la croix qui precedoit: portans les reliques des ſaincts, & demandans ſecours à Dieu en chãtant l'Hymne qui dit, *Veni ſancte Spiritus*. Et ne leur mãqua le cõſolateur: ains comme ils furent au verſet qui commẽce, *Hoſtẽ repellas longius, &c.* qu'ils repliquerẽt trois fois, les ennemis furent ſi effroyez ſur la tierce repetition, qu'abandonnans leur Barbecanes, ſe rembarroient promptement dans le fort.

Deuoirs dignes de bõs Prelats.

Comme le Comte de Montfort print paiſiblement Chaſteau Sarazin & Verdun, & comme Moiſſac ſe rendit à luy par crainte.

CHAP. CVII.



E-pẽdant les Bourgeois du Chaſteau Sarrazin qui eſtoit prochain, s'en vindrent vers le Comte, & luy rendirent le fort.

le fort. Et dés lors enuoya Guy son frere & Balduin frere du Comte de Tolose auec d'autres soldats, en vn noble fort qui estoit au cõte Tolosain à cinq lieuës de Tolose, sur la riuiere de Garonne, nommé Verdun: duquel les habitans se rendirent sans aucune condition, cõme firent aussi tous les forts des enuirons, excepté Mont-auban. Dequoy aduertis les bourgeois de Moissac, mesme destituez de deffense, manderent prier le Comte de la paix: qui voyant le lieu assez fort, & imprenable sans le meurtre de plusieurs des nostres, ayant aussi esgard que la ville qui estoit aux Religieux, & estoit riche, seroit toute rauagée: outre ce que tout le mõde y seroit meurtry indiferemmẽt, se delibera de les receuoir, à la charge qu'ils luy rendroient en main tous les Routiers qui de Tolose s'estoient mis dãs le fort: & que d'abondant ils iureroient sur le sacré & sainct Euangile, de ne faire iamais plus la guerre aux chrestiens. Lesquelles choses ainsi transigées, & les Routiers Tolosains deliurez entre ses mains, le Comte print la ville, & la restitua à l'Abbé, sauf & reserué ce qui pouuoit appartenir de droit au Comte Tolosain. Ce-pẽdant noz Pelerins prindrent les Routiers, & les firent mourir d'vne grande affection. Et ne me semble deuoir estre teu, que la ville de Moissac, qui fut assiegée la veille de l'Assumption nostre Dame, fut aussi prise le iour de sa Natiuité: afin qu'õ cogneust qu'elle y auoit beson-

Ce n'est des auiourdhui que Mõtauban est Heretique & opiniatre.

gné. Le comte partant de Moiſſac, ſe delibera d'aller aſſieger Sauerdun, ville du Dioceſe de Toloſe & prochaine de Foix, qui ſ'eſtoit retirée de luy, & rendue au comte Toloſain, qui par ce moyen donnoit beaucoup d'ennemis à ceux de Pamies. Ce-pendant, certains nobles Pelerins vindrent d'Allemagne à carcaſſonne, que Nigrain de Boues, à qui le comte auoit concedé vne partie de la terre du comte de Foix, ioint à certains autres ſoldats qui eſtoiēt des garniſons du païs de carcaſſonne, conduit iuſques à Pamies. Ce-pendant, les comtes de Toloſe & de Foix eſtoient à Sauerdun: où ſ'acheminerent les noſtres auec les Allemans: dequoy aduertis les ennemis ſ'en fuirent de là: ainſi Nigrain reprint Sauerdun ſans guerre ou contradiction aucune. Durant ces entrefaites, noſtre comte partant de Moiſſac auec ſa gendarmerie, alloit vers Sauerdun: d'où eſtāt prochain, enuoya ſon camp, & paſſa outre iuſques à Pamies où eſtoient les Allemans, qu'il print pour aller deuant le chaſteau de Foix: d'où reuint trouuer ſa gendarmerie qui ſ'eſtoit acheminée de Sauerdun à Haute-Riue. Les habitās de Haute-Riue ſ'en eſtoient fuis de la face des noſtres, & auoient laiſſé le fort vuide: qu'il fit munir, par ce qu'eſtant ſitué entre Toloſe & Foix, il luy pouuoit ſeruir pour vexer les ennemis. Cela fait, le cōte ſe propoſa d'enuahir la terre du cōte de Cōmenge, & vint à Muret qui eſt pres de Toloſe: lieu fecōd, & aſſis ſur la

riuiere de Garonne : d'où eſtans prochains les habitans de la ville, de peur qu'ils auoient de nous, ſ'en fuirent dedans Toloſe:aucuns d'entr'eux mettans le feu au pont qui trauerſoit la riuiere, & eſtoit fait de bois,par où il nous falloit paſſer. Eſtans doncques arriuez deuant le fort,le pont bruſlé, & nous par ce moyen priuez de pouuoir paſſer, le cõte & pluſieurs autres ſe mirent dans la riuiere, non ſans grand danger : & eſtant roide & profonde, la paſſerent:& l'exercite planta ſes tentes aupres de la riuiere. Le Comte ſoudain auec pluſieurs des ſiens accoururent au pont:d'où à grande peine ils eſtaingnirent le feu. Soudain ſuruint vne ſi grande abondance de pluye, que la riuiere en creut : de maniere qu'il n'y auoit celuy qui la peuſt paſſer ſans danger de ſa vie. Le ſoir arriué, le Comte voyãt que tous ſes plus forts ſoldats & les plus aguerris,ayans preſque paſſé la riuiere,ſ'eſtoient retirez dans le fort:& les pietons moins forts, & priuez du moyen de pouuoir paſſer, eſtoiẽt demeurez de là campez ſur le riuage, appella ſon Mareſchal,& luy dit:Ie vueil retourner au camp : que dites vous ? le Mareſchal dit:Ne ſçauez vo' que toute la force du cãp eſt dedans ce fort? & que de là l'eau il n'y a que les pietons & Pelerins? D'abondãt l'eau eſt ſi groſſe & ſi forte,qu'il eſt impoſſible de la pouuoir paſſer. Outre ce, les Toloſains pourroient venir,& vous meurtrir, & tous les Pelerins.A quoy le Comte reſpondit:Ia n'ad-

Bõté digne d'un bon chef de guerre.

viẽne(helas)que ie ſuiue voſtre aduis. Les pauures de Ieſus Chriſt ſont expoſez au couteau, & ie demeureray icy? La volonté de Dieu ſoit faite de moy: car pour certain i'iray auec eux, & y demeureray. Soudain partant de la ville, trauerſa la riuiere, & retourna au cãp des pietons: où il demeura auec bien peu, c'eſt à dire, quatre ou cinq gẽdarmes ou enuiron, iuſques à ce que le pont rebaſty, le camp paſſa. O grãde probité de Prince ! Mais vertu inuincible de celuy qui ne voulut demeurer dedans le fort, pendant que les pauures Pelerins eſtoient expoſez au danger.

Comme le comte de Montfort print paiſiblement ſainct Gaudens, & vexa Toloſe de tous coſtez: le Comte Toloſain ſe retirãt au Roy d'Aragon, pour auoir ſecours.

CHAP. CVIII.

LE Comte eſtant à Muret, ſuruindrent les Eueſques de Commenges & Couzerans, hommes venerables, & eſquels Dieu habitoit, & qui aimoient vniquement l'affaire de Ieſus Chriſt: par l'aduis & induſtrie deſquels le Cõte eſtoit venu en ſes quartiers: qu'ils l'admoneſterẽt de paſſer plus outre, pour ſans aucune hoſtilité ſ'emparer de la plus part de la Gaſcongne: ce qu'il fit, ſ'acheminant à ſainct Gaudens, fort

appartenant au Comte de Commenge: d'où les habitans la receurent ioyeusement, & luy baillerent la ville. Là vint la noblesse du païs qui luy fit hommage, & receut les terres de luy. D'abondant, trauersant les montagnes vers Foix, ruina la pluspart du terroir de Roger de Commenge, neueu du Comte de Foix. Ce-pendant l'Euesque de Carcassonne, & les Pelerins qui estoient demeurez à Muret auec luy, se penoient à renforcer le fort, où le comte ayant despeché les affaires pour lesquelles il estoit allé en Gascongne, retourna, n'ayant de gendarmes Pelerins que le Comte de Thules, & quelques autres en bien petit nombre: & bien qu'il fust mal accompagné, si alloit il toutesfois bien souuẽt courir iusques aux portes de Tolose: d'où les habitans, bien que innumerables n'oserent iamais sortir sur luy: qui ce-pendant leur ruinoit toutes les forteresses d'alentour deuant les yeux. Lors estoit la ville de Tolose pleine outre mesure du peuple de Besiers & de Carcassonne: d'où les heretiques Routiers & fauteurs d'iceux, ayãt perdu leurs terres & seigneuries s'estoient retirez là dedãs, & l'auoient tellement remplie, que mesme les cloistres & monasteres, les chanoines chassez, estoient employez à estables & parcs de cheuaux & de brebis. O Tolose mere d'Heretiques! O tabernacle des larrons! Et n'est à obmettre, qu'elle estoit pour lors affligée & comme assiegée, nostre Comte estant d'vne part à

Bona verba quaeso.

Muret, & certains ſoldats d'autre à Verdun: d'autre coſté Balduin, & Guy frere du Comte d'vn autre. Tous ceux cy enuironnans Toloſe, venoient preſque tous les iours battre l'eſtrée iuſques aux portes d'icelle. Le Comte Toloſain, pour l'exigence de ſes crimes auoit deſia perdu toute ceſte terre là, excepté Toloſe & Mont-auban:& auoit eu recours au Roy d'Aragon, pour auoir conſeil & ſecours de luy au recouurement d'icelle. O iuſte iugement de Dieu, treſ-iuſte Iuge! O ſentence vengée du treſſainct Frere Pierre de chaſteauneuf! Qui ſouloit dire, comme i'ay entendu par ceux qui l'ont ouy de luy, que iamais l'affaire ne reuſſiroit bien en ſes quartiers, qu'au prealable quelqu'vn des Predicateurs ne mourut pour la deffenſe de la foy. Et à la mienne volonté, diſoit-il, que ie receuſſe premier le couſteau du perſecuteur. Voicy doncques ce miſerable Comte, qui ayant fait mourir ce treſſainct homme, par ce qu'il le reprenoit en ſa face, des impietez qu'il auoit commiſes, pēſoit par ſa mort eſtre eſchappé, & auoir recouuré ſa vie: mais Dieu retribuant vengence, & reuengeant le ſang de ſon Martyr, luy fit recouurer grande perte, d'où il penſoit auoir du gain, & en rapporta dommage irreparable. Et eſt auſſi à noter diligemment, que ledit miſerable Comte aimoit grandement, & auoit receu familierement le meurtrier de ceſt homme de Dieu: de maniere que l'amenāt par

les citez & chasteaux, comme par admiration & grãde singularité, disoit à chacun: Cestui-cy seul m'aime, seul s'accorde à mes parolles. Cestui-cy me deliura de l'ennemy, esleuant cest homme icy trescruel, que mesme les bestes muettes auoient en horreur, ainsi qu'auons entẽdu au rapport veritable de plusieurs chanoines de l'Eglise de Tolose: car depuis le iour qu'il fit ce meurtre là, en detestation de si tresgrand crime, iamais chien ne daigna prendre pain de sa main. O chose admirable! que i'ay voulu inserer icy, pour monstrer combien iustement le Comte de Tolose a esté exheredé. *Cas fort notable.*

De la fraudulente mort & cruelle captiuité de sept Pelerins, faite par Roger Bernard fils du Comte de Foix, pres de Lesignan.

CHAP. CIX.

Les choses posées en l'estat, Roger Bernard fils du Comte de Foix, cheuauchoit auec ses Routiers, passant pres de Carcassonne, & allant vers Narbonne: pour voir s'il pourroit atrapper des Pelerins, & les amener à Foix, ou les condamner à trescruelle mort. Aduint doncques, que quelque petit nombre luy en vint au deuant, qui venans de France, s'en alloient vers nostre Comte: lesquels voyans venir les ennemis, ne se soupçonnans pas d'eux, leur allerent au de-

re, à orner mon Liure de ſuperflus ornemens de parolles: mais ſeulement me ſuis eſtudié d'exprimer ſimplement la ſimple verité. Que voſtre digne Sainctete tiẽne pour certain donc, que bien que n'aye eu le moyẽ d'eſcrire par ordre toutes choſes aduenues en ce faict, qu'aumoins les choſes qu'ay eſcrites, n'en ayant rien eſcrit, que ie n'aye veu de mes yeux, ou apprins des perſonnes de grande authorité & dignes de tres-plaine foy, ſont fidellement & veritablement eſcrites. En la premiere partie donc de ceſt' œuure, ie touche briefuement les ſectes des Heretiques: Et comme noz Prouençaux ont eſté infectez dés les temps paſſez de ladrerie d'infidelité: & apres ce, comme les ſuſdits Heretiques ont eſté admoneſtez par les predicateurs de la parolle de Dieu, & miniſtres de voſtre Sainctete: afin qu'ils retournaſſent (preuaricateurs) au cœur de l'Egliſe. En apres, de l'aduenement des Croiſez, prinſes des chaſteaux, & autres choſes appartenantes au progres du negoce de la Foy, que ie repreſente par ordre le moins mal qu'il m'eſt poßible. D'où faut que ſçache le Lecteur, qu'en pluſieurs lieux de ceſt' œuure les Toloſains & autres Heretiques des autres Citez & Chaſteaux, & protecteurs d'iceux, s'appellent generallement Albigeois: pour-autant que les autres nations ſe ſont accouſtumées à nommer les Heretiques Prouençaux de tel nom. Et afin que le Lecteur puiſſe plus aiſément trouuer le contenu en ce Liuret, ſçache que ſelon les diuerſes ſucceßions du negoce de la foy, & progres d'iceux, toute ceſte œuure eſt dreſſée par diuerſes diſtinctions ou Chapitres.

HIST



HISTOIRE DES ALBIGEOIS.

De la Legation de Frere Pierre de Chasteau-neuf, & de Frere Rodolphe de l'ordre de Cisteaux, en la prouince de Narbonne.

CHAP. I.

EN LA prouince Narbõnoise, où quelquefois la Foy auoit fleuri, l'ennemi de la Foy commẽça à sursemer l'iuraye. Le Philosophe y a folié, prophanant les Sacremens, vraye saueur & sagesse de Dieu, & celuy qui au parauãt trompoit, est rẽdu nouice de la Pieté, vague & diuagant par l'erreur sans voye, faict sans chemin, & non au chemin. Deux Moines de Cisteaux embrasez du zele de la Foy, Frere Pierre de Chasteau-

uant ſans aucune peur:ce-pendant, les traiſtres ſuſdits preuoyans à leurs affaires, marchent le grand chemin, mais à petit pas : afin qu'il n'y euſt celuy qui ſe peuſt facilement apperceuoir qu'ils ne fuſſent des noſtres. Mais ſ'eſtant approchez les vns des autres, ſoudain ſes bourreaux treſcruels ſ'eſleuerent ſur les Pelerins, qui eſtoient en petit nombre & deſarmez : & qui ne ſe doutoient d'aucune trahiſon. Deſquels pluſieurs furẽt meurtris & demembrez, & les autres tenus en priſon, & les depeçoient par tourments tresforts, helas ! qu'ils inuentoient tous les iours auec grande ſolicitude, pour affliger les captifs, comme i'ay ouy dire à vn de noz ſoldats, qui auoit eſté priſonnier entr'eux, & les auoit veu gehẽner auec ſi treſgrande malice, qu'elle meriteroit d'eſtre preferée à celle de Diocletian & de Maxime: afin que ie taiſe innumerables preſtres & ceux qui traittoient le miniſtere, qu'ils pendoiẽt le plus ſouuent. Quelquefois (choſe horrible à ouyr dire) les trainoient auec des cordes attachées aux parties Genitales. O cruauté inhumaine! & rage non ouye.

Ainſi plãtẽt les Caluiniſtes leur Euangile.

Du colloque que le Comte de Montfort tint à Pamies auec les Prelats & ſes Barons, ſur les couſtumes qu'il falloit ordonner pour la reformation de la terre: qu'il iura & les ſiens d'obſeruer.

CHAP. CX.

L'An de l'incarnation de noſtre Seigneur 1212. & au mois de Nouembre, le noble Comte de Mont-fort aſſembla à Pamies les Prelats & Gẽtils-hommes de ſa terre, pour celebrer vn colloque general, de qui l'occaſion eſtoit: à ſçauoir, que noſtre Comte deuoit eſtre tenu de faire inſtituer aux bonnes mœurs le païs qu'il auoit acquis & ſubiugué à l'obeiſſance de l'Egliſe Romaine: l'hereſie chaſſée, qui l'auoit tout corrompu: au bien duquel deuoient eſtre plantées de bonnes couſtumes, parce que tout dés long temps auoit eſté abandonné aux rapines & larcins, le puiſſant opprimant l'infirme, & le fort le debile. Le Comte dõques voulut iuſtement poſer certaines bornes, qu'il ne ſeroit licite de paſſer: au moyen deſquelles la Nobleſſe peut viure de ſes droits, & rendre aux ſubiets le deuoir: & le menu peuple auſſi viure ſoubs les dons deuz aux ſouuerains, auec toute modeſtie. Et furent eſleuz pour ordonner des couſtumes douze hommes, qui iurerẽt ſur les Saincts Euangiles, d'eſtablir de toutes leurs forces telle couſtume, que l'Egliſe Catholique en demeureroit en ſes libertez, & la terre en ſeroit confirmée en meilleur eſtat. De ces douze eſleuz, quatre furẽt Eccleſiaſtiques: à ſçauoir deux Eueſques de Toloſe & de Couzerans, enſemble vn Templier & vn Hoſpitalier, & quatre ſoldats François: enſemble quatre habitãs du païs, deux ſoldats & deux bour-

Voici noſtre miſerable ſaiſon.

geois: par lesquels lesdites coustumes furẽt assez competemment ordonnées & confirmées. Et afin qu'elles fussent gardées inuiolablemẽt, nostre Comte & tous les gendarmes iurerent, auant qu'elles fussent publiées, de ne les oser iamais violer: & pour leur dõner plus d'authorité, furent redigées en escrit, & seellées des seaux de tous les Euesques, & du Comte.

Comme les Tolosains sortirent sur le païs de Gascongne, & de l'election de Guillaume l'Archidiacre de Paris, en l'Eueschė de Besiers, sans qu'il y voulut iamais prester consentement. CHAP. CXI.

COmme les affaires se passoient ainsi vers Pamies, les ennemis de la Foy commencerent à sortir sur la Gascongne, & y faire tous les maux dõt se pouuoient apperceuoir. Le venerable Euesque de Commenge ayant prins en sa compagnie certains gendarmes des nostres, s'achemina vers le païs de Gascongne, qu'il deffendit virilement contre les ennemis de la Foy. Cependant le Comte s'achemina vers le païs de Carcassonne & de Besiers, pour assembler certains Prelats, & deliberer des affaires de la Foy. Estãt paruenu à Besiers, le siege Episcopal vaquant, fut esleu par la commune volonté de tout le chapitre, le venerable Archidiacre Parisien, qui ne peut par aucune raison estre persuadé à consentir à l'election.

Election de l'Euesque par le Chapitre.

Comme le Roy d'Aragon arriua en Tolose, & assembla des Soldats: & du Colloque tenu entre luy, les Prelats, & le Comte de Mont-fort, entre Tolose & Lauaur.

CHAP. CXII.

ENuirō la feste des Rois le tres-mauuais Roy d'Aragon, enuieux sur le negoce de la Foy, arriua à Tolose: où il dressa des soldats, communicant aux excōmuniez & heretiques. Où estant, manda à l'Archeuesque de Narbonne, Legat du sainct Siege Apostolique, & à nostre comte, qu'il vouloit parlemēter auec eux de la paix, & composition d'entre luy & les ennemis de la Foy. Et fut assigné iour d'vn mutuel consentement, & lieu entre Tolose & Lauaur, où le colloque se tiendroit. Estāt paruenu au lieu du colloque, le Roy commença à prier l'Archeuesque de Narbonne & tous les Prelats, de vouloir restituer les terres aux comtes Tolosain, de commenge, & de Foix, & à Gaston de Bearn. A quoy l'Archeuesque de Narbonne respondit qu'il redigeroit en escrit ses demandes, & les enuoieroit toutes seellés aux Euesques qui estoiēt à Lauaur. D'autre part le Roy apres auoir amadouëz le comte & son fils, les pria durant les huict iours du colloque, de ne vouloir faire mal à ses ennemis. Qui respōdit: Et vraiement ie ne cesseray point de mal faire (estimāt estre mal fait de ne poursuiure point

Faict fort notable. les heretiques) ains pour l'amour de vous ie cesseray tous ces huict iours de bien faire: & promit aussi le Roy au cõtraire, que de la part des ennemis ne seroit aussi durant ces huict iours dõné aucun ennuy aux nostres. Mais ces ennemis infideles aduertis que les nostres s'estoient assemblez au colloque, bien qu'ils nous eussent asseurez par le Roy d'Aragon, commencerent à discourir par noz terres, vers le païs de carcassonne, & gaster tout: où ils tuerent aussi plusieurs personnes. O meschante tromperie! Trois iours apres que le Roy fut entré en Tolose, enuoya au colloque de Lauaur ses demandes escrites en la forme qui s'ensuit.

Demandes du tres-mauuais Roy d'Aragon, ennoyées aux Euesques du Colloque de Lauaur, en fa-ueur des Comtes Tolosain, de Foix & de Commenge, & du Seigneur Gaston de Bearn.

CHAP. CXIII.

PArce qu'on enseigne nostre saincte mere Eglise n'auoir seulemẽt des parolles, mais encores des coups: à ceste cause le fils deuot de l'Eglise, par la misericorde de Dieu Roy d'Aragon, demande tres-humblement & prie tres-instamment vostre saincteté, en faueur du Comte Tolosain, qui desire re-

Demande premiere pour le Cõte Tolosain.

tourner au ſein de l'Egliſe catholique : en faiſant perſonnelle ſatisfaction de tous excez cõmis, dommages & intereſts faits diuerſement aux Egliſes & Prelats:que ſelon l'aduis de l'Egliſe & ſa clemence accouſtumée, il ſoit miſericordieuſement remis & reſtitué aux poſſeſſions & autres biens qu'il a perdus. Et ſi d'aduenture l'Egliſe le trouue indigne d'vn ſi grãd bien, le Roy prie qu'il ſoit exaucé en faueur de ſon fils ieune, ſans pourtant qu'il ſoit tenu à la perſonnelle reſtitution : mais que le comte ſoit tenu d'aller aux frontieres faire la guerre aux Sarrazins au ſecours des Chreſtiens : & ſon fils ce pendant entretenu en fidelle garde, ſoubs la main de l'Egliſe catholique, iuſques à ce qu'il produiſe ſignes notoires de ſa bonté.

Seconde demande en faueur du Comte de Commenge politique.

Et parce que le comte de commenge ne fut iamais Heretique, ains les a touſiours chaſſez: & n'a perdu ſon païs, que pour auoir fauoriſé à ſon couſin le comte Toloſain, & luy auoir aſſiſté. Demande auſſi le Roy, & prie en ſa faueur, luy eſtant vaſſal, qu'il plaiſe à l'Egliſe le reſtituer en ſes biens, en ſatisfaiſant, ſelon le commandement de l'Egliſe, à tout ce dont ſera trouué coulpable.

Demande pour le Cõte de Foix politique.

Et d'abondant le comte de Foix n'eſtant, ny n'ayant iamais eſté heretique, le Roy prie pour luy, cõme pour vn ſien parent tres-cher, à qui ſans honte il ne ſçauroit faillir au beſoing, à ce qu'en ſa faueur ſoit reſtitué en ſes biens: ſatisfaiſant ce-pẽdant à l'Egliſe, & à tout ce en quoy par elle il auroit eſté

Demande pour Gastõ de Bearn. aduisé qu'il seroit coulpable. Et pour Gaston de Bearn son vassal, demande aussi & prie tresaffectueusement qu'il soit restitué en ses terres & feautez de ses vassaux: mesme estant prest de restituer tous dommages faits à l'Eglise, au iugement d'hommes non suspects, si d'auenture ne vous est loisible d'ouyr & expedier sa cause. En toutes ces choses premises, a semblé bon au Roy, la misericorde deuoir estre preferée au iugement. A ceste cause enuoient à vostre clemence ses Clercs & Barons, tenãt pour fait tout ce qu'il vous plaira accorder auec eux: vo' suppliant d'auoir en ce faict vne si grande prouidence, que secours puisse estre donné aux affaires de l'Eglise Catholique en Espagne, à l'hõneur de Dieu, & dilatation de nostre saincte mere l'Eglise, & honneur & auancement du Comte de Mont-fort, & de tous les Barõs.

Donné à Tolose, le dix-septiesme auant les Kalendes de Feurier, mil deux cens & douze.

Response des Prelats assemblez au Colloque de Lauaur, aux demandes faites par le Roy d'Aragon, en faueur des Comtes susdits.

A TRES-AIME, ET ILLVstre P. par la grace de Dieu Roy d'Aragon, Comte Barchmonense. Le Colloque congregé à Lauaur, Salut & sincere dilection en nostre Seigneur.

Nous auons veu les demandes que vostre Serenité a proposées auec prieres, en faueur du Comte Tolosain & de son fils, & des Comtes de Commẽge & de Foix, ensemble de Gaston de Bearn. Ausquelles lettres nous vous lisons aussi, fils deuot de l'Eglise, dont rendons graces à Dieu, & à son Fils Iesus Christ, ensemble à vostre Royale grandeur: à la charge qu'en tous les endroits à nous selon Dieu possibles, pour la mutuelle dilection, auec laquelle vous embrassez l'Eglise Romaine, & que nous portons à elle & à vous, iointe à la reuerence deuë à vostre Royale excellence, exaucerons volontiers voz prieres.

Response à la premiere demande, faite en faueur du Comte Tolosain.

ET sur ce que demandez & priez pour le Cõte de Tolose & pour son fils, nous a semblé bõ de respõdre à vostre Royale serenité, que tant la cause du Comte, que celle de son fils, qui depend du faict paternel, nous est ostée, comme euoquée soubs certaine prescrite forme à Maistre Theodose, par authorité du Pape. Et croyons que n'auez oublié, ains retenez de fraische memoire, cõbien sa saincteté a eslargi de graces audit Comte, apres auoir commis beaucoup d'exces: & d'abondant sçauez combien de grace, à noz prieres & intercessions, le venerable pere Archeuesque de Narbonne, Legat pour lors du Siege Apostolique, & Abbé de Cisteaux, luy faisoit & de bien

deux ans y a, s'il se fut voulu ranger à tout bien, attendu que ledit Legat vouloit que toutes ses Seigneuries & proprietez luy demeurassent entieres & sans lesion: & que mesme les droits qu'il auoit sur les forts des autres Heretiques, qu'il deffendoit & n'estoient pourtant de son Fief, luy demeurassent sans Albergue, sans Queste, & sans Caluacate: & des Forts qui estoient aux autres Heretiques, & hors de son Fief aussi, que ledit Comte disoit estre cinquante ou enuiron, vouloit le Legat que la quatriesme partie, voire troisiesme luy en demeurast. Mais ayant mesprisé une si grãde grace de l'Eglise de Dieu, de sa sainctété, & de ses Legats, venant directement contre tous sermens qu'il auoit faict le temps passé entre les mains des Legats, & adioustant iniquité sur iniquité, crime sur crime, mal sur mal, faisant la guerre à la Chrestienté, & ioint aux Heretiques & Routiers, faisant la guerre à la Foy & à la Paix, s'est rendu indigne de toute grace.

Seconde response à la demande proposée, en faueur du Comte de Commenge.

ET quant à ce que demãdez en faueur du Comte de Cõmenge, nous a semblé bon de vous respondre, qu'auons entẽdu pour certain, qu'apres plusieurs exces commis par luy, ayant rompu le serment, & contracté pacte auec les Heretiques & leurs fauteurs, il a aussi fait la guerre auec ces pestilents, sans iamais en auoir esté occasiõné, pour dõmage qu'on luy eust fait: mesme qu'ayãt esté

esté diligemment admonesté de se deporter de tels actes, & retourner à soy, se reconcilier à l'vnité de l'Eglise, neãtmoins il demeura en son impieté. Toutesfois s'il se presente pour estre absouz, & apres s'il se pleint de quelque chose, l'Eglise ne luy refusera point iustice.

Responſe à la demande faite en faueur du Comte de Foix.

Vostre Royale grandeur a faict aussi demande en faueur du Comte de Foix. A quoy nous respõdons, que nous sommes aduertis, qu'il a esté dés long temps le receptacle des Heretiques, mesme estant certain, que ceux qui entre eux se disent croyans, doiuẽt estre tenus pour tels: principalement, qu'apres plusieurs exces, & plusieurs sermens precedens, apres plusieurs obligations tant de personnes que de biens, apres s'estre ingeré d'auoir mis les mains sur les Clercs, & les auoir emprisonnez. A cause dequoy il auroit esté frappé du cousteau d'Anateme, mesme qu'apres la grace que le Legat luy faisoit à voz prieres, il a exercé toutes cruautez sur les hommes de marque, tant laiz, que gens d'Eglise, qui s'acheminoient auec toute simplicité & paureté, au seruice de Dieu contre les Heretiques de Lauaur: & nous asseurons que vostre grãdeur Royale n'ignore pas combien estoit grande la grace que le Legat luy faisoit à vostre contemplation, & ne manqua qu'audit Comte, que telle composition n'ait demeuré en son entier. Et d'abondant nostre Comte a des lettres seellées de vostre seel Royal, où est contenue ceste

clause. Que si le Comte de Foix se veut arrester à son plaisir: & ne veut escouter noz prieres apres, protestons ne tenir son party. Et de là les nostres ont grandement disputé: toutesfois s'il veut donner ordre d'estre absouz, se plaignant apres de quelqu'vn, l'Eglise ne luy deniera point iustice.

Quatriesme responce, à la demande faite en faueur de Gaston de Bearn.

VOus auez aussi demandé & prié, que Gaston de Bearn fust restitué en ses terres, & Feautez de ses vassaux. A quoy nous respondons, pour ne nous arrester à plusieurs, mais presque infinies choses qui luy touchent, que nous mettons à present soubs silence: disans qu'il a esté confederé auec les Heretiques recelateurs & deffenseurs d'iceux, contre l'Eglise Catholique, & les Croisez, estant persecuteur des Eglises & personnes Ecclesiastiques, comme est tres-notoire: & que mesme est venu au secours des Tolosains, au siege de Chasteau-neuf, meurtrier de frere Pierre de Chasteau-neuf, Legat du sainct Siege Apostolique: entretenant auec soy dés lõg temps les Routiers mesmes, en amena l'année passée quelques vns en l'Eglise Cathedrale d'Auloron, qui coupée la corde où pendoit la Custode du sainct Sacrement, la feirent tomber en terre, & espandirent le Sacrement du Corps de Iesus Christ (chose indigne d'estre ouye, mais plus d'estre faite) sur le paué: & ayãt violé les sermens, ietta ses mains violentes sur les Clercs. A cause dequoy, & pour plusieurs autres raisons que

nous taisons à present, ledit Gaston a esté anathematizé & excõmunié. Toutesfois, s'il veut satisfaire, suiuant le deuoir, à l'Eglise, & obtenir benefice d'absolution, se plaignant apres de quelqu'vn, luy sera fait droit sur ce qui luy appartiendra. Que si d'auenture vostre Royale maiesté vouloit interceder pour personnes constituees en tel estat, il ne nous seroit conuenable, ny permis de respondre autremẽt en tel cas, ny pour telles personnes. A ceste cause admonestons vostre Royale serenité, & l'exhortons à se souuenir, au nom de Dieu, & reduire en memoire l'honneur qu'a fait le sainct Siege Apostolique, & fait à present à vostre beau frere le Roy de Cicille: & mesme de ce que luy auez promis à vostre Sacre, & des commandemens qu'auez receuz. Nous prions Dieu vous vouloir long temps conseruer à son honneur, & de l'Eglise Catholique. Que si d'auenture par ceste nostre responsе ne vous est entierement satisfait, nous, à vostre contemplation, & pour la reuerence que vous deuons, communiquerons le tout à sa Sainctеté. Donné à Lauaur, le quinziesme des Kalendes de Feurier.

Comme le Roy d'Aragon pria les Prelats de faire trefues auec les Heretiques, iusques à la Pentecoste, ou pasques prochaines: ce qu'il n'obtint, dont en appella au siege Apostolique. CHAP. CXIIII.

LE Roy d'Aragon oyant les responses des Euesques, & par icelles voyant le refus de toutes ses demandes, se voyãt mesme priué du moyen d'exercer sa trahison,

trouua vne autre eſpece de tromperie. Il enuoia des meſſagers aux Eueſques, leur priant vouloir induire le Comte de Mõt-fort à donner trefues au Comte Toloſain, & au reſte des ennemis de la Foy, iuſques à la Pẽtecoſte prochaine, ou pour le moins iuſques à Paſques. Ce qu'oyans noz Prelats, ſe prenans garde que le Roy d'Aragon ne tẽdoit ailleurs qu'à faire entendre en Frãce que la deuotion eſtoit refroidie entre les Croiſez, meſpriſerent ceſte condition comme les precedentes. Et parce qu'il ſeroit long à reciter ce qui aduint d'vn coſté & d'autre, ie me contenteray de dire, que l'intention du Roy n'eſtoit autre, que de faire reſtituer les biens au Comte de Toloſe, & aux ennemis de la religion, comme a eſté amplement monſtré cy deſſus: mais les noſtres qui eſtoient hommes bien aduiſez & conſtans, ne voulurent ny leur rendre les terres, ny leur donner trefues. Le Roy voyãt le peu de prouffit qu'il faiſoit, receut aux grands deſpẽs de ſon honneur & bon renom, ſoubs ſa protection & ſauuegarde, tous les excommuniez, & les terres qu'ils tenoiẽt. Et pour mieux pallier ſa malice, appella au Siege Apoſtolique, comme d'abus: mais noz Prelats ne receurent aucunement ſon appellation, qui eſtoit pour diuerſes cauſes, friuole, & ſans vertu: & luy enuoya l'Archeueſque de Narbonne, Legat du Siege Apoſtolique, des lettres, en la forme & maniere qui ſ'enſuit.

L'Archeuesque de Narbonne, Legat du sainct Siege Apostolique, fait deffense au Roy d'Aragon, de fauorir Tolose, & autres terres exposées aux Croisez, sur peine d'excommunication.

A TRES-ILLVSTRE P. SEIgneur P. par la grace de Dieu Roy d'Aragon, frere A. par la diuine misericorde Archeuesque de Narbonne, Salut en charité d'esprit, & entrailles de Iesus Christ.

NOus auons entendu non sans grand regret & amertume d'esprit, que vous vous disposez de receuoir soubs vostre protectiõ & sauuegarde la cité de Tolose, & fort de Mont-aulban: ensemble toutes les terres baillees à Sathan, & tirees de la communion de l'Eglise pour les crimes d'heresie, & beaucoup d'autres meschancetez: à cause dequoy elles auroient aussi esté exposees. Laquelle chose estant vraye, ce que Dieu ne vueille permettre, il est impossible que ce soit sans perte de vostre honneur, & preiudice de la dignité Royale qui est en vous. Nous dõques ialoux de vostre salut, gloire & honneur, supplions de toutes les entrailles de dilection vostre Royale grandeur, la conseillons, admonestons & exhortons en nostre Seigneur, & en la puissance de sa vertu, & de la part de Dieu nostre Redempteur Iesus Christ, & authorité de son tres-sainct Vicaire nostre Euesque & Pontife

premier, mesme par la legation à nous commise, vous inhibons que vous n'ayez ny par vous, ny par autres, à receuoir ou deffendre lesdites terres: & vous desirõs & souhaitons si pouruoyant, que ne conuersant auec les Heretiques excommuniez maudits, & leurs fauteurs, ne contractiez auec eux, & encouriez la tache d'excommunication: & desirons que sçachiez, que s'il vous semble bon de laisser quelques vns des vostres pour la tuition & deffense de ladite terre, qu'estans tous excommuniez de droict, nous ne faudrons à les faire denoncer pour tels.

Comme le Roy d'Aragon receut soubs sa protection & sauuegarde le Cõte Tolosain, & ses complices, qui luy presterent serment de fidelité.

CHAP. CXV.

LE Roy d'Aragon ne se prenant garde à rien, finit ce qu'il auoit mal cõmencé en pis, receuant soubs sa protection les Cõtes Tolosain, de Commenge & de Foix, ensemble Gaston de Bearn, & tous les gendarmes Tolosains & Carcassonnois, bannis par les crimes d'heresie, les receuant tous à serment, mesme la cité Tolosaine: qu'il presuma (bien qu'elle fust au Roy de Frãce) s'approprier, & tout le païs que les Heretiques auoient occupé. Et n'est à omettre, que comme les nostres estoient au colloque de Lauaur, le Comte de Mont-fort leur ayant ac-

cordé trefues, durant le temps du Colloque, & le Roy d'Aragon à nous le mesme, ils ne cesserent pourtant de marcher d'vn costé & d'autre, & donner mille ennuis aux nostres: desquels en prindrent plusieurs, & meirent d'autres à mort: brief, ils nous feirent infinies fascheries: sur la reparatiõ desquels maux, le Roy d'Aragon bien souuent requis, n'en feit pourtant faire aucune satisfaction. S'apperceuans les nostres doncques, qu'il les detenoit auec ses messagers, lettres, & appellations superflues: & mesme du temps du Colloque, & des tresues, qu'il permettoit les nostres estre vexez appertement des Heretiques qu'il fauorisoit, se retirerent de Lauaur. Toutesfois deuant que partir, ils escriuirent au Pape, du commun affaire de l'Eglise, & du susdit Colloque, en ceste maniere.

Comme le Concile de Lauaur escriuit au Pape, les maux que le Comte Tolosain faisoit à l'Eglise.

A TRES-SAINCT ET HEVREUX Pere en Iesus Christ, leur Seigneur Innocent, par la grace de Dieu souuerain Pontife, ses deuots & humbles seruiteurs, Archeuesques, Euesques & autres Prelats, assemblez au Concile de Lauaur, pour l'affaire de la saincte Foy, desirent de toute leur affection, longue vie & salut.

DEstituez du moyen de pouuoir rendre dignes graces à vostre soucieuse Paternité, n'ayant langue ny plumes propres pour les exprimer, n'auons sceu moins faire, que de prier le souuerain retributeur de tous biẽs, de vouloir en cest endroit suppleer à nostre deffaut, & vous rẽdre le bien qu'il vous a pleu eslargir, & à nous & aux nostres, & à toutes les autres Eglises de noz quartiers. L'heresie semee de longue main, ayant tellement preualu en ces quartiers, que le seruice de Dieu y est tombé en mespris & honte, & les Routiers y violentẽt le Clergé, & rauissent les biens Ecclesiastiques, voire tãt nobles que vulgaires, reduits en sens reprouué, ayãt desuoyé de la rectitude de la foy. A ceste cause vostre Sainctetéa iustement ordõné le camp des Croisez, pour la repurgation de ceste peste, & mesmement le Comte de Montfort luiteur inuincible, & combateur braue pour la guerre de Dieu: au moyẽ de qui l'Eglise, qui estoit presque destruite en ces quartiers, cõmença à ce releuer & leuer la teste: mesme les aduersitez & erreurs pour la pluspart destruites, & presque tous les chefs de telles erreurs accablez. Restent encores quelques reliques de ladite peste, mesme en la cité Tolosaine, auec certains Forts, & le Comte Tolosain, qui dés long temps (cõme vostre Saincteté sçait) a esté fauteur & protecteur des Heretiques, pour lesquels il combat ordinairement l'Eglise de toutes ses forces, s'opposant aux vrais Catholiques, pour les ennemis de la foy: mesme depuis qu'il reuint deuers vostre Saincteté, auec commandement: par lequel, outre & hors ses merites, vous estes

deporté misericordieusement en son endroit: Satan entra, comme est notoire en son cœur, & rendu ingrat des graces à luy conferées, n'accomplit rien de tout ce qu'il auoit promis à vostre sainctèté: augmentant les peages outre mesure, ausquels il auoit renoncé: & se ioignant à tous ceux qu'il a cogneus ennemis de l'Eglise & de nous, menaçant par l'opinion qu'il auoit que Othon fut rendu ennemy de Dieu & de l'Eglise, de prendre ses forces: & sous sa confiãce la renuerser, chasser, & extirper le Clergé de tout son païs, s'estudiant plus ardamment que iamais, à nourrir & caresser tous les Heretiques & voleurs qu'il auoit souuẽt abiurez, mesme lors que le siege estoit à La-uaur, où estoit la chaire de Satã, & presque le magazin de cest erreur. Il enuoya des soldats & protecteurs à ces peruers: mesme à vn sien chasteau, qui se nomme Casser, furent trouuez par les Croisez plus de cinquante Croyans Heretiques, qui furent bruslez. Et d'abõdant contre l'Eglise Catholique & sa gendarmerie, implora l'aide de Sauaric ennemy d'icelle, Seneschal du Roy d'Angleterre, auec lequel il entreprint d'aller assieger le Comte de Montfort à Chasteau-neuf d'Arry. Mais la dextre de Dieu y besongnãt promptement, sa presomption fut soudain reduite en confusion: de maniere que peu de Catholiques chasserent vne grande multitude d'Arriens. Et ainsi fraudé sur la confiance qu'il auoit à Othon & au Roy d'Angleterre, comme ayant tenu vn roseau pour baston, songea pour dernier refuge vne abominable impieté: enuoyant des messagers au Roy Marochien, implorant son secours, nõ seulement pour la ruine de nostre terre, ains encores de

Le mesme se permettẽt & poursuyuent les caluinistes.

Estrãgers introduits en Frãce par les heretiques.

Arriens. Albigeois

Autãt en ont fait

les Caluinistes enuers le Turc, Reistres & Anglois.

tout le Christianisme. Mais la misericorde de Dieu empescha ses desseings. D'abondant, ayant chassé l'Euesque d'Agen de son siege, le priua de ses biens, & tint les Abbez de Moissac & de Mont-auban long temps prisonniers, voire enuiron vn an: & qui plus est, les Routiers ses complices affligerent innumerables Pelerins, tant clercs que lais, par diuers tourments: & en ont tenu & tiennent encores plusieurs. Pour tous lesquels actes sa fureur n'est point destournée: mais encor' sa main est estendue: de maniere que pour estre faite pire que soymesme, il besongne, tāt par soy, que par son fils & complices, les Comtes de Foix & de Cōmenge, & par Gaston de Bearn & autres Routiers, hommes tresmechans & peruers, tout le mal qu'il peut contre l'Eglise de Dieu. Et comme par diuine vengeance & censures Ecclesiastiques, le Comte tres-chrestien a iustement occupé leurs terres presque toutes, comme terres des ennemis de Dieu & de son Eglise, encores eux perseuerās en leur malice, & mesprisans de s'humilier sous la puissante main de Dieu, se sont nouuellement retirez au Roy d'Aragon, auec intention de deceuoir vostre clemēce & subiuger l'Eglise de Dieu: & l'ont amené en Tolose auec nous, du temps que par le commādement des Legats nous estiōs assemblez à Lauaur, pour tenir vn Colloque, ou est qu'il nous a proposé, & ce à quoy nous luy auons respondu, pourra plus amplement cognoistre vostre sainĉteté, à qui nous enuoyons le tout seellé. A cause dequoy, tous d'vne mesme volonté & accord, vous en auons voulu faire sage, deliurant noz ames par tels aduertissemens: afin qu'à faute de ce, chose qui appar-

tiẽne au negoce de la foy ne ſoit obmiſe. Sçachez außi pour certain, que ſi ce qui leur a eſté oſté iuſtemẽt, & auec ſi grande effuſion de ſang Chreſtien, leur eſt reſtitué, que non ſeulement l'erreur empirera, mais auſſi, de là en dependra la ruine ineſtimable du Clergé & de toute l'Egliſe. Et attendu qu'il me ſeroit impoßible de coucher par le menu toutes les enormitez abominables, & crimes de ces pendus, ſans accroiſtre le volume de ce liure plus que du deuoir : à ceſte cauſe auons commandé aux porteurs de vous faire rapport de bouche de quelques choſes qui reſtent : par le moyen deſquels voſtre ſaincteté pourra entẽdre la pluſpart du demeurant. Donné au conſeil de Lauaur, le douzieſme des Calendes de Feurier.

Des Ambaſſadeurs du concile de Lauaur enuoyez à ſa ſainctete: de qui ils impetrerent pour le Comte de Montfort tout ce qu'ils voulerent.

CHAP. CXVI.

LEs deputez pour apporter les lettres à ſa ſainctetê, eſtoient les venerables Eueſques de Couzerãs, l'Abbé de Clairac, & l'Archidiacre Pariſien, enſemble maiſtre Theodoſe, & vn certain Clerc qui auoit longuement eſté correcteur en court de Rome, nõmé pierre Marqui. Où pluſtoſt qu'eſtre arriuez, le Roy d'Aragon auoit taſché de trõper

neuf, & Frere Rodolphe, par authorité du Pape constituez Legats, contre la peste d'Infidelité, banissans toute negligence, & vsans officieusement de la Legation à eux commise, sont entrez en la ville de Tolose, & se sont attaquez à celle d'où principalement est issu le venin, empoisonnāt les peuples, & par ce moien, les faisant defaillir de la cognoissance de Iesuchrist, de la vraye splendeur, de la deifique charité, la racine d'amertume germant en haut, auoit plus profondemēt prins force aux cœurs des hommes : qui ne se peut, sans grande difficulté, desraciner. Souuent & beaucoup a esté cōseillé aux Tolosains, d'abjurer les Heresies, & banir les Heretiques : conseillé leur a esté souuent, mais iamais mis en teste: tant estoient amorcez à la mort ceux, qui s'estoient separez de la vie, affectez & infectez d'vne autre sagesse terrienne & diaboliq̃, & vuide de celle sagesse, qui est d'enhaut: suasible, cōsentant aux bons.

Finalement, ces deux Oliues, & ces deux Chandeliers reluisans deuant Dieu, imprimās aux serfs vne crainte seruile, les menassant d'vn desespoir des choses, du desdain des Princes & des Loix, leur persuaderent l'abjuration des Heretiques & chassement d'iceux. Et ainsi ils craignirent plus d'offenser, pour crainte de la peine, que comme dit le Poëte, pour l'amour de la vertu. Ce qu'ils ont monstré, par indices notoires & manifestes: car soubdain qu'ils furent faicts periures, endurās le rechoir de leur

misere, à belle minuit cacherent leurs Heretiques, preschans en leurs Cõuenticules. Helas! combien est il difficile, d'estre distraict de la coustume? Ceste Tolose, mais toute Dolose, dés sa premiere fondation, ainsi qu'on afferme, peu souuent, ou iamais n'a esté nette de ceste peste, ou detestable pestilence : de ceste Heretique prauité, espandue successiuement par le venin d'infidelité superstitieuse, des peres aux enfans.

Ainsi ont faict les Luteriẽs, Caluinistes & Anabaptistes.

A ceste cause, en vengence d'vn si grand crime, elle tesmoigne auoir iustement enduré les mains du vengeur, qui est Dieu : mesme la ruine de la depopulation: iusques à voir le milieu de la cité descouuert, par le labourage, que les socs y auoient faict, par succession de temps, iustement puni de ses iniquitez: voire vn de ses heroiques Rois, qui quelque temps regna en icelle, nommé Alaric, infecté de ceste antique peruicacité, fut redigé en extreme honte, pendu en vn gibet, aux portes de ladicte Cité de Tolose.

C'est le grain & naturel germe des Viperes de ladicte Cité de Tolose, non encore en ma saison distraicte d'icelle impieté : ains qui ayant en soy enduré vne heretique nature, & vne Heresie naturelle, chassé par la fourche, digne vengence de tels crimes, encor a soif de simboliser à ses peres : ou, comme lon dit vulgairement, patriser: cupide de degenerer, vagabonde: le voisinage de qui, cõme l'vlcere d'vn,

l'Apostolique simplicité, ayant desia obtenu prouision, par laquelle estoit cõmandé au cõte Simon de Montfort de restituer les terres aux Cõtes de Tolose, de Cõmenge, & de Foix, ensemble à Gaston de Bearn : & escriuit aussi sa saincteté à l'Archeuesque de Narbonne des lettres, par lesquelles luy sembloit reuoquer les indulgences données à ceux qui s'estoient croisez contre l'Heresie Albigeoise. Où estãt arriuez les nostres, trouuerẽt le Pape assez dur, pour la foy qu'il auoit adioustée aux embassadeurs du Roy d'Aragon: mais ayant apres entendu la verité du fait, cassa & reuoqua tout ce qu'il auoit fait : luy escriuãt en la maniere qui s'ensuit.

Lettres du Pape au Roy d'Aragon, par lesquelles luy enioint d'abandonner les Tolosains: luy prohibant de s'opposer en façon quelconque au negoce de la foy.

INNOCENT SERVITEVR des seruiteurs de Dieu, à P. Illustre Roy d'Aragon.

Celuy en la main de qui sont les cœurs de tous les Rois, t'inspire. Humblement te supplions, afin qu'ayant accez auec prudence aux reprehensions, obsecrations, & increpations qu'il nous conuient faire, suyuant le commandement Apostolique,

tu puisses aussi receuoir par vne filiale deuotion, celles que par mesme deuotion & affection paternelle nous produirons en toy : & afin qu'obeisses aux salutaires admonitiõs & conseils, & que receuant la correction Apostolique, tu demonstres auoir eu vne sincere affection en ce en quoy sans aucun doute appert que tu as failly: car pour certain, tout le mõde sçait, & croy que ta serenité ne l'ignore point, ny ne l'oseroit nier, qu'ẽtre tous Princes Chrestiens nous nous sommes estudiez à t'honnorer peculierement: au moyen dequoy, tes traces & bon bruit se sont accreuës: à la mienne volonté que la deuotion se fut quant & quant augmentée: sar ne te seroit moins expediant, qu'à nous agreable. Mais en cela tu es remarqué pour n'auoir sceu preuoir à toy, ny nous deferer à nous. Et ores que les citoiens Tolosains, comme membres pourris ont esté retranchez par le cousteau de l'excommunication, & la mesme cité par Ecclesiastique interdit, par ce qu'aucuns habitans d'icelle sont heretiques, & autres croyãs, fauteurs & protecteurs d'iceux : de maniere que cela a occasionné ceux que l'exercite de Iesus Christ, mais Iesus Christ mesme enuoyé s'abandonne leur païs : pour à ceste occasion s'acheminer vers Tolose. Et toy ayant oublié la crainte de celuy qu'il semble que tu vueilles vaincre, ou destourner sa main de sur eux, bien que leurs demerites la requierent, estendue ta protection sur eux & defense, exerçant impieté sous ombre de pieté, & au scãdale du peuple de Iesus Christ, les as receus au grãd detriment de ton honneur. Ayant doncques nouuellement ouy ce que nostre venerable frere l'Euesque Segobience, & nostre bien aimé fils Colomb tes Ambas-

sadeurs, ensemble ce que les Legats nostres nous ont fait entendre, & mesme le Comte de Montfort, estant auec eux en nostre Prouince, & lettres d'vn costé & d'autre adressées à nous pleinement entendues, mesme ayant prins l'aduis de noz freres, desirant pouruoir à ton honneur, & touchant la renommée, & touchant l'indamnité de ton salut, mesme quant à la terre. A ceste cause nous a semblé bon t'enioindre, en vertu du sainct Esprit & au nō de saincte obediēce, que n'ayes à donner conseil, faueur ou secours ausdits Tolosains: ains les laisser, quelque promesse que leur ait faite ta serenité, ou autre obligation quelcōques passées au preiudice de la discipline Chrestienne: & ce durant le temps qu'ils perseuereront en leur opiniatrise. Que si d'aduenture le Comte Tolosain a volonté de retourner en l'vnité de l'Eglise, suyuāt le rapport que tes Ambassadeurs nous en ont fait: nous donnons mandement & authorité à nostre frere l'Euesque de Tolose, homme de sincere opinion & entiere vie, & qui a bon tesmoignage, non seulement en ce qui est d'interieur, mais encores par dehors, de choisir deux hommes legitimes cautions, & dignes tesmoings de telle acte, & le reconcilier à l'vnité de la foy. Et au contraire, faire exterminer tous ceux qu'il trouuera opiniatres, & perseuerās en leur impieté, & publier leurs biens: de maniere qu'ils ne soiēt iamais receus en la cité, si premier par inspiration diuine ils ne produisent œuures qui les tesmoignent vrays & Catholiques Chrestiēs. Et ainsi la cité reconciliée & purgée, entendons qu'elle demeure sous la protection du siege Apostolique, sans estre plus molestée du Comte, ny autres Catholiques: mais

plustost defendue & entretenue : Et sommes bien esmerueillez, que pour la restitution de ladite terre des nobles hommes, les Comtes de Foix & de Commenge, & de Gaston de Bearn, qui pour plusieurs crimes sont iustement excommuniez, ayãt par tes Legats supprimé la verité, & subrogé le mensonge, tu as furtiuement obtenu mandement en leur faueur. A ceste cause, nous le reuoquons entierement, que s'ils desirent d'estre recõciliez à l'vnité de la foy, comme ils font semblant, nous donnons mandement à l'Archeuesque de Narbonne nostre Legat par lettres expresses, que non seulement il reçoiue la caution du serment qu'ils ont desia rõpu : mais aussi toutes autres telles qu'il cognoistra estre expediãt. Lesquelles choses deuëment premises pour vrais indices de deuotion, nous donnerons ordre de deputer quelqu'vn de nostre costé, homme pouruoyant & ferme, & qui ne clochera d'vn costé ny d'autre : ains marchera le droit chemin, & qui approuuera ce qu'il trouuera de bon, corrigeant ce-pendant ce qui manquera : & qui fera rendre iustice tãt aux nobles, qu'à autres compleignans. Ce-pendant nous commãdons que trefues solides & fermes soient faites entre toy & le Comte de Montfort, & entre tes terres & les siennes : mandons d'abondant au susdit Comte, que pour la terre qu'il tient de toy, il te rende reueremment le deuoir : & ne voulons estre caché à ton excellence, que si d'aduenture les Tolosains & nobles susdits se deliberent de perseuerer en leur erreur, que nous par les indulgences desia innouées, excitons tous les croisez & autres fideles Catholiques à leur courir sus, pour (moyennant la faueur & grace de

Dieu) l'extirpation de ceste peste: & autãt rudement contre les Comtes susdits, que contre quelconques autres qui les reçoiuent ou defendent : plus dõmageables que les mesmes Heretiques. A quoy les exhortons au nom de Dieu des batailles : admonestons & prions ta serenité au nom de Dieu, à ce que prõptement elle accomplisse de toutes ses forces, les choses premises estant aduertie qu'auenãt le cõtraire de ce que nous croyons, qu'outre la diuine indignation que pourras rappeller sur toy, encores t'en attẽd vne ruine irreparable: mesme, que tant soit que nous aimions ta personne, si ne pourrions te pardonner ny te deferer contre la foy & la religion. Que les exẽples doncques tant anciens que modernes, te facent voir les dangers qui t'attendent, empeschant vn si sainct œuure. Donné à Latran, le douziesme des Calendes de Iuin, & de nostre Pontificat l'an 16.

Politiques, nõ moins dõmageables que les heretiques.

Comme le Roy d'Aragon manda au Comte de Mõtfort de s'en venir parlementer auec luy pres de Narbonne: pour le faire prendre à ses ennemis.

CHAP. CXVII.



LE concile des Euesques tenu à Lauaur, le Roy d'Aragõ sorty de Tolose, apres y auoir laissé plusieurs de ses suiets pour la deffendre, mãda quelques iours apres à nostre Comte, qu'il vouloit parlementer auec luy pres de Narbõne. Qui luy voulant rendre le deuoir d'vn bon vassal,

vassal, luy accorda. Mais le Roy ne se trouua point au lieu assigné, cõme il n'auoit aussi deliberé de faire: mais y enuoya plusieurs Routiers, tant des siẽs que des Tolosains: & se craignoit on qu'arriuant le cõte, ils ne le prinsent en trahison: dequoy aduerty, se retira promptement du lieu assigné pour parlementer.

Comme le Roy d'Aragon deffia le Comte, & le Comte luy, par Lambert de Tureyo son Herault.

CHAP. CXVIII.

PEu de iours apres, le Roy d'Aragon enuoya ses Heraults vers le comte, auec lettres contenãs que le Roy le deffioit, le menassant au possible: toutesfois quelque deffy qu'il y eust, & quelque grande superbe qu'il monstrast, nostre comte ne voulut iamais porter dommage à ses terres: bien que tous les iours il endurast beaucoup de maux en icelle. Mesme ceux de Catallongne entroient ordinairemẽt en noz terres, & les endommageoiẽt de toutes leurs forces.

Peu de iours apres nostre Comte luy enuoya Lambert de Tureye bon soldat & discret, luy demandant par luy, s'il se deuoit aprester à resister au deffy que ses Heraults luy auoiẽt annoncé: ce qu'il n'auoit encores deliberé faire, ains estoit en bonne volonté de luy rẽdre tout

office de bon vassal: luy offrant d'abõdant, que s'il se plaignoit de ce que sa saincteté luy auoit conferé des terres des Heretiques secouru par les croisez, s'en sentoit greué, qu'il estoit prest à en endurer le iugement de la cour de sa saincteté, ou de son Legat l'Archeuesque de Narbonne: & bailla aussi audit gendarme certaines lettres pour luy presenter, pour sçauoir s'il auoit deliberé de demeurer en son obstination. Or le contenu des lettres estoit tel. Le Comte escriuoit au Roy sans salutation, luy signifiãt que depuis le temps apres tãt d'offres de droit & de paix, il demeuroit en son deffy & obstination, le Cõte le deffioit semblablement, luy disant que doresnauant il ne luy estoit tenu à seruice aucun, & qu'il esperoit, moyennant l'aide de Dieu, se deffendre & de luy & de ses complices. Le gendarme doncques susdit arriué vers le Roy, luy recita fidellement deuant tous ses Barons, tout ce dont il estoit chargé par le Comte de Montfort, auec vne grande promptitude & pouruoiance: & le Roy obstiné, mesprisa tout moyen de paix, & ne voulut reuoquer le deffy prononcé contre le Comte. Soudain le Herault luy presenta les lettres de deffy, que le Comte luy enuoyoit pour le deffier, qui furent quant & quant leuës deuant tout le monde. Cela fait, le Roy & tous les siens furent surprins d'vne grande fureur: & apres tirerent le messager de la salle, & le mirẽt en seure garde, le Roy demandant aduis sur ce

qu'il en deuoit faire: & luy fut dit, qu'il le deuoit renuoyer au Comte, pour par ce moyen luy commander de s'en venir luy rẽdre le deuoir de vassal. Ce que ne voulant faire, se iugeroit digne de mort. Le lendemain le messager fut r'introduit en la salle du Roy, repliquant plus diligẽment que iamais, & auec plus grande audace, les propos du iour precedant: qui ioignant d'abondant, que s'il y auoit celuy des gendarmes du Roy qui voulust soustenir que le Comte de Montfort eust iniustement offensé le Roy, ou qu'il fust aucunement infidelle en son endroit, il estoit prest à soustenir le contraire au combat. Mais n'y ayant celuy qui l'osast prẽdre au mot, chacun criant apres luy, fut toutesfois apres beaucoup de dangers de sa vie, lasché par le Roy, aux prieres d'vn soldat Aragonnois qui le cognoissoit: & ainsi s'en retourna vers le Comte. Deslors le Roy qui au parauant n'auoit persecuté le Comte qu'ocultement, commença ouuertement à le poursuyure, & fascher en toutes choses.

Comme Loys fils du Roy de France Philippe se croisa, & le Roy d'Aragon enuoya en France pour empescher la venuë des Croisez.

CHAP. CXIX.


'An de l'incarnation mille deux cens & douze au mois de Feurier, Loys fils du Roy de France, iouuenceau tres-

uoux, & adoleſcent de bonne nature, ſe croiſa contre les Heretiques: dequoy aduertis infinis ſoldats, & pour l'amour de luy, & prouoquez par mutuelle emulation, prindrent la croix. Mais oyant le Roy de Frāce que ſon fils eſtoit croiſé, en fut grandement dolent, & ne nous appartient d'exprimer la cauſe de ſa douleur. Le premier iour dōcques du Kareſme, le Roy aſſembla vn colloque general en la cité de Paris, pour ordōner des forces de ſon fils, & ſçauoir qui, & combien de gens marcheroient auec luy. Et eſtoient pour lors à Paris, les Eueſques Toloſain & Carcaſſonnois, hommes de toute ſainɛteté, qui pour lors eſtoient venuz en France, pour auancer le negoce de la foy, entre les Heretiques faſcheux. Et le Roy d'Aragon, qui au poſſible empeſchoit le negoce de la foy, enuoya ſes Ambaſſadeurs au Roy de France, l'Eueſque de Barcellone accompagné de certains gendarmes, qu'il y enuoya pour deux cauſes: la premiere, par ce qu'il ſollicitoit le Roy de luy donner ſa fille en mariage, voulant laiſſer ſa femme legitime, fille de Guillaume de Mont-Eſpan, où il l'auoit deſia delaiſſée. Mais elle ſ'eſtoit adreſſée au Pape, ſe complaignant du tort qui luy eſtoit fait. Sa ſainɛteté ayant cogneu plus à plein la verité, donna ſentence contre le Roy, & confirma le mariage entre luy & la Roine. Le Roy d'Aragon vouloit auoir la fille du Roy de France, pour par ce moyen l'alecher à ſoy,

& reuocquer ſon cœur de la dilection du negoce de la foy, & ſecours du Comte de Montfort : mais eſtant notoire aux Ambaſſadeurs, qui eſtoient pour lors en la cour, que le Pape auoit confirmé ſon mariage, n'oſerent faire mention de contracter celuy, pour lequel ils eſtoient venuz en cour. La ſeconde cauſe de telle legation eſtoit : par ce que le Roy d'Aragon auoit receu la cité Toloſaine, qui dés long temps auoit eſté la retraite & ſentine des Heretiques : & receut auec leſdits Heretiques & tous leurs fauteurs en ſa protection & ſauuegarde : communiquant auec les excommuniez Heretiques. Ce qui eſtoit pour amoindrir le zele des croiſez, & faire ceſſer la deuotion des Pelerins. Aſſez trauailloient leſdits deputez, exerçants impieté ſous ombre de pieté, voulant le Roy d'Aragon la cité Toloſaine, & certains autres forts des enuirons, demeurer ſans dommage : pour par ce moyen vouloir deſtruire, & du tout diſſiper tout le negoce de la ſaincte foy. A meſme fin enuoya il certaines lettres au Roy de France, à la Comteſſe de Champagne, & à pluſieurs autres, toutes cachetées des cachets de pluſieurs Eueſques de ſa terre : par leſquelles sembloit aduis que le Pape reuoquaſt l'indulgence donnée contre les Heretiques. Ces lettres faiſoit il publier par la France, pour deſtourner tout le mõde de la peregrination. Ces choſes breſuement reduites, pourſuyuons à parler de ſa

malice. L'Euesque de Barcellone & autres Ambassadeurs du Roy d'Aragon enuoyez, pour trauailler à l'empeschement de la venuë des croisez contre les Heretiques, voyant que le fils du Roy & plusieurs autres nobles s'estoient croisez, n'oserent sonner mot de la reuocation des nostres, touchant la peregrination: & par ce moyen furent contraints s'en retourner, sans rien auancer de tout ce dont ils estoient chargez. Et le Roy de France, qui comme dit est, auoit assemblé son colloque à Paris, ordonna en l'assemblée de ses Barons, le voyage de son fils: assignant le iour de son partement, dans les octaues de la Resurrection nostre Seigneur. Quoy plus? chacun entre les Chrestiens se resiouït, & n'y a entre les Heretiques que dueil & crainte grande. Mais ô misere! peu apres nostre lire se conuertist en pleurs, & les pleurs des ennemis en ioye: car l'ancien ennemy de l'humain lignage Satan, voyant que l'affaire de Iesus Christ, moyennant le labeur & industrie des croisez, estoit pres de sa consommation, inuentant nouueau artifice d'endommager, voulut empescher ce dont la consommation luy estoit fascheuse, & suscita au Roy de France tant de guerres & si grandes occupations, qu'il luy fallut retarder son fils & les croisez, de l'execution de la peregrination proposée.

Comme Manaſſes Eueſque d'Orleans, & Guillaume Eueſque d'Auxerre freres germains ſe croiſerent, & vindrent au ſecours: du degaſt des maiſons Toloſaines, & aſſemblée des gentils-hommes à la feſte du nouueau gendarme Almeric.

CHAP. CXX.



EN ce meſme temps, Manaſſes Eueſque d'Orleans, & Guillaume Eueſque d'Auxerre freres germains, hõmes en tout & par tout loüables & conſtans, deux grãds, voire principaux luminaires, prindrẽt la croix contre les Heretiques, apres auoir veu l'arreſt de la multitude des croiſez, qui auoient laiſſé le negoce de la foy en danger bien eſtroit: par ce que par la demeure des Pelerins, les Heretiques auoient dreſſé les cornes plus cruellemẽt que de couſtume. Ayant aſſemblé donc auec eux les ſoldats qui leur fut poſſible, d'vne ardeur d'eſprit & vertu admirable, prindrẽt leur chemin contre les Heretiques: preparez non ſeulement à y employer leurs biens, mais encores au beſoing, la perte de leur propre vie pour la cauſe de Ieſus Chriſt. Se haſtans doncques ces hommes plains de Dieu, paruindrent à Carcaſſonne: de la venuë deſquels furent grandemẽt ioyeux le Comte, & tous ceux qui eſtoient auec luy, qu'ils trouuerẽt à Fan-jaux: où ayãt demeuré quelques iours, le Comte ſa-

chemina vers Muret, & de là paruint vers Tolose: afin que les soldats de Iesus Christ domptassent plus souuent les ennemis de la foy, & les siens. Mais vn certain soldat nommé Almand d'Estrepia, suiuy de peu d'autres non gueres affectionnez à l'affaire, ne voulut aller auec luy: & le Comte n'ayant gendarmerie capable pour assieger Tolose, ou autre fort de resistance, se delibera de faire souuẽt des courses, auec le peu de gendarmerie qu'il auoit, ne fust que pour ruiner les forts qu'ils auoiẽt aux enuirõs, oster l'escorce des arbres, gaster leurs blez & vignes: car le temps des moissons estoit prochain: ce qu'il executa suyuant sa deliberation, accompagné des susdits Euesques, qui pour le seruice de Dieu s'exposoient tous les iours aux dangers. Ils donnoient des grands dons de leurs biens à leurs soldats, & si rachetoient les captifs, exerçans largement, saintement & auec toute solicitude tous offices de bõté: & tels, qu'il nous seroit impossible de les exprimer par le menu: ie dy cecy brefuement, qu'en peu de iours les nostres renuerserẽt dixsept forteresses, & ruinerent la pluspart des vignes, arbres & moissons de Tolose. Et n'est à taire, que comme les nostres couroient deuãt Tolose, les Routiers qui estoient là dedans, au double plus que les nostres sortoient, pour de loing molester les nostres: mais ô combien de fois les nostres les ont desirez entre les forteresses qu'ils ruinoient! mesme en certain fort

aſſez foible & mal muni, qui eſtoit prochain de Toloſe, que certains gendarmes d'adextre bonté, ſçauoir Pierre de Siſſy, & Simon de Tiſanes, Robert de Sartis, qui auoient dés le commencement porté auec le Comte le faix de la guerre, prierent le Comte qu'il leur laiſſaſt ceſte fortereſſe, à ce que faiſans là ſeiour, ils vinſſent à faire courſes deuant Toloſe, & moleſter plus ſouuent les Toloſains. Ce que le Comte, vaincu par leurs prieres, leur accorda, biẽ qu'à regret. A l'enuiron de la Natiuité de ſainct Iehan baptiſte, le Cõte voulut ſon fils aiſné eſtre fait nouueau gendarme, & ordonna que telle ſolennité ſeroit faite le iour de la Natiuité S. Iehan en vn chaſteau, qui eſt entre Toloſe & Carcaſſonne: durant leſquelles entrefaites, arriua Guy de Mont-fort frere germain du Cõte Simon, venant du ſiege de Pech-celſis, qui eſt au dioceſe d'Albigeois: deuers lequel ſe departant, il ſ'auança d'aller vers le Comte ſon frere, lequel meſme ſe haſtoit d'aller vers Chaſteau-neuf d'Arry, pour la cauſe ſuſdite, accõpagné de pluſieurs Barons, & gendarmes de ſa ſuitte, & de la terre du Comte: le iour de telle ſolennité eſtãt prochain. Et nous a ſemblé bon d'exprimer le moyen de telle ſolẽnité, & comme Almeric fut fait nouueau ſoldat, comme eſtant choſe rare, & du tout non ouye.

Comme Almeric fils du Comte fut par ſes parens offert aux deux Eueſques ſuſdits: qui, le iour de la

ſainct Iehan, luy ceignirent à Chaſteau-neuf d'Arry la ceinture militaire.

CHAP. CXXI.

L'An de l'Incarnation du verbe diuin 1213. le noble Comte de Mont-fort, enſemble pluſieurs Barons & gendarmes, ſ'aſſemblerent le iour de la Natiuité de S. Iehan à Chaſteau-neuf d'Arry: & auoit le Cõte auec luy deux venerables Eueſques ſuſdits, & certains gendarmes eſtrangers. Le Comte tres-Chreſtien voulut prier l'Eueſque d'Orleans de vouloir ce iour là faire ſon enfant gẽdarme de Ieſus Chriſt, & luy bailler la ceinture militaire. A quoy longuement reſiſta l'Eueſque: toutesfois, vaincu par ſes prieres & des noſtres, il y acquieſça. Et parce que le fort de Chaſteau-neuf n'eſtoit capable pour contenir ſi grande multitude, meſme eſtant tẽps d'Eſté, ayant le fort deſia eſté deſtruit par deux fois, feit faire en vne plaine bien pres de là, force pauillõs. Et le iour de la Natiuité Sainct Iehan Baptiſte, l'Eueſque d'Orleans orné de ſes habits pontificaux, celebra la Meſſe en vne des tantes, où chaſcun ſ'aſſembla, tant Clercs que gendarmes: & durant la celebration d'icelle, le Comte prenãt ſon enfant par la main dextre, & la Comteſſe par la ſeneſtre, ſ'en allerent au deuant de l'autel, pour l'offrir à Dieu, & prier l'Eueſque de le vouloir faire gendarme de Ie-

Façõ de faire des Croiſez & ſoldats de Ieſus Chriſt.

O telle pieté de Nobleſſe où es tu allée?

ſus Chriſt. Quoy plus ? Soudain les Eueſques d'Orleans & d'Auxerre, les genoux fleſchis deuant l'autel, ceignirent l'enfant de la ceinture militaire, commēçans à chanter en grande deuotion l'Hymne, *Veni creator Spiritus.*

O nouueau, & non experimenté moyen de faire ſoldats ! Mais qui ſe pourroit icy contenir de pleurer en ceſte maniere de faire ? Et ſuiuant l'ordre ſuſdit, l'enfant auec grande ſolennité fut fait nouueau gēdarme. La ſolennité acheuée, peu de iours apres le Comte auec les Eueſques, & ſon fils, partit de Chaſteau-neuf, & ſ'en alla deuant Toloſe: où ayant prins quelques Toloſains, ſ'acheminerēt vers Muret, où fut viſité par pluſieurs gentilshommes de Gaſcongne qu'il auoit fait appeller, pour faire hōmage à ſon fils, comme ils feirent. Peu de iours apres ſ'achemina vers la Gaſcongne, pour rendre ſon fils poſſeſſeur d'vne partie d'icelle, qui luy eſtoit acquiſe: & donner ordre, moyēnant la grace de Dieu, à luy acquerir le demeurant. Mais les Eueſques demeurerent à Muret : qui, trois iours apres ſ'en retournerēt en leur païs: car ils auoiēt accompli leur peregrination par quarante iours treſque loüablement, & comme loüables en toutes choſes, non ſans grands labeurs & deſpens. Le troiſieſme iour apres doncques partans de Muret, marcherent vers Carcaſſonne. Or voyans ceux de Toloſe, & les autres ennemis de la foy, que noſtre Comte & ſon fils alloient en Gaſcongne, & les Eueſques

auec les Pelerins s'en retournoiẽt en leur païs, ayant rencõtré l'occasion de seureté, sortis de Tolose auec leur gendarmerie qui estoit grande, se delibererent d'aller assieger Pierre de Sisy, & Simon de Lelesue, & Roger de Sartis, accompagnez de bien peu de soldats, qui estoiẽt (cõme a esté dit cy dessus) en vn fort assez debile & mal muni qu'ils tenoient pres de Tolose. Les aduersaires doncques s'acheminans audit fort, commencerent à combattre duremẽt les nostres, & se deffendirẽt les assiegez autant qu'il leur fut possible: mais peu de iours apres, priuez & de deffense, & de peu de secours, pource que le Comte estoit allé en Gascõgne, & les Prelats chez eux, apres beaucoup d'ennuis se rendirent aux ennemis la vie sauue, & les membres non mutilez. Et n'est à omettre, que les bons Euesques aduertis du siege de noz soldats, admonesterent & supplierent les Pelerins qui estoient auec eux, de les vouloir suiure pour leur donner secours. O hommes par tout recommandables & vertueux! Tout le monde obeit: & partis qu'ils furent de Carcassonne, se hastoient pour venir au secours des assiegez: mais arriuez qu'ils furẽt à Chasteau-neuf d'Arry, leur fut dit que les soldats s'estoient rẽduz, cõme estoit vray. A cause dequoy s'en retournerent bien marris (helas) vers Carcassonne. Ce pendant les ennemis cõduirent les soldats prins à Tolose, où renduz infidelles, ne defferans rien, ny à la promesse, ny au sermẽt qu'ils

Tels sont les sermens

leur auoiẽt fait, & ſoubs iceluy promis de leur ſauuer la vie & les membres: toutesfois les feirẽt trainer aux queuës des cheuaux par les carrefours de la ville, & apres pẽdre. O grief genre de cruauté & trahiſon! Le noble Comte qui eſtoit en Gaſcongne, où il auoit deſia par la grace de Dieu acquis pluſieurs forts chaſteaux, aduerti que les Toloſains auoiẽt aſſiegé ſes ſoldats, laiſſa là ſon fils, & vint au ſecours: mais auant y pouuoir paruenir, ils eſtoient prins & conduits en Toloſe. *& promeſſes des Caluiniſtes.*

Des empeſchemens donnez par la fauſe ſuggeſtion du Roy d'Aragon enuers le Pape, & cruauté d'iceluy trop grande en ceſt endroit.

CHAP. CXXII.

L'Hyuer eſtant paſſé, le Roy d'Aragon auoit enuoyé des meſſagers à Rome, ſignifiant à ſa Saincteté par fauſes ſuggeſtions, que le Comte Simon de Mont-fort auoit iniuſtement occupé ſes terres aux Comtes de Commẽge, de Foix, & à Gaſton de Bearn, diſant que ſes trois Gentilshommes n'auoient iamais eſté heretiques: bien qu'il fuſt certain qu'ils les auoiẽt fauoriz & entretenuz, & expugné la ſaincte Egliſe à la veuë de chaſcun. Mettoit d'abondant en faict, que le negoce de la Foy eſtoit conſommé contre les heretiques, qui eſtoient chaſſez, & du

tout exterminez au païs d'Albigeois : persuadant sa Saincteté de reuoquer les indulgences cõferées aux Pelerins, qui s'acheminoiēt pour tels affaires, & les transferer, ou contre les Payens Espagnols, ou au secours de la terre Saincte. O non ouye impieté, soubs vmbre de pieté! Cela disoit ce mauuais Roy, nõ qu'il se souciast des angoisses & necessitez de l'Eglise saincte : mais afin que l'affaire de Iesus Christ, qui auoit esté conduit miraculeusement par plusieurs années, non sans grãde effusion de sang, fust par son moyen delaissé, & destruit en vn moment : comme il monstra par signes euidēs. Et le souuerain Pontife par trop croyant presta aisément l'oreille aux fauses suggestions du Roy, enuoyant des lettres au Comte de Mõtfort : par lesquelles luy commandoit de rendre les terres aux Comtes de Commẽge, de Foix, & à Gaston de Bearn, hommes tres-vicieux & perduz : terres, di-ie, que par vn iuste iugement de Dieu, & secours des Croisez, il auoit acquises : reuoquant d'abondant la Bulle qu'il auoit faite en faueur de ceux qui s'acheminoiēt contre les heretiques. Et si oultre ce, enuoya son Legat en France, maistre Robert de Corescon Anglois, auec plusieurs paires de lettres & Indulgences, pour les faire prescher au secours de la terre de Hierusalē. Lequel arriué en Frãce d'vne non paresseuse solicitude, s'acquittant de la charge à luy commise, commença à discourir par le païs, & assembler les colloques

Cautelle politique.

des Archeuesques & Euesques, instituer les Predicateurs, & par tous moyens auancer l'affaire de la terre Saincte: mesme osta les Predicateurs qui auoient la charge de prescher contre les heretiques, & les feit prescher pour le susdit voyage. Ainsi, suiuant l'humain iugement, le negoce de la Foy contre les pestilens heretiques, fut presque reduit à neant, n'y ayãt en toute la France celuy qui procurast l'auancement d'vn tel affaire, que le seul venerable Euesque de Carcassonne, homme d'excellente saincteté: car il discouroit auec grande instance par toute la France, & donnoit ordre par tous moyens à luy possibles, qu'vn affaire de si grande importance ne vint en oubli. Ces choses cy deuant mises, touchant l'estat de la France, retournons à l'ordre de nostre narration.

Ainsi les Caluinistes faisoiẽt prohiber aux predicateurs Catholiques, de ne les tancer, sur peine d'estre appellez seditieux, l'an 1562.

De la reuocation de ce que le Pape auoit concedé à la suggestion du Roy d'Aragon, & comme le chasteau de Roche-fort en Gascongne, se rendit à Almeric fils du Comte de Mont-fort.

CHAP. CXXIII.

Les lettres Apostoliques estant venuës de la Cour de Rome, par lesquelles estoit commandé au Comte de Mõt-fort de restituer aux trois Nobles susdits leurs terres: le Comte tres-Chrestien & les Euesques du païs d'Albigeois escriuirent à

rend les autres exulcerez, & la rongne d'vn porc contamine le troupeau : les Villes, Chasteaux & Bourgades des enuirons, par les antes croissantes de telle infidelité, ont esté merueilleusement infectees : voire les Barons & la pluspart de la Noblesse, de toute presque la Prouence, se sont rendus protecteurs des Heretiques, & receleurs d'iceux, les aimoient & defendoient plus ardemment que du deuoir, contre l'Eglise Catholique. A la mienne volonté, qu'en ce miserable temps, vne grande partie de la Noblesse ne fust retombee en ce desastre & malheur, comme à nostre grãd regret nous sommes cõtraints de confesser, que plusieurs sont tombez : ou estans Heretiques les vns, & les autres simples politiques, non moins dangereux, que les premiers.

Note Noblesse de France.

Des opinions Heretiques des Albigeois.

CHAP. II.

ET pour autant que l'opportunité s'offre, i'ay deliberé de reduire en brief stile & clairement, les Heresies Albigeoises, & sectes d'iceux Heretiques.

Premierement, est à sçauoir, que les heretiques constituoient deux Createurs : des choses inuisibles l'vn, qu'ils appelloient Dieu benin, & l'autre des visibles, qu'ils nommoient Dieu malin : ils attribuoient le Nouueau Testament

au Dieu benin : & l'Ancien, qu'ils repudioient du tout, au malin : excepté certaines authoritez, inserees au Nouueau Testamẽt, qu'ils estimoient, pour sa reuerẽce, deuoir estre receuës. Ils affermoient l'Autheur de l'Ancien Testament menteur, pourautant qu'aiant dict au premier homme : *En quelque heure que tu mangeras du bois de science de bien & de mal, tu mourras* : en ayant mangé, ils ne moururent pas pourtant: bien toutesfois qu'apres le goust de la pomme prohibée, ils ayent esté subiects à la misere de la mort. Ils appelloiẽt le Dieu de l'Ancien Testament meurtrier, pour auoir buslé les Sodomites & Gomorrhées, & effacé le monde par les eaux du Deluge : & d'abondant pour auoir submergé Pharaon & les Egyptiens en la mer. Ils affermoient que tous les Peres de l'Ancien Testament estoiẽt damnez, & que sainct Iean Baptiste estoit vn des plus grands Demons. Ils disoient aussi q̃ ce Christ là, qui estoit nay en Bethlehem terrestre & visible, & crucifié en Hierusalem, fut mauuais, & que Marie Magdaleine estoit sa concubine, & qu'elle fut la femme attrapée en adultere, de laquelle se lit en l'Euangile. Le bon Christ, comme ils disoiẽt, ne mãgea ny beut iamais, ny print vraye chair, ny fut iamais en ce monde, sinon spirituellemẽt au corps de Paul. A ceste cause, nous auons dit en Bethlehem terrestre & inuisible, pourautant que les Heretiques faignoiẽt estre vne autre nouuelle & inuisible Bethlehem, &

Voici la spirituelle presence des Caluinistes.

ſa Sainɛteté, & deputerẽt l'Eueſque de Commenge, & l'Archidiacre Pariſien Guillaume, enſemble l'Abbé de Clairac, hommes non moins prouidens, que fermes: auec eux ſ'acheminerent en venant de Rome les deux clercs, que ſa Sainɛteté auoit enuoiez de ſon coſté au comte, ſçauoir maiſtre Theodoſe, & Pierre Marchi notaire du Pape, & natif du dioceſe de Nimes. Ceux cy arriuez en la cour, la trouuerent aſſez faſcheuſe & difficile en leur endroit: d'abondant trouuerẽt les Ambaſſadeurs du Roy d'Aragon, deſquels les vns habitoient là, pour par fauſes ſuggeſtions attirer à ſoy les cœurs preſque de tous. Tant y a qu'apres plusieurs trauaux, ſa Sainɛteté ayant cogneu la verité, enuoya des lettres au Roy d'Aragon par les meſſagers du Comte de Mont-fort, le reprenant tres-aprement pour auoir receu ſoubs ſa protection & ſauuegarde les Toloſains, & autres heretiques: & luy enioignit tres-eſtroitement en vertu du Sainɛt Eſprit, de ſ'en ſeparer ſans delay, & ne leur donner au reſte ny faueur ny conſeil. Et d'abondant ſe complaignoit ſa Sainɛteté par ſes lettres, de ce que par fauſes ſuppoſitions on auoit obtenu par force & importunité lettres de reſtitution des biẽs, aux cõtes Heretiques: leſquelles il reuoquoit, comme obtenues à la deſrobée. Mandoit d'abondant aux citoiens de Toloſe de retourner à l'vnité de l'Egliſe, & faire telle ſatisfaction de leurs impietez, qu'il ſeroit aduiſé par le cõ-
ſeil

ſeil de l'Archeueſque de Narbonne, deputé Legat en ce païs : à la charge, que ſ'ils n'obeiſſoient, il commandoit, ſuiuant les indulgences à ces fins données à toutes nations, de ſ'eſleuer contre les heretiques Toloſains, & fauteurs d'iceux. C'eſtoit le ſommaire deſdites lettres: leſquelles obtenues, ſoudain noz ennemis vuiderent le bourg. Mais le noble comte de Mõtfort, & ceux de ſa troupe, eſtoient pour lors en grande perplexité: car ils eſtoiẽt preſque ſeuls, & du tout deſolez: parce que aucuns Pelerins, ou bien peu, ne les venoient ſecourir des quartiers de la France : & comme nous auons deſia touché, le negoce de la Foy eſtoit deſia venu en oubli, pour la nouuelle predication, que le Legat enuoyé en France auoit inſtallée, pour l'affaire de la Terre Saincte: de maniere qu'aucun ne ſe croiſoit contre les peſtilens Heretiques. Ce-pendant le Roy de France, pour les guerres inteſtines qu'il auoit, ne permettoit pas que ceux qui eſtoient dés long temps croiſez, vinſſent au ſecours des noſtres, & ſ'armaſſent contre les Heretiques: ains ſ'en ſeruoit à ſa volonté à ce qu'on diſoit, au païs d'Albigeois. Deſia le bruit couroit, que le Roy d'Aragon ſ'armoit, pour venir forcer noſtre Terre, & chaſſer d'icelle tous noz Pelerins : durant lequel danger, noſtre comte mãda à ſon fils, qui eſtoit au ſiege de Roche-fort, que leuant le ſiege, le vint promptement trouuer: craignãt que le Roy entrant en Gaſcongne auec ſes forces,

ne s'emparast de luy, n'ayant en sa compagnie, que bien peu de François. Et ainsi l'ordonna le piteux Seigneur Iesus, qui donne secours à l'opportunité & tribulation : & feit que l'enfant obeissant à la volonté paternelle, n'eut honte de leuer le siege, & s'en venir le trouuer. Le soir mesme que les lettres arriuerent à Almeric, les assiegez demanderent la paix, preparez à rendre le fort, & les prisonniers qu'ils tenoient là dedans en nombre de soixante, ou enuiron, pourueu qu'ils eussent la vie sauue: ce que leur ayant Almeric accordé pour l'vrgente necessité, renforça le fort de quelques soldats, se hastant d'aller trouuer son pere. Desia toute la terre d'Albigeois estoit en grans troubles, attendu que les ennemis de la foy, & soldats du Roy d'Aragon, auoient desia longuement demeuré à Tolose, algaradans deuãt noz forts, pour semondre les habitans du païs à se reuolter, comme plusieurs feirent : qui, pour l'asseurance qu'ils auoient au Roy d'Aragon, attendu en grande deuotion, se retirerent de nous, & perdismes par ce moyen grand nombre de forts chasteaux.

Voici le mesme fruict que font en nostre tẽps les politiques de France.

Des tergiuersations, dont le Roy d'Aragon vsa en l'endroit du commandemẽt de sa Saincteté, & de sa venue en Gascongne, auec son camp: retour à Tolose, pour aller contre Simon de Mont-fort, & les siens à Muret.

CHAP. CXXIIII.

EN ce temps là, le noble comte de Mont-fort, & les Prelats Albigeois enuoierent deux Abbez au Roy d'Aragon, pour luy apporter les lettres de sa Saincteté, & le prier de se vouloir, suiuant le commandement Apostolique, deporter de donner secours aux Heretiques: mesme d'expugner le christianisme. A quoy le Roy cauteleux & trompeur respondit, qu'il obeiroit volõtiers aux commandemens de sa Sainctetė. Toutesfois quelque promesse qu'il feit, si ne voulut il iamais pourtant rappeller les soldats qu'il auoit entretenuz l'hyuer passé à Tolose, pour par leur moyen, ioint auec les Tolosains, faire guerre à la religion Catholique: ains au contraire, en faisant nouueau amas par toutes ses terres, les enuoioit à Tolose: voire iusques (à ce qu'ay ouy dire) à engager vne partie de ses terres, pour auoir dequoy tenir à gages ceux qu'il enuoioit au secours des Heretiques, pour la ruine du christianisme. O tres-cruelle trahison! car biẽ qu'il feit amas de gens de toutes ses forces, si nous promettoit il tousiours d'accõplir le mandement de sa Sainctetė, & suiuãt iceluy, abandonner les Heretiques, & nous rendre du tout asseurez: mais qu'il soit ainsi qu'il n'y a ny conseil ny prudence, qui se puisse opposer à Dieu, l'issue de l'affaire le monstra. Au mesme temps le Roy d'Aragõ, pour enfanter l'iniquité qu'il auoit conceuë contre Iesus christ, & les siens,

Ainsi nous tiennent en France les politiques le bec en l'eau.

partit de ſa terre, auec infinie multitude de cauallerie, entra en Gaſcongne, pour remettre ſoubs ſa puiſſance les terres, qui, par la grace de Dieu, & moyen des croiſez, auoient eſté ſubiuguées, auec volonté de les remettre entre les mains des heretiques. Eſtant entré en Gaſcongne, ſ'achemina vers Toloſe: & paſſant, reprint plusieurs chaſteaux, qui ſe rendirent à luy de peur. Le bruit eſtoit par tout, de la venue du Roy d'Aragon, & meſme les habitans du païs ſe preparoient pour ſe reuolter. Ce mauuais Roy, apres auoir enuironné les forts d'vn coſté & d'autre, ſ'achemina vers Muret noble Fort: mais aſſez mal renforcé, eſtãt trois lieuës loing de Toloſe: lequel eſtãt foible de muraille & de foſſé, n'eſtoit muni que de trente gendarmes, & bien peu de gens à pied, que le Cõte y auoit laiſſez, pour la garde de la ville: leſquels ſur tous faiſoient la guerre aux heretiques Toloſains, que le Roy d'Aragon amaſſa, eſtant arriué à Toloſe, auec tous les heretiques pour l'aller aſſieger.

Autãt en font en ce tẽps tous les charnels.

Comme les ſoldats François furent aßiegez à Muret par le Roy d'Aragon, accompagné des Comtes Toloſain, de Commenge, & de Foix, & de toutes les forces de Toloſe: enſemble de la prompte venue du Comte de Mont-fort, au ſecours des noſtres.

CHAP. CXXV.

L'An mil deux cẽs & treize, & le treiziesme de Septembre, apres la Natiuité nostre Dame, le Roy d'Aragõ ayant congregé les comtes de Tolose, commenge, & de Foix, auec grande multitude de gendarmerie Tolosaine, & Aragonnoise, assiegea Muret : fort assis sur le fleuue de Garonne, vers la Gascongne, à trois lieuës de Tolose : où de premiere arriuée, les ennemis s'emparerent du premier bourg : les nostres pour le peu qu'ils estoiẽt, destituez du moyen de le pouuoir deffendre, se retirerent en l'autre bourg vn peu plus fort : manderent promptement au comte de Mont-fort, pour le rendre certain de leur assiegement, & le prier de les vouloir promptement secourir, destituez de viures, & priuez de pouuoir sortir pour en auoir. Nostre comte estoit alors à Fan-jaux, en deliberation d'aller munir Muret & d'hõmes & de viures, se doutãt de l'entreprinse du Roy d'Aragon. Le mesme soir de son partemẽt sembla à veoir à la cõtesse par songe, qu'elle voioit couler grande abondance de sang de ses bras, dont elle fut grandement estonnée, & en feit rapport au comte son mary, qui luy respõdit: Vous parlez cõme vne des femmes sottes: pensez vous qu'à la mode des Espagnols, ie m'amuse aux songes & augures? Ie vous puis asseurer, que si i'auoy en nuict songé que ie deusse estre tué à la guerre, que ie me suis proposé, q̃ i'yroy plus hardiment : & ne fust que pour

Vision notable.

m'oppoſer à ſes reſueries Eſpagnoles. Ces choſes dites, le cõte partit de Fan-jaux, ſe haſtant, & ſ'achemina vers Sauerdun. Eſtãt au chemin, les aſſiegez qui eſtoient à Muret luy enuoyerent vn meſſager auec lettres: par leſquelles luy teſmoignoient, que l'ennemy auoit rẽforcé le ſiege deuant Muret : dequoy les noſtres, pour l'eſpoir de la future victoire, ſe reſiouïrẽt grandement. Soudain le comte manda à la cõteſſe qu'elle ſe retiraſt de Fan jaux, auec aſſemblée de plus de ſoldats qu'elle pourroit aſſembler: & ſi pria d'abondãt vn certain gentilhõme de France, Vicõte corbolien, qui ayant acheué ſa peregrination, ſ'en retournoit en ſon païs, de vouloir reculer au ſecours du comte, qui luy obeit benignemẽt, & promit de ſ'en retourner volontiers. Marchãt donques le ſuſdit Vicõte auec ſa compagnie, & quelque peu de ſoldats que la comteſſe enuoioit au comte, vindrent à Fan-jaux. Ce pendant noſtre cõte auec ſa compagnie, ſ'acheminãt à Sauerdun, arriua à l'Abbaie de Bolbonne: où logeãt, entra en l'Egliſe pour prier Dieu, & ſe recommander & les ſiẽs aux prieres des Religieux: où eſtãt en oraiſon, print ſon eſpée qu'il auoit à la ceinture, & la poſa ſur l'autel, diſant. O bon Seigneur! O bening Ieſus! qui m'as eſleu, biẽ qu'indigne à tes guerres, ie pren à ce iour mes armes deſſus ton autel: afin que faiſant ta guerre, ie reçoiue auſſi les armes de ta main. Ces choſes dites, le comte ſ'achemina vers Sauerdun.

De l'excommunication des Cõtes Tolosain, de Foix, & de Commenge, & de leurs protecteurs par sept Euesques qui estoient à Sauerdun: & de l'entrée du Comte, auec sa gendarmerie à Sauerdun.

CHAP. CXXVI.

LE cõte auoit auec soy sept Euesques, & trois Abbez, que l'Archeuesque de Narbõne Legat du Siege Apostolique auoit fait assembler, pour parlemẽter de paix & de concorde auec le Roy d'Aragon: & d'abondant quarante soldats ou enuiron, estoient venuz de France, pour accomplir le vœu de leur peregrinatiõ: entre lesquels estoit vn certain ieune gẽdarme frere du comte vers la mere, nõmé Guillaume de Barris (ces choses ont esté faites par la main de Dieu:) lesquels arriuez à Sauerdun, le comte appellant ses gendarmes, leur demanda aduis sur ce qui estoit à faire: aspirant entierement à ce qu'il me dit depuis, d'entrer ce soir là à Muret, pour secourir les siens, tant leur estoit fidelle & soucieux de leur salut: mais les soldats lassez & ieunes, voulurent ce soir reposer à Sauerdun: craignans qu'en l'estat, il ne leur eut fallu combattre l'ennemi au chemin: à quoy s'accorda le Comte, bien que contraint, n'estant coustumier de faire quelque chose sans cõseil. Le lendemain de grand matin appella son chappellain, & ayant *Tesmoignage fidelle de l'Autheur.*

fait confeſſion, ordonna ſon teſtament, qu'il enuoya ſigné & ſeellé à l'Abbé de Bolbonne, le priant, ſi d'auenture Dieu permettoit qu'il mourut à la guerre, qu'il fuſt enuoyé à Rome pour eſtre confirmé par ſa Saincteté. Eſtant iour, tous les Eueſques qui eſtoiẽt à Sauerdun, enſemble le comte & toute ſa ſuitte, ſ'aſſemblerent dans l'Egliſe: où vn des Eueſques, veſtu des ornemens Pontificaux, ſe diſpoſa pour celebrer la Meſſe à l'honneur de Dieu, & deuotion de la benoiſte vierge Marie. A laquelle les Eueſques ayant chacun ſa chandelle allumée, excommunierent le comte Toloſain, & le comte de Foix ſon fils, & le comte de commenge ſon fils, enſemble tous leurs fauteurs, conducteurs & protecteurs. En laquelle ſentence, pour ſeur, le Roy d'Aragon eſtoit enuelopé: & bien que les Eueſques induſtrieuſemẽt euſſent teu ſon nom: toutesfois l'excommunication eſtoit laſchée pour luy: parce que non ſeulement il eſtoit l'aide deſdits comtes, ains encores motif & autheur principal du ſiege de Muret. La Meſſe celebrée le comte & les ſiens ſ'armerent, & ſortis de Sauerdun, diſpoſa ſes trouppes au nom de la ſaincte Trinité, en vne belle plaine pres du fort: & de là paruindrent à haute-Riue, qui eſt entre Sauerdun & Muret. Paſſans oultre, vindrent en vn Lac difficile à paſſer, qui eſt entre Muret & haute-Riue: où le chemin eſtant eſtroit & boüeux, les noſtres penſoient rencontrer les ennemis. Là

aupres estoit vne certaine Eglise, où le Comte suyuant sa coustume entra pour prier Dieu: auquel temps pleuuoit abondammēt, non sans ennuier grandement noz soldats: mais le gendarme de Iesus Christ nostre Cōte, faisant son oraison la pluye cessa, & fut changé le temps nebuleux en serain. O infinie bonté du createur! Le Comte leué de faire son oraison, chacun remonte sur son cheual, passerent ce Lac, sans qu'il y eust celuy des ennemis qui s'y opposast. Et de là vindrent iusques bien pres de Muret, deça la Garonne: & le Roy d'Aragon, & tous ceux qui estoient de sa trouppe, multipliez sur l'arene de la mer, auoyent assiegé le fort du costé de la riuiere: & noz gendarmes qui estoient affectionnez, sollicitoiēt le comte de combattre ce iour là les ennemis: à quoy il ne voulut s'accorder, par ce qu'il estoit tard, & que les hommes & les cheuaux estoient lassez, & les ennemis frais, outre ce, le cōte vouloit offrir toute humilité au Roy d'Aragon, & le prier de paix: afin que se ioignant aux ennemis, il ne s'opposast à l'Eglise de Dieu. Les nostres donc passerent le pont, & entrerent à Muret. Soudain noz Euesques enuoyerent plusieurs messages au Roy d'Aragon, pour le supplier d'auoir compassion de l'Eglise de Dieu: mais cōme tres-obstiné, il ne voulut entendre à aucunes de leurs demandes, ny faire responsе paisible, comme est contenu cy dessous. Le mesme soir le Vicomte corbolien &

peu de soldats François, dont a esté cy dessus parlé, qui venoient de Carcassonne, entrerent à Muret : de la venuë desquels le cõte & ceux qui estoiẽt auec luy furent grandemẽt ioyeux. Et n'est à obmettre, qu'au fort de Muret n'y auoit viures pour nourrir les nostres vn iour, comme fut verifié ce mesme soir.

De la tres-adextre bataille & glorieuse victoire que le Comte de Montfort & les siens obtindrent à Muret, contre le Roy d'Aragon, & autres ennemis de la foy Chrestienne.

CHAP. CXXVII.



E lendemain de grand matin le Cõte entra en sa chappelle pour ouyr la Messe, & le reste des soldats firent le semblable à l'Eglise du bourg : où estant dite, le cõte s'en vint pour auoir aduis des siens : qui durant ce colloque estoient desarmez : par ce que les Euesques traitoient aucunement de faire la paix auec le Roy. Soudain les Euesques par le commun consentement des nostres, voulurẽt aller vers le Roy pieds nuds, pour le prier de ne vouloir combattre l'Eglise. Et comme ils y eurent enuoyé message, qui annonçast telle venuë des Euesques, voicy arriuer plusieurs des ennemis à cheual : & arriuez, entrerent dãs le Bourg où estoient les nostres : aussi estoient

les portes ouuertes, le comte ne voulant permettre qu'on les fermast. Soudain le cōte dit aux Eueſques, Ne voyez vous que vous ne profitez rien? & qu'il y a tumulte? Nous auons aſſez, & plus que du deuoir ſupporté: il eſt tēps que Dieu nous donne licence de combattre: ce que les Eueſques pour l'vrgente neceſſité leur concederent: à lors les noſtres ſe departirent de là, & ſ'en allerēt chacun chez ſoy pour ſ'armer. Et comme le comte entroit dedans le fort pour ſ'armer, & paſſoit deuant la chappelle, ſoudain entreuit l'Eueſque d'Vſez celebrant la Meſſe, & diſant apres l'Euāgile à l'offrande, Dieu ſoit auec vous, ſoudain y accourut comme ſeigneur treſ-chreſtien, & les genoulx fleſchis en terre, & les mains iointes deuant l'Eueſque, dit: Ie conſacre ce iour mon corps & mon ame à Dieu. O deuotiō de Prince! Cela fait, entrant au chaſteau, ſ'arma: & reuenāt rētra de rechef à la chappelle, & là ſ'offrit à Dieu de rechef, & ſes armes. Mais comme il ſ'agenoüilloit deuant l'Autel, les pieces d'où dependoient ces cuiſſails de fer, furent rompues par le milieu: de quoy il ne ſ'eſtonna aucunement: ains commanda qu'on luy en apportaſt d'autres. Ce qui fut fait, & ſortit quant & quant de la chappelle: à l'iſſue de laquelle ſon cheual luy fut amené: où voulant monter, le cheual leuant la teſte le frappa, & fit aucunement chanceller. Lors eſtoient ils en lieu eminent, & pouuoiēt eſtre veus des Toloſains: qui

s'apperceuans de cela, se mirent à hurler: ausquels nostre comte respondit, Vous mocquez vous de moy en criant? I'espere qu'estãt vainqueur, ie crieray apres vous iusques aux portes de Tolose. Cela dit, monta sur son cheual, & s'en vint trouuer ses soldats qui estoient au Bourg, qu'il trouua armez & prests à combattre: & luy donna vn soldat aduis de faire reueuë de ses gendarmes, pour voir combien ils estoient. A qui le comte respondit: Nous sommes assez, Dieu aidant, pour vaincre noz ennemis, & n'est besoing d'en faire desnombrement. Et n'estoient les nostres d'hõmes à cheual, tant maistres que seruiteurs, plus haut de huit cens: & si auoient bien peu de gens à pied ou point: ausquels nostre comte auoit deffendu de sortir au combat. Et comme le comte & noz soldats parlementoient ensemble, & traitoient de la guerre, voicy venir l'Euesque Tolosain portãt sa mittre en la teste, & en la main vne croix. Soudain les nostres descendirẽt des cheuaux, & la baiserent. L'Euesque de Commenge, homme d'admirable saincteté, voyant qu'on faisoit par ce moyen grand delay, prenãt la croix de la main de l'Euesque Tolosain, monta en vn lieu eminent, & donna la benedictiõ sur tous, disant: Allez au nom de nostre Seigneur Iesus Christ, & ie vous seray au iour du iugement tesmoing, comme dés à present suis caution, promettant à quiconque mourra en ceste glorieuse & iuste guerre, la gloire de

Paradis, ſans aucune peine de Purgatoire: & ſera courõné de Martyre, eſtant confez & contrit, ou ayant ferme propos de ce faire, deliuré de la guerre. Laquelle promeſſe repetée ſouuẽt l'inſtance des noſtres, & ſouuẽt confirmée par les Eueſques, ſoudain commencerent à ſe purger par contrition de cœur, cõfeſſion de bouche, ſe pardonnerent les vns les autres en tout ce qu'ils ſe pouuoient eſtre offenſez: ſortirent du fort, & apres auoir diſpoſé trois ſquadrons au nom de la ſaincte Trinité, procederent ſans peur contre l'ennemy. Ce-pendant, les Eueſques entrerent à l'Egliſe pour prier Dieu pour ſes ſeruiteurs, qui ſ'eſtoient librement expoſez à la mort eminente : leſquels en leurs prieres crians, iettoient pour la prochaine angoiſſe ſi grands cris vers le ciel, qu'on euſt peu les dire pluſtoſt hurler, que prier. Les gendarmes de Ieſus Chriſt lors aloient au lieu du combat ioyeuſemẽt, preparez pour en ſon nom endurer non ſeulement contumelies, mais encores la mort. Leſquels ſortis du fort à la pleine du camp, eſtant ioignant là, virent leurs ennemis cõme tout vn monde, preſts à combattre. Soudain le premier ſquadron des noſtres ſ'enforça au milieu des ennemis, & ſoudain le ſecond le ſuyuit, qui les penetra comme le premier, & mourut là le Roy d'Aragon, comme eſtant treſ-ſuperbe, enſemble pluſieurs ſoldats Aragonnois : auſſi ſ'eſtoit il mis à la ſeconde troupe, contre la couſtume des Rois, qui ſe mettẽt

Deuοir de bõs Prelats.

communemẽt à la derniere: & si auoit d'abondant changé d'armes, & prins celles d'autruy. Nostre comte voyant ses deux troupes plongées au milieu des ennemis sans qu'il cõparust, se rua à gauche sur les aduersaires, qui luy estoient opposez en nombre innumerable : & estoient là ordonnez au combat pres d'vn fossé, qui estoit entre eux & nostre comte. Soudain se ruãt sur les ennemis, bien qu'il ne peut voir aucune voye pour les aborder, toutesfois diuinement, comme ie croy, rẽcontra vn bien petit sentier, par oú passans les gendarmes de Iesus Christ hommes tresforts, les penetrerent brusquement. Et n'est à taire, que voulant se ietter sur eux, ils le chargerent au costé dextre si apertemẽt, que pour les grands coups qu'on luy donna, on luy rompit son cuissail senestre. A lors nostre Comte ne peut piquer des esperons la couuerte de son cheual : ains l'esperon s'osta du pied: à cause dequoy il ne tomba pas du cheual: ains rechargea brusquement ses ennemis. Vn certain des aduersaires frappa nostre Comte sur la teste, qui fut soudain rechargé par luy d'vn coup de poing sur le menton si rude, qu'il le fit tomber du cheual. Quoy voyant ses compagnons qui estoient presque infinis, voire le reste de tous noz aduersaires vaincus, & du tout confus, commencerent à chercher le secours de la fuitte. Ce qu'estant cognu par la premiere troupe des nostres, & par la seconde aussi, les poursuyuirent si rude-

ment en leur fuitte, que frappans les derniers d'entr'eux, en tuerẽt plusieurs milliers. Nostre Comte, & ceux qui estoient de sa troupe les suyuoient expressement au petit pas: afin que si d'aduenture les ennemis se ramassoient, & reprenoiẽt leurs esprits pour resister, les nostres qui à la poursuitte s'estoiẽt separez les vns des autres, eussent le moyẽ d'auoir recours au cõte. Et est à noter, qu'il ne daigna en meurtrir aucũ, dés qu'il les vit en fuitte. Cõme ces choses se passoient, les citoiens de Tolose qui estoiẽt demeurez au camp en multitude infinie, prests à combattre, se penerent fort à prendre Muret. Ce que voyãt l'Euesque Tolosain, qui estoit dedãs le fort, hõme bon & benin, & qui auoit compassiõ de leurs miseres, leur enuoya vn homme religieux, les admonestant & leur donnant conseil de vouloir laisser les armes, & se conuertir au seigneur Dieu: leur promettant de les deliurer de la mort qui leur estoit prochaine: en asseurãce dequoy il leur enuoya sa cucule, estant moine. Mais eux tres-obstinez & diuinement aueuglez, respondirent que le Roy d'Aragõ auoit du tout defait les nostres, & que l'Euesque auoit volonté de les tuer, & nõ pas les sauuer. A cause dequoy, apres auoir rauy la cucule au porteur, le blesserẽt griefuement. Ce-pendant noz gendarmes retournoiẽt auec vne glorieuse victoire, & venans aux Tolosains, en tuerent plusieurs milliers. Apres le Comte commanda à quelques vns, qu'on les

vint à conduire au lieu où le Roy d'Aragon estoit mort, ignorãt du tout & le lieu, & l'heure de sa mort. Venant doncques au lieu, le trouua couché sur la pleine tout nud, ayant esté despouïllé par noz pietons. Le Cõte tres-piteux descendant du cheual, voyant le Roy couché en terre, representa en soy vn second Dauid pleurant Saul. Ces choses deuëment faites, apres la mort d'enuiron vint mille ennemis meurtris, tant par le cousteau, que par subuersion, le Comte tres-chrestien cognoissant tel miracle auoir esté fait par la vertu de Dieu, & non par forces humaines, dés le lieu où il descendit de son cheual, s'achemina tout pieds nuds iusques à l'Eglise, pour rendre graces à Dieu tout puissant, de la victoire obtenue: donna aussi ses armes & son cheual aux pauures. Et afin que la verité de ceste admirable guerre & glorieuse victoire s'imprime plus à plein aux cœurs des auditeurs, il m'a semblé bon d'inserer en mon œuure les lettres que les Euesques & Abbez qui estoient presens, addresserent à tous fidelles Chrestiens.

Vingt mille heretiques meurtris à Muret.

Lettres des Prelats qui estoient à Muret, lors que le Comte de Mont-fort triompha à la memoire perpetuelle des ennemis de la foy.

CHAP. CXXVIII.

Gloire

GLoire à Dieu és lieux treshauts, & paix en la terre aux hõmes qui aiment de bonne volonté l'Eglise saincte. Le Seigneur fort & puissant en guerre, le Ieudy des octaues de la Natiuité nostre Dame, a concedé à l'Eglise saincte les ennemis de la foy chrestiẽne deiettez miraculeusemẽt, la victoire & gloire en triomphe magnifique, en la maniere qui s'ensuit. Apres l'affectueuse correction precedente d'vn zele paternel, faite diligemmẽt par sa Sainctété au Roy d'Aragon, & tresestroittes inhibitions de n'exhiber secours aux ennemis de la foy, ny conseil ny faueur, luy commandant de s'en retourner promptement, & auoir trefues tresfermes auec le Comte de Mõtfort, ensemble certaines lettres obtenues par surprinse en faueur des heretiques cõtre le comte de Montfort, pour la restitution des terres aux Comtes de Foix, de cõmenge, & à Gaston de Bearn : & apres la verité cognuë, les ayant sa Sainctété cassées & rendues de nulle valeur, le Roy ayant receu indirectemẽt la correction de sa Sainctété, & contreuenu au mandement de l'Eglise Apostolique, superbe & regimbãt, comme ayant le cœur plus fort endurcy, bien que les venerables Peres l'Archeuesque de Narbonne Legat du siege Apostolique, & l'Euesque Tolosain, suyuant le mandement de sa Sainctété, eussent enuoyé les maux qu'il auoit desia cõceus : toutesfois il les voulut peu apres

enfanter:car il entra auec sa gendarmerie en la terre, qui par la vertu de Dieu & aide des croisez, auoit esté troussée de la main des Heretiques & acquise: attemptant auant le commandement de sa Sainčteté à l'assubiettir à soy, & restituer aux ennemis de la foy: mesme en ayāt captiué vne grande partie, & disposé ses forces pour y ioindre le demeurāt preparé à quelque reuoltement, ayant congregé les Comtes de Tolose, de Foix, & de Commenge, ensemble la grande gendarmerie Tolosaine, la troisiesme ferie des Octaues de la Natiuité de la vierge Marie, posa le camp deuant Muret: Dequoy aduertie la congregation des Peres que l'Archeuesque de Narbonne Legat de sa Saincteté auoit assemblez pour le negoce, & qui estoient venuz brauement selon Iesus Christ, pour auec toute diligence traitter de la paix: ayant Simon de Montfort en sa compagnie, quelques nobles & puissans croisez, arriuez nouuellement de France, pour le secours de l'affaire de Iesus Christ: ensemble sa famille, qui en l'affaire de Iesus Christ auoit longuement trauaillé auec luy, s'acheminerent promptement au secours dudit fort. Et comme le Mardy desdites Octaues, la chrestienne gendarmerie arriua à Sauerdun l'Euesque Tolosain, à qui par sa Saincteté auoit commise la reconciliation de Tolose, bien qu'il les eust trois ou quatre fois semons à recōciliation, & qu'ils eussent tousiours refusé d'y entendre, si

voulut il pourtãt en eſcrire au Roy d'Aragon, & à ceux qui deſia eſtoient au ſiege de Muret: leur ſignifiant la venuë des Prelats, pour diligemment traitter de la paix & concorde, demandant auſſi aſſeurée cõduite. Le lendemain Mercredy ſuyuant, noſtre camp preſſé par la meſme neceſſité ſortit de Sauerdun, & ſe haſta pour le ſecours de Muret: toutesfois les Prelats ſuſdits ſe delibererent de ſ'arreſter à Haute-Riue pour attẽdre meſſage, qui reuenant de la part du Roy d'Aragon leur annonçaſt, qu'atẽdu leur arriuée, le Roy n'auoit volonté de leur bailler autre aſſeurãce ny conduite, & n'auoit il pourtant moyen d'y aller autrement ſans ſe mettre en danger: eu eſgard à la fureur de la guerre. Et comme les Eueſques & tout le cãp Catholique ſ'approcherent de Muret, ſuruint le Prieur de l'hoſpital de Toloſe, apportãt lettres de leur part. Par leſquels ils ſe declairoient auoir volonté d'obeir en tout & par tout aux commandemens de ſa Sainĉteté, & leur en eut bien prins ſ'ils euſſent leurs parolles de l'effet. Mais le Roy declaira au Prieur, qu'il ne bailleroit aucune conduite à l'Eueſque: Mais que ſ'il auoit enuie d'aller à Toloſe pour parlemẽter auec les habitans, il ne luy promettroit (cela diſoit-il par moquerie) à quoy l'Eueſque reſpõdit, qu'il n'eſtoit pas bon que le ſeruiteur entraſt en la cité d'où ſon maiſtre a eſté bãny, & ne ſera pas dit que ie rentre en la cité, d'où le corps de Ieſus Chriſt a eſté tiré, & n'y re- *Sentence graue & notable.*

en icelle terre, ſelon aucuns des Heretiques, le bon Chriſt auoir eſté nay & crucifié. D'abondant, les Heretiques diſoient que le bon Dieu auoit eu deux femmes, Colla & Colliba: & que d'icelles, auoit procreé enfans & filles.

En ceci ſimbolisent les Caluiniſtes les Albigeois, meſme Buliger ſur l'Apocalypſe.

Il y auoit d'autres Heretiques, qui diſoient eſtre vn Createur, mais iceluy auoir eu deux enfans: l'vn Chriſt, & le diable l'autre. Ceux ci diſoient auſſi, toutes creatures auoir eſté bonnes, mais toutes auoir eſté corrompues, par les filles, dont eſt faict mention en l'Apocalypſe. Tous ceux-ci, membres d'Antechriſt, premiers naiz de Satan, ſemence meſchante, enfans vicieux, parlans menſonges en hipocriſie, & ſeduiſans les cœurs des ſimples, & qui auoient deſia infecté preſque toute la prouince Narbonnoiſe, du venin de leur infidelité, diſoient toute l'Egliſe Romaine eſtre vne ſpelonque de larrons: & qu'elle eſtoit la paillarde, dont on lit en l'Apocalypſe. Ils arrachoient tellement les Sacremens de l'Egliſe Catholique, qu'ils affermoient l'eau du ſacré Bapteſme, ne differer en rien de l'eau de la riuiere. L'hoſtie du ſacré & ſainct corps de Ieſuchriſt, publiquement ils dogmatiſoient, ne differer en rien du pain lay & commun: inſtillans ces blaſphemes aux oreilles des ſimples: que ſi le corps de Ieſuchriſt contenoit en ſoy la grandeur des monts des Alpes, il euſt eſté deſia conſommé & aneanti par ceux qui l'euſſent mãgé. Ils eſtimoient auſſi la Cõfirmation & Confeſſion fri-

Et Caluin tient le Bapteſme n'eſtre qu'vn ſigne de la remißion des pechez.

Doctrine des Caluiniſtes touchant la Cene.

Similitude digne d'vn Caluiniſte.

uoles, & du tout vaines: le ſacré Mariage lubrique: ils tenoient auſſi, nul ne pouuoir eſtre ſauué en Ieſuchriſt, engendrant enfans & filles, ſe deffiãs auſſi de la Reſurrectiõ de la chair, ils faignoient certaines, & non ouyës inuentions: diſans, nos ames eſtre ces eſprits, qui par l'apoſtaſie de Superbe precipitez du ciel, ont laiſſé leurs corps glorifiez en l'air.

Et icelles ames, apres, quelle quelle fuſt la ſucceſſiue ſeptenaire inhabitation des corps terreſtres, comme alors de nouueau parachevée la penitence, tenoient ſ'en retourner aux corps premiers & delaiſſez.

Et eſt à ſçauoir, qu'aucuns d'entre les Heretiques eſtoient appellez parfaicts, ou bons hõmes, & d'autres eſtoient appellez croians, qui eſtoiẽt auſſi dicts parfaicts, portans habit noir: ils ſe diſoient fauſement chaſtes, deteſtoient le manger de chair, œufs & formaige. Ils vouloient eſtre veuz non menſongiers, bien qu'ils mentiſſent ordinairement, parlans de Dieu. Ils diſoient auſſi, qu'il n'y auoit raiſon aucune, par laquelle on deuſt iurer. D'entre les Heretiques ceux eſtoient appellez fidelles, ou croyans, qui viuans malheureuſement, bien qu'ils n'euſſent moyen d'atteindre la perfection des bons hõmes ſuſdits, toutesfois eſperoient qu'ils feroiẽt ſauuez en leur foy. Ils eſtoient pour vray diuiſez en leur maniere de viure: mais pourtãt vniz en foy & infidelité. Ceux qui eſtoient appellez fidelles, ou croyans, eſtoient adõnez à vſu-

Voici les fidelles à la moderne, et leur belle cõſciẽce.

tourneray iusques à ce que mon Seigneur & mon Dieu y retourne. Le mesme iour de Mecredy, les Prelats auec tout le camp entrerent à Muret, qui enuoyerent diligemment deux hommes Religieux au Roy d'Aragon, & aux citoiens de Tolose: ausquels fut respõdu qu'ils vouloient parlementer auec luy, pour quatre ribaults que les Euesques auoient amenez auec eux, se moquans par ce moyen des croisez: & d'autre part les Tolosains respondirent aux deputez, qu'ils leur rendroient raison de l'affaire le iour suyuant, iusques auquel temps ils les retindrent.

Le lendemain qui estoit Ieudy, leur respondirent qu'ils estoient confederez auec le Comte Tolosain, sans la volonté duquel ils ne pretendoiẽt rien faire. Les deputez ayans fait rapport de tout, les Euesques & Abbez se proposerent d'aller vers le Roy d'Aragõ pieds nuds, & ayans enuoyé certain Religieux pour annõcer leur venuë, les portes du fort estans ouuertes, les Comte & les croisez desarmez pour les entrefaites des la paix, pour laquelle les Euesques & Abbez parlementoient. Les ennemis armez arrogamment & auec grande tromperie, s'essayerent d'entrer auec impetuosité dãs le fort: Toutesfois ils furent, par la grace de Dieu, frustrez de leur desir. Le Comte & tous les croisez ayans cogneu leurs superbes: & voyans qu'ils ne pouuoient plus differer sans peril & grand dommage, s'apresterẽt par con-

trition de cœur,& confeſſion de bouche, eſtãs vrays obſeruateurs de la foy Chreſtienne,nettoyez ſalutairement de leurs pechez,à ſ'armer virilement de leurs armes. Lors arriuerent au ſuſdit Eueſque de Toloſe,les deputez par l'Archeueſque de Narbonne,pour demãder licence d'agreſſer les ennemis.Et par ce que l'affaire eſtoit conſtitué en grande extremité, la licence leur fut donnée,meſme par contrainte, par ce que les ennemis ayãt dreſſées leurs machines,cõbattoient deſia la maiſon où eſtoient logez les Prelats, & ſe haſtoient de l'expugner auec Arbaleſtres, Traits, Iauelotes, & Lances, qu'ils iettoient de tous coſtez. Ce que voyant les ſoldats de Ieſus Chriſt, munis du ſigne de la croix,au nõ de ſa ſaincte Trinité, ſe diſpoſerent en trois troupes, bien que les ennemis en euſſent pluſieurs & bien grandes,qui deſia armez ſortirent de leurs tantes, que ſoudain la vertu du Treshault briſa en vn moment,par la main de ſes ſeruiteurs : De maniere que tournans le doz furent contraints de fuyr vilainement, (comme dit Dauid) comme la pouſſiere *Pſalm.34.* deuant le vent, l'Ange de noſtre Seigneur les pourſuyuant.Ceux cy fuyans vilainemẽt euaderent le peril de la mort, d'autres deſgainans leurs couſteaux tomberẽt au peril,meſme pluſieurs qui furent mis au fil de l'eſpée, voire de ceux du Roy d'Aragon, lequel y fut tué auſſi, non ſans grand regret, attẽdu que ſ'il eut voulu, il auoit le moyen d'eſtre pour le deuoir

beaucoup vtile à l'Eglise de Dieu : Mais (ô grãd regret!) Ioint aux ennemis de Iesuschrist taschoit à l'empescher iniustement & à luy & aux siens. Au reste, comme les nostres retournoient de telle tuerie triõphans & victorieux, l'Euesque Tolosain ayant compassion en son cœur de son pauure peuple, desirant sauuer ceux qui deliurez du peril habitoient aux tantes, pensant que chastiez par les coups de foit de si grands fleaux, fussent amenez à correctiõ & amendement, & à viure & demeurer en la foy Catholique, leur enuoyant le froc dont il estoit habillé, par vn homme Religieux, leur manda qu'ils laissassent des lors les armes, & qu'ils s'en vinsent le trouuer, mise à part leur cruauté : afin qu'il leur sauuast la vie. Lesquels perseuerans encores en leurs malices, & bien q̃ vaincus constituez en opinion d'auoir vaincu le peuple de Dieu, mespriserent d'obeir à ses admonitions : mesme & le messager apres luy auoir osté le froc. Ce-pendant le camp de Iesus Christ algaradant par toute la terre, mist à mort tous ceux qui se retiroient aux tantes des heretiques, & fut le nombre des meurtris d'entre les ennemis si grand, qu'il fut impossible de le sçauoir. Au contraire des nostres n'y en eut qu'vn de meurtry au conflict, auec bien peu de seruiteurs. Que tout le peuple Chrestiẽ donc rende graces à Dieu de cœur deuot, & affection de cœur grande, pour vne si grande victoire, veu qu'il luy a pleu qu'vne si petite

Fait bon battre glorieux, qui iamais ne s'en vantent.

Miracle notable.

multitude de ses seruiteurs ait surmonté innumerables ennemis, & conceder que son Eglise saincte triomphast fidelement de ses aduersaires. A luy soit hõneur & gloire au siecle des siecles. Amen.

Nous Euesques de Tolose, de Nimes, d'Vsez, de Lodoue, de Besiers, Agatense, & de Cõmẽge, ensemble les Abbez de Clairac, de Villemanie, & de sainct Tibery, qui par le commandement du venerable Pere de l'Archeuesque de Narbõne, Legat du siege Apostolique, estions venuz auec grand desir & extreme diligence, pour traitter la paix & concorde qu'il brassoit, Tesmoignõs de toutes choses q̃ nous auons veuës, à cause dequoy auõs le tout seellé de noz seaux, comme choses dignes d'estre rẽuoyées à la posterité. Donné à Muret, le lendemain de la glorieuse victoire, Vẽdredy des Octaues de la Natiuité nostre Dame. 1213.

Comme les Tolosains voulurent apres la victoire bailler ostages aux Prelats pour leur reconciliation, & du recouuremẽt des Rabastenx.

CHAP. CXXIX.

APres la susdite victoire nõ ouye, les sept Euesques & trois Abbez qui estoiẽt à Muret, creurẽt que les citoiens de Tolose, estonnez par vn si grãd miracle & fleau de Dieu, pourroient plustost & plus facilement estre reuoquez de leurs erreurs au signe de l'E-

gliſe Catholique leur mere, ſelon le commandemẽt Apoſtolique qui les incitoit à compaſſion, de rechef parlementerent auec eux: les prierent & admoneſterent, pour voir meſme ſi par menaces ils les pourroient amener en l'vnité de l'Egliſe. Et comme les Toloſains leur promettoiẽt de viue voix d'obeir aux commãdemens Apoſtoliques, les Prelats leur demanderent deux cens des habitans de la ville pour ſuffiſantes cautions: afin que le mandement Apoſtolique fuſt obſerué, d'autãt que leur ſimple ſerment n'auoit moyen de les contenter: par ce que pour meſme fait, ils auoient ſouuẽt eſté pariures. Finalement & apres toutes conteſtations, les Bourgeois promirent de leur bailler pour cautions ſoixante de leurs citoiẽs: mais les Eueſques pour plus grande ſeureté, eu eſgard à la grandeur de la cité trompereſſe & indomptable multitude de peuple, Ioint qu'autresfois pour meſme fait, ils auoient fait ſemblables promeſſes, de deux cens des plus riches citoiens: A ceſte cauſe, tous enſemble perſeueroient touſiours à la demãde des deux cens. Et eux au contraire, cherchans des euaſions & ſubterfuges, ſe diſoiẽt n'auoir moyen d'en bailler plus de ſoixante. Soudain les Prelats, pour les rendre inexcuſables, & deſtituer de moyẽ d'vſer de ſubterfuge, ou pallier leurs erreurs, reſpondirent qu'ils receuroiẽt les ſoixante citoiens qu'ils leurs auoyẽt offerts pour oſtage, & par ce moyen promettoiẽt les recon-

cilier & conseruer en l'vnité de la Foy, & en la paix de l'Eglise Catholique. Mais eux ne pouuans plus celer leur malice, respondirent qu'ils ne bailleroient ostage en façon quelconque, descouurans apertement qu'ils n'auoient fait telle promesse, sans intention de tromper. Icy faut ioindre que les habitans de Rabastẽx, qui, peu de iours au parauant s'estoient separez de nous, apres auoir ouy la victoire, tous estonnez s'enfuirent & laisserent le fort vuide, que Guy frere de nostre Comte reprint, comme luy appartenant, & le renforça de quelques vns de ses soldats.

De l'inuasion que le Comte feit des terres du Comte de Foix, & rebellion de Narbonne & Montpellier.

CHAP. CXXX.

PEu de iours apres arriuerent de la France quelques Pelerins, mais en petit nõbre : à sçauoir Rodolphe Euesque d'Arras, & peu d'hõmes d'armes, ensemble de pietons quelques vns. Nostre Comte auec toute sa suite marcha vers le païs du Comte de Foix, où il gasta tout ce qu'il trouua sans resistance : mesme brusla le bourg inferieur de Foix. Apres ces choses fut aduerti qu'aucuns gentilshommes de Prouence s'estoient reuoltez, & troubloient le repos de l'Eglise de Dieu : mesme

guettans les voyes publiques, donnoient tous les empeschemẽs à eux possibles, aux Pelerins qui venoient de France. Apres meure deliberation, se proposa d'aller en ces quartiers là, pour opprimer les perturbateurs de la paix, & rendre les chemins accessibles. S'acheminant peu à peu, arriua à Narbonne auec les Pelerins qui estoient auec luy, & ne fut iamais possible de persuader les Narbonnois, qui auoient en tous temps en haine le negoce de la Foy, auquel s'estoient souuent opposez occultement, & de receuoir le Comte auec ses pelerins en la cité, ny mesme les Pelerins seuls : & furent les nostres cõtraints passer la nuict par les iardins & bocages des enuirons. Le lendemain vindrẽt à Besiers, & deux iours apres arriuerent à Mõtpelier, d'où les habitans, semblables à ceux de Narbonne en malice, ne voulurent en façon quelconque permettre, que le Comte ny les siens entrassent, pour loger ce soir en leur ville: ains imiterent entieremẽt ceux de Narbonne. Partans de Mõt-pelier, vindrent à Nismes: & voulut de premiere arriuée le Cõte de Nismes imiter les autres, & prohiber l'entrée de la ville au Comte. Toutesfois apres auoir cogneu sa fureur, le receut benignement & tous les siens, & leur fut fait par les habitans beaucoup de bon traitement. De là vindrent à Baignolles, où il fut par le Seigneur du fort honnorablement receu: apres vindrent à Ville-argẽtée, parce qu'en ces quartiers y auoit vn cer-

tain gentilhõme nommé Ponce de Mõt-laur, qui troubloit de toutes ſes forces les Prelats de l'Egliſe Catholique. Deſia tous les Croiſez ſ'eſtoient retirez, & n'auoit noſtre Comte auec luy que bien peu d'hõmes à gages, & l'Archeueſque de Narbone. Oyant le ſuſdit Ponce la venue du Comte, ſurprins de peur, luy vint au deuant, ſoubſmettãt & tant qu'il auoit & ſoymeſme, à ſa volõté. En ce quartier là eſtoit d'abondant vn certain mauuais noble, nõmé Ademar Poiteuin, qui auoit touſiours adheré au Comte Toloſain, & par meſme moyen eu en deteſtatiõ le negoce de la Foy. Ceſtuy-cy aduerti de la venue de noſtre Comte, renforça tous ſes forts : à l'vn deſquels il amaſſa le plus de gens qu'il luy fut poſſible, pour, aduenant que le Comte paſſaſt là pres, ſe ruer deſſus, & le combattre : mais lors que le Comte paſſaſt deuant ſon fort, bien qu'aſſez mal accompagné, ſi n'oſa il, tant fut grande la troupe de ſes gens, aſſaillir les noſtres.

Comme Ademar de Poitiers rendit ſes Forts au Comte de Mont-fort, enſemble de l'inuaſion de la terre du Comte par les Aragonnois & Routiers : de ſon retour en Toloſe, & predicatiõ pour la Foy en la Frãce.

CHAP. CXXXI.



LE Comte eſtant en ces quartiers, luy ſuruint Odo Duc de Bourgongne, hõme puiſſant & bon, & qui embraſſoit

l'affaire contre les Heretiques d'vn fort grand desir: & qui d'abondant aimoit fort nostre Cõte. Et vindrent auec luy les Archeuesques de Lyon & de Viẽne. Arriuez qu'ils furẽt à Vienne, Ademar fut assigné des deputez de la Cour Romaine pour parlementer: lequel vint toutesfois en vain: car il ne voulut en rien consentir au Duc, ou au Comte, en ce qui concernoit la paix. Le Comte voyant cela fut grandement irrité contre luy: au moyen dequoy Ademar vint à eux, se soubsmettant entierement à leur volõté, & leur bailla certains forts pour asseurance, que le Comte meit soubs la protection du Duc. Ce-pẽdant le venerable pere l'Archeuesque de Narbonne, homme prudent en conseil, & du tout vertueux, & aux prieres de qui le Duc de Bourgongne s'estoit acheminé aux parties de Vienne, commença à traiter auec le Duc, de l'affaire pour lequel il l'auoit occasiõné de venir: qu'estoit le mariage d'entre Almeric aisné de nostre Comte, & la fille du Dauphin, qui estoit Prince puissant, & frere du Duc de Bourgongne. A quoy Othon s'accorda, & succedant du tout à la volonté de l'Archeuesque, & promit de s'employer volontiers pour tel affaire.

Durant ces entrefaites, les Routiers Aragonnois & autres ennemis de la Foy, commencerent à discourir par les terres de nostre Comte: & venans à Besiers, feirẽt tous les maux dont se peurent apperceuoir: mesme plusieurs gen-

darmes de la terre du Comte, pariures, retomberent en leur infidelité, se separans de Dieu & de luy : qui, apres auoir expedié les affaires qu'il auoit en Prouence, vint en sa terre : où estant arriué, soudain enuahit celle des ennemis susdits, s'acheminant vers Tolose : où, durant l'espace de quinze iours, il ruina plusieurs forts des enuirons. Pendant ce temps maistre Robert de Corceon Cardinal, & Legat du Siege Apostolique : qui (comme a esté dit cy dessus) faisoit prescher noz predicateurs pour la Terre saincte, à la persuasion & conseil d'aucuns hommes bons & prudens, non seulement nous restitua aucũs des predicateurs pour prescher contre les Heretiques : ains encores luymesme se croisa, pour l'expugnation des Heretiques Tolosains. Que diray-ie plus ? Deslors reprint vie la predication pour la Foy, & se croiserent plusieurs, dont le Comte & tous les nostres furent grandement resiouys.

De la tres-meschante trahison brassée contre le Comte Balduin au Chasteau d'Oulme, au diocese de Cahors, par Ratier de Chasteau-neuf.

CHAP. CXXXII.



E n'ay deu ne voulu taire la trahison tres-cruelle, qui fut brassée en ce mesme temps contre le Cõte Balduin. Cestui-cy frere du Comte de

Toloſe, & couſin du Roy de France, eſtoit biẽ loing de la malice de ſon frere, & ſ'employoit de toutes ſes forces à la guerre de Ieſus-Chriſt, &, ioint auec le Comte de Mont-fort, ſ'employoit à ramaſſer la Chreſtienté : meſme contre ſon frere, & autres ennemis de la foy. Vn certain iour donc, lundy du premier Dimanche de Kareſme, ledit Comte vint en vn certain chaſteau nõmé Oulme, au dioceſe de Cahors. Soudain les ſoldats du fort qui eſtoient audit Comte, enuoierent aux Routiers quelques vns de leurs ſoldats habitans du païs, tres mauuais traiſtres, qui eſtoiẽt à Mont-leonard: fort aſſez prochain de là, pour donner aduertiſſement, que le Comte Balduin eſtoit à Oulme : & leur mandoient qu'ils vinſſent ſans aucune difficulté : car il le leur bailleroient. Le meſme feirent ils ſçauoir ſecrettemẽt à vn tres mauuais traiſtre, nommé Ratier de Chaſteauneuf, qui deſia auoit fait alliance auec le Comte de Mont-fort, & luy auoit iuré loyauté : de maniere que le Comte Balduin ſe fioit de luy comme d'vn amy. Que diray-ie plus? La nuict ſuruint, en laquelle le Comte ſe tenant aſſeuré, cõme eſtant entre les ſiens, ſ'endormit. Lors y auoit auec luy vn certain gendarme François nommé Guillaume de Contrice, à qui le Comte de Mont-fort auoit donné la ville de Chaſteau Sarrazin, enſemble vn autre qui auoit en garde la ville de Moiſſac. Eux doncques endormis en diuers logis, le Seigneur du

Guillaume de Contrice Seigneur de Chaſteau Sarrazin.

fort print les clefs de la chambre, en laquelle dormoit le Comte Balduin, & ayant fermé la porte, se hasta d'aller trouuer Ratier auec ses Routiers : ausquels il dit, leur monstrãt la clef: Que tardez vous tant? voici nostre ennemi en mes mains, hastez vous, & ie le vous liureray desarmé & endormi, non seulement luy, mais encores plusieurs de noz ennemis. Dequoy aduertis les Routiers, s'en resiouyrent grandement, & coururent tant qu'ils arriuerent aux portes d'Oulme. Soudain le Seigneur du fort, qui estoit gouuerneur de ceux qui vouloient attraper le Comte, comme vn second Iudas, ayant secrettemẽt appellé les habitãs du fort, s'informa diligẽment d'vn chacun d'eux, pour sçauoir combien il auroit d'hostes logez chez soy. Cela cherché diligemment, meirent à la porte de chaque logis beaucoup plus de Routiers, qu'ils n'estoient dedans d'hõmes endormis & desarmez. Soudain les chandelles allumées, fut fait vn cry inenarrable, & se ruerent les ennemis sur les nostres, qu'ils prindrent au despourueu desarmez. Ce-pendant Ratier de Chasteau-neuf, ensemble le Seigneur du fort, aborderent la chambre où le Comte Balduin dormoit, & le saisirent tout nud. Aucuns des nostres estoient par le fort meurtris, d'autres prins, & d'autres sauuez par la fuitte. Et n'est à taire qu'vn certain des nostres qu'ils auoient prins tout vif, apres luy auoir iuré de luy sauuer la vie, & ne le mutiler en ses membres, le

trouuant caché en l'Eglise, fut tué. Apres noz aduersaires prindrent le Comte Balduin, qu'ils conduirent à son chasteau de Mouenes, au terroir de Quercy, d'où les hommes estoient tres mauuais Routiers, qui receurent prisonnier leur Seigneur volõtiers: & luy dirent soudain qu'il leur feit rendre la tour du fort, que certains gendarmes François tenoient de sa part: mais le Comte deffendit tres-estroitemẽt ausdits soldats, bien qu'ils le veissent pẽdre en vn gibet, de ne rendre ladite tour : leur commandant de se deffendre iusques à la venue du secours du noble Comte de Mont-fort. O vertu de Prince! O admirable force de cœur! Leurs Routiers, apres auoir entendu cela, furẽt grandement courroucez, & le feirẽt ieusner l'espace de deux iours: lesquels passez, le Comte Balduin feit appeller vn sien prestre, & se confessa. Cela faict, demãda le corps de Iesus-Christ: mais comme le chappellain luy apportoit le sainct Sacrement, vn certain Routier suruint tres-meschant, iurant & contestant fermemẽt, que le Comte Balduin ne mangeroit ny boiroit, iusques à ce qu'il rẽdroit vn certain Routier qu'il auoit prins, & faisoit tenir en prison. A qui le Comte respondit: O tres-cruel, dit-il, t'ay-ie demandé abõdance de pain ou de vin, ou quelque piece de chair? n'ayãt rien demandé pour la sustẽtation de mon corps: mais seulement pour le salut de mon ame, la communion du diuin mystere. Outre ce, ce bourreau

Pieté digne d'vn vray gentilhomme.

Cestuy-cy deuoit estre Caluiniste.

commença

commença à iurer, affermant qu'il ne mangeroit ny boiroit, ny feroit ce qu'il demandoit. A qui derechef le noble Comte dit: Puis donques qu'il ne m'est permis de communiquer, au moins que ie voye le sainct Sacrement, où est mõ salut: afin qu'en ceste vie ie puisse veoir mon Sauueur. Et l'Hostie leuée haut, luy estãt monstrée, le Cõte adora Iesus Christ en icelle. Durant ces entrefaites, ceux qui estoient en la tour se rendirent de peur aux Routiers: apres auoir receu le serment des ennemis, qu'ils les lairroiẽt aller sains & sauues. Mais les tres-mauuais traistres, apres auoir mesprisé la religiõ du serment, les condemnerent à estre penduz.

Encores estoient les Albigeois plus modestes, que les Caluinistes.

Du fratricide commis par le Comte Tolosain, enuers le Comte Balduin, pendu à vn Noyer.

CHAP. CXXXIII.

CEla faict, prindrent le comte Balduin, & l'amenerent à Mont-auban, fort qui estoit au comte Tolosain: où le tenant en prison, attendoiẽt sa venue. Peu de iours apres il arriua, accõpagné des tres mauuais proditeurs le cõte de Foix, & Roger de Bernard son fils, ensemble d'vn certain soldat Aragonnois, nommé Bernard de Portelles. Soudain par le commandement du comte Tolosain, le noble comte Balduin fut tiré de Mont-auban. Mais qui sera celuy qui pourra, sans larmes, reciter ce qui s'en suit? Sou-

Mont-auban ne commẽcera pas auiourdhui tels actes.

dain le comte de Foix & ſon fils, non degenerans de la malice paternelle, enſemble Bernard de Portelles l'attacherent d'vne corde au col, pour, ſuiuant ſa volonté, ouy le cõmandement du comte de Toloſe, le pendre. Ce que voyãt le comte Balduin, tres-chreſtien, requit treſinſtamment, & auec toute humilité, la confeſſion & communion. Mais ces chiẽs tres-cruels luy denierent l'vn & l'autre. Auſquels ce bon ſoldat de Ieſus chriſt dit: D'autãt qu'il ne m'eſt point permis de me monſtrer au Preſtre, Dieu m'en ſera teſmoing, & le comte de Mõt-fort, enſemble toute l'Egliſe catholique, pourſuiuront le tort qui m'eſt fait: deſirant d'vne prõptitude d'eſprit mourir pour ſi iuſte cauſe. A peine auoit il acheué ces propos, que trois pendars l'eſleuerent en l'air, & le pendirent à vn Noyer. O cruauté non ouye! O autre cain, mais pis que cain, ie dy le comte de Toloſe! à qui ne ſuffit d'auoir meurtri vn tel frere, ſans le faire mourir d'vne mort preſque inouye.

Comme Aimeric & les citoiens de Narbonne, receurent les ennemis du Comte: à cauſe dequoy, luy & les ſiens les combattirent.

CHAP. CXXXIIII.


Nuiron meſme temps, Aimeric Seigneur de Narbonne, enſemble ſes citoiens, qui n'auoient iamais aimé l'affaire de Ieſus-chriſt: afin qu'ils

peussent enfanter la malice conceuë, se separerent manifestement de Dieu, & receurent en leur cité les Routiers d'Aragõ & de Catalongne: afin que par leur moyẽ ils eussent dequoy chasser le comte de Mont-fort. Les Aragonnois & Catalonnois poursuiuans le cõte, pour la vengeance de leur Roy: les Narbõnois d'autre part, exerçans telle impieté: non pour matiere que le comte leur en eust baillée, qui ne les auoit en façon quelconque offencez: mais seulement pour l'espoir qu'ils auoient, que les croisez ne seroient plus de retour. Mais celuy qui attrappe les sages en leurs finesses, en disposoit autrement: car comme ils estoient congregez à Narbonne, pour exercer leur impetuosité d'vn mutuel consentement, contre nostre cõte, & peu de gens qui estoient auec luy, voici inopinément arriuer de la France vne bonne troupe de Pelerins, conduits par Guillaume de Bars, homme experimẽté aux armes: lesquels, ioints auec nostre cõte, vindrent pres de Narbonne, discourans & gastans toute la terre d'Aimeric, & luy prindrent presque tous ses forts. Vn certain iour le comte se delibera d'aller algarader deuant Narbonne: & ayãt disposé tous ses gendarmes en trois squadrons, se meit au premier, & approcha de la porte de la cité: deuãt laquelle estoient sortis les ennemis, & demeuroit là debout. Mais ce gendarme inuincible le comte de Mont-fort, se meit par la voye presque inaccessible pesle-mesle, parmi

eux: mais les ennemis qui estoient en lieu eminent, le repousserent par tant de coups de lance, qu'en fin la selle de son cheual rompue, il tomba du cheual. Soudain les ennemis l'enuironnerent de tous costez pour le faire mourir, ou pour le moins le reprẽdre prisonnier: & au contraire les nostres à le deffendre: qui finalement, moyennant la grace de Dieu, le rehausserent. Apres ce Guillaume qui estoit au dernier squadron, se desbenda, & se mesla tellement parmy les ennemis, qu'il les contraignit, bon gré mal gré, se remettre dans la cité. Cela faict, le comte & les nostres s'en retournerent au lieu dont ils estoient partis.

Comme maistre Pierre Beneuentain, Cardinal & Legat du Siege Apostolique, reconcilia les Comtes de Foix & de Commenge: & comme le Comte de Mont-fort recouura Moissac, & combattit le Mas en Agenois.

CHAP. CXXXV.

DVrãt ces entrefaites, maistre Pierre Beneuentain cardinal & Legat du sainct Siege Apostolique, enuoié de sa Saincteté, s'acheminoit vers le païs de Narbonne, pour ordonner de tout ce qui appartiendroit, & à la paix, & à la Loy. Et ayant entẽdu l'estat où estoient cõstituez les Narbõnois, leur man-

da tres-estroittemẽt, qu'ils eussent à garder les inuiolables trefues auec le comte de Mõtfort, iusques à son arriuée: le mesme aussi manda il à nostre comte: peu de iours apres, ayant diligemment conferé auec luy, entra à Narbõne. Soudain les ennemis de la Foy l'aborderent, à sçauoir les comtes de Foix & de commenge, qui pour leurs demerites auoient esté exheredez: afin d'estre restituez en leurs patrimoines. Mais le Legat homme sage & discret, les reconcilia tous, receuant non seulement leurs cautions iuratoires: mais encores certains forts qui leur estoient iusques alors demeurez. Les choses disposees en la façon, les habitans de Moissac baillerent par trahison leur ville au comte Tolosain: & ceux qui tenoient pour nostre comte se retirerent au fort de ladite ville, bien qu'il fust assez foible & debile: que le cõte de Tolose, suiuy de grande multitude de Routiers, battit l'espace de trois sepmaines. Mais les nostres estãs assiegez, bien que ce fust en petit nombre, se deffendirent virilement: dequoy aduerti le noble comte, se hasta pour secourir les assiegez: mais le comte Tolosain, & ceux de sa trouppe, mesme plusieurs habitans de Moissac, coulpables d'vne telle trahison, preuoyans sa venue, s'enfuirent: & abandonnerent le siege qu'ils auoiẽt si longuement soustenu. Ce pendant nostre comte, & ceux de sa troupe aduertis de la fuitte des ennemis, descendirent vers le païs d'Agenois, pour pren-

dre d'aſſaut, ſ'il eſtoit poſſible, le chaſteau du Mas, qui auoit ceſte année là apoſtaté. Le Roy d'Angleterre Iehan, qui ſ'eſtoit touſiours oppoſé à l'affaire de Ieſus Chriſt, & de noſtre Comte, eſtant entré durant ceſte année en ces quartiers là : & ayant ſeduit pluſieurs gentils-hommes, qui eſperans par trop en ſon ſecours, ſe ſeparerent & de Dieu, & de la ſubiection du Comte de Mont-fort. Mais ils furẽt apres par la grace de Dieu, fruſtrez de leur vaine eſperance : car le Comte auec ſon camp, ſ'acheminant promptement, arriua en vn lieu, où il luy falloit paſſer la Garonne : n'ayant toutesfois que bien peu de petites naſſelles, & mal equippées : & qui plus eſt, les habitans de la Reule (fort appartenãt au Roy d'Angleterre) eſtoiẽt montez auec pluſieurs nefs armées, pour prohiber le paſſage. Les noſtres entrans en l'eau, paſſerent bon gré mal gré la riuiere, & vindrẽt deuant le chaſteau qu'ils combattirent l'eſpace de trois iours : mais pour autant que noſtre Comte n'auoit point de machines, ioint auſſi qu'il n'auoit le loiſir de les tenir longuement aſſiegez, par ce qu'il ſ'en falloit retourner ſuiuant le commandement du Legat vers Narbonne, leua ſon camp, & ſ'y achemina.

Iean Roy d'Angleterre heretique entré en France.

Nobleſſe ſotte, qui ſe laiſſe tromper à l'eſtranger.

Du retour de l'Eueſque de Carcaſſonne, reuenant de France auec grande multitude de Pelerins: auquel temps vint auſsi maiſtre Pierre Beneuentain, Legat de ſa Sainᵭteté.

CHAP. CXXXVI.


'An de l'incarnation du verbe diuin mil deux cẽs quatorze, le venerable Eueſque de carcaſſonne, qui diſcourant auoit trauaillé toute l'année precedente, preſchant contre les Heretiques aux parties de la France, reprint ſon retour aux enuirons de l'octaue de la Reſurrection noſtre Seigneur: ſuiui, tant de ceux qu'il auoit croiſez, que de ceux que Maiſtre Iaques de Vitriac, homme de toute part loüable, & autres auoient perſuadez à prendre la croix: de maniere que quinze iours apres Paſque ils deuoiẽt partir tous enſemble, pour aller en Lyõnois contre les peſtilens Heretiques: mais maiſtre Robert de corſeon Legat du Siege Apoſtolique, enſemble le venerable Guillaume Archidiacre Pariſien, auoient donné iour prefix de quinzaine: auquel temps paſſans par autre chemin, ils ſe deuoient rendre à Beſiers. L'Eueſque de carcaſſonne, enſemble tous les ſuſdits Pelerins partans de Neuers, vindrent droit à Mont-pellier: & nous à la ſuitte de l'Eueſque de carcaſſonne, trouuaſmes là l'Archidiacre Pariſien, enſemble les Pelerins qui eſtoiẽt venuz auec luy. D'autre part le cardinal maiſtre Robert de corſeon eſtoit aſſez occupé à certains affaires. Nous, ce pendant partans de Mont-pellier, arriuaſmes à S. Tybery, fort aſſez prochain de Beſiers: où

res,rapines,homicides,& tous actes illicites de la chair,periures en toutes peruersitez. Et ceux ci pour certain offensoient plus seurement & effrenément que les autres, pourautant qu'ils croioyent qu'ils seroient sauuez sans restitution des biens rauiz, & sans confession, pourueu qu'ils peussent,auãt la mort,receuoir l'imposition des mains de leurs maistres. De leurs parfaicts Heretiques auoient-ils leurs Magistrats, qu'ils appelloient Diacres & Euesques, sans l'imposition des mains desquels, aucun mortel des croyans d'entr'eux, n'espere pouuoir estre sauué : mais s'ils imposoiẽt les mains à aucun mourant,tant meschãt fust il, pourueu qu'il peut dire, Nostre Pere,&c. ils l'estimoiẽt tellement & consolé & sauué,selon leur commune opinion, que sans aucune satisfaction, ou autre remede, ils pensoient qu'il vollast au Ciel:d'où est sorti la risée qu'auons ouy sur ce propos,& no⁹ a semblé bõ la rechercher : c'est que certain croyant d'entre les Heretiques,au souuerain article de la mort, ayant receuë la consolation de son maistre,ou Ministre,à parler selon la saison nostre,ne peut dire le Pater, suiuant la regle de leur religion: & ainsi mourut. Son cõsolateur ne sçauoit que dire de luy: car il sembloit estre sauué par l'imposition des mains, & damné, pour n'auoir dict l'Oraison Dominicale. Quoy d'abondant? quelques Heretiques demanderẽt sur ceci, l'aduis d'vn certain Gendarme, nommé Bertrand de Saissac,

pour ſentir de luy, quelle opinion ils deuoiẽt auoir dudit treſpaſſé: mais le Gendarme leur donna tel conſeil, & vne telle reſponſe, De ce treſpaſſé icy nous ſouſtiendrons & dirõs, qu'il eſt ſauué: & tous les autres ſ'ils ne diſent le Pater, nous iugeons deuoir eſtre damnez.

De fol iuge brieue ſentence.

Compte.

Autre compte ridicule. Certain fidelle eſtãt à la mort, lega aux Heretiques quinze liures, & cõmanda à ſon fils leur bailler ladicte ſomme: laquelle recherchans de l'enfant, apres la mort du pere, le fils leur reſpõdit: Ie veux que me diſiez pluſtoſt en quel eſtat eſt mon pere. Quoy? dirent ils, faut que tu ſçaches certainement qu'il eſt ia ſauué, & ia cõſtitué és Cieux. Auſquels il reſpondit, ſoubſriant, I'en rends graces à Dieu & à vous: mais depuis, donques, que mon pere eſt en gloire, ſon ame n'a plus beſoin d'aumoſnes: & d'abondant, ie vous congnoy ſi benins, que ne reuoquerez mon pere de la gloire: ſçachez donques, que vous ne reporterez point de pecune de moy. Ie n'ay pas creu qu'il ſe faille taire, qu'auſſi certains Heretiques diſoient, nul ne pouuoir commettre peché, du nombril en bas. Ils eſtimoient les Images qu'on faict par les Egliſes, eſtre Idoles: & diſoiẽt les Cloches des Egliſes, eſtre les Trompettes du Diable: & les Caluiniſtes aujourd'huy les nomment Tabourins du Pape, & le Pape Ante-Chriſt, fils du Diable: d'où ſ'enſuit, ſelon leur dire, le meſme auec les Albigeois. Ils diſoient d'abondant, que l'homme

Autre cõpte ridicule.

Hereſie plus que ridicule.

Opinion Caluineſque.

nous vint au deuant le comte de Mont-fort. Et estions tant gens de pied que de cheual, enuiron cẽt Pelerins: entre lesquels, vn des meilleurs estoit Vicomte de chasteau-dun, suiui de plusieurs autres, qu'il n'est besoing de compter par le menu. Passans outre les parties de Besiers, vinsmes à carcassonne: où seiournasmes peu de iours. Notablement tout l'euenement de ceste année est à remarquer pour miracle, comme auons dit cy dessus, à la venue de maistre Pierre Beneuentain. Les Aragonnois & cathalonnois estoient congregez à Narbonne contre la chrestienté, & le comte mesme priué par ce moyen de pouuoir abandonner les quartiers de Narbonne: craignãt que quant & quant ses ennemis ne luy rauageassent tout le païs des enuirons, pressé d'autre part par les Tolosains, Aragonnois & Quersinois, qui luy brassoient guerres de beaucoup d'endroits loing de là, grandement fascheuses. Toutesfois ce bon soldat de Iesus christ constitué en telle tribulation, n'a esté destitué du secours de celuy qui est adiuteur aux opportunitez en l'aduersité: car en vn mesme instant, luy arriuerent & le Legat de Rome, & les Pelerins de France. O grande multitude de la misericorde de Dieu! Car selon l'aduis de plusieurs, ny les Pelerins sans le Legat, n'eussent beaucoup auãcé, ny le Legat sans Pelerins n'eust tant parfaitemẽt besongné: car si les ennemis de la foy n'eussent craint les Pelerins qui vindrent pour

lors, ils n'eussent point obey au Legat: & au contraire, si le Legat ne fut venu, les Pelerins qui pour lors estoiẽt arriuez contre tant & de si grands ennemis, eussent prouffité bien peu. La diuine prouidence doncques fit misericordieusement, que lors que le Legat allechoit les ennemis de la foy qui estoient congregez à Narbonne, & les reprimoit par vne saincte tromperie, le Comte de Mont-fort, ensemble les Pelerins qui estoient venuz de France, auoient moyen de s'acheminer aux parties de Quercy & d'Agenois pour cõbattre leurs ennemis, mais bien les ennemis de Iesus Christ. O saincte deception de Legat! O piteuse fraudulence!

Nous auõs bien peu de tels Prelats en France, en vn plus grand besoing.

Comme Guy de Mont-fort & les Pelerins ruinerent la terre de Raiter de Chasteau-neuf: & de la celebration des nopces d'Almaric fils du Comte, auec la fille du Dauphin.

CHAP. CXXXVII.

APres que les Pelerins eurent reposé à Carcassonne quelques iours, le noble comte de Mont-fort les pria auec l'Euesque de Carcassonne, & Guy de Mont-fort frere du Comte, de se vouloir acheminer aux parties de Roüergue & de Quercy: pour assuiettir les terres tant de Ratier, de Chasteau-neuf, qui auoit trahy le tres-

noble Comte Balduin, que aussi des autres ennemis de Iesus Christ. Ce-pẽdant s'en alla luy & son fils aisné Almaric iusques à Valence: où il trouua le Duc de Bourgongne & le Dauphin. Apres auoir conferé & arresté du mariage, le temps n'estant assez propre pour la celebration des nopces, ny n'ayant assez de loisir pour les grandes occupations de la guerre qui le pressoient: print la fille auec soy, & la mena à Carcassonne: où les nopces furent celebrées. Desia les Pelerins estoiẽt sortis de Carcassonne, & entrez à Quercy: où ils gasterent les terres des ennemis, qui de peur les auoient abandonnées.

Comme Maurilhiac au Diocese de Rodes fut battu par les François, & se rendit au Legat: & sept Vuauldois qui furẽt trouuez là dedans furent bruslez, ensemble du recouurement de Mont-pezat.

CHAP. CXXXVIII.

IL ne faut couurir du voille de silence, que lors que nous passions par Roüergue, arriuasmes à Maurilhac: où les habitãs du lieu nous voulurent resister, pour ce qu'il estoit grandement fort, voire presque inaccessible. En nostre cãp estoit maistre Robert de Croceon Legat du siege Apostolique, qui, cõme a esté dit, estoit arriué du païs de France.

Soudain qu'il fut arriué, les nostres marchent droit vers le chasteau pour le combattre, & se voyans les assiegez destituez des moyens propres pour se deffendre, se rendirent le mesme iour à la volonté du Legat: suyuant laquelle les nostres ruinerent du tout le fort. Et n'est à taire, que nous trouuasmes là dedans sept heretiques Vuauldois, lesquels amenez au Legat, confesserẽt à plein leur incredulité. Qui saisis de noz Pelerins, furent quant & quãt bruslez: & apres nous fut annõcé qu'il y auoit certains soldats d'Agenois, qui l'année passée s'estoiẽt separez du Comte, & auoiẽt muny vn certain fort nommé Mont-pezat. Quoy plus? nous y allasmes pour les assieger: mais aduertis de nostre arriuée, s'en fuirent & laisserent le chasteau vuide, que les nostres saisirent & ruinerent du tout.

Comme le Comte de Mont-fort recouura Marmande, que le Roy d'Angleterre auoit occupé.

CHAP. CXXXIX.

LE Comte s'acheminant à Mont-pezat, delibera de passer plus outre dans le païs d'Agenois, pour recouurer les forts qui l'année precedente s'estoient separez de luy: mais tous les ennemis auant son arriuée se rendirent à luy: exceptez ceux de la ville de Marmande. Le Comte

donc, pour le priuer du moyen de ſe pouuoir reuolter de rechef comme ils auoiēt accouſtumé, leur faiſoit ruiner preſque toutes les tours & murailles des forts, exceptez bien peu des plus ſolides chaſteaux qui voulut munir tant pour ſoy, que pour les François. Venant donc le Comte à Marmande, le trouua muny cōtre ſoy. Vn certain gēdarme du Roy d'Angleterre, ayāt introduit là dedās certains ſeruiteurs, & mis ſon enſeigne ſur la plus haute tour, ſe mit en deffenſe contre les noſtres: qui abordās le fort apres quelque peu de reſiſtance, cōtraignirēt les ennemis de ſ'en fuyr: leſquels ſe mirent dans des Nefs pour promptemēt ſe rēdre à la Reule, ville prochaine de là, tenuë par le Roy d'Angleterre. Ce-pendant les ſeruiteurs du Roy d'Angleterre ſe retirerēt pour ſe deffendre dans vne tour: & les noſtres entrez dās la ville, la ſaccagerent, & laiſſerēt aller les ſeruiteurs du Roy d'Angleterre qui eſtoient en la tour, ſans leur faire dommage quelconque. Cela fait, fut donné aduis au Comte de ne ruiner entieremēt le fort, par ce qu'il eſtoit aſſez noble: & meſme eſtant aſſis ſur la frontiere de ſon païs. Et fut aduiſé qu'il rēforceroit la tour plus grāde, & ruineroit les murailles de la ville. Cela fait, ſ'en retourna en Agenois.

De la diſpoſition & aßiete de Caſſenole, & des apreſts pour l'aßieger: enſemble de la reſiſtance des ennemis qui eſtoient là dedans.

CHAP. LXXXX.


E noble chaſteau de caſſenoles treſ-ſort, eſtoit aſſis en vne fort belle pleine au pied d'vne montagne, enuironné de naturelles roches, & que l'aſſidu decoulement d'eaux enuironnoit. Lors eſtoit en ce fort là vn des ſieges principaux & plus anciens des heretiques : d'où les habitans eſtoiẽt la pluſpart volleurs, & remplis de toute impieté: qui ſ'eſtoient deſia deux fois rendus à l'Egliſe Catholique: & croy q̃ c'eſtoit la troiſieſme reuolte de ce lieu. Là eſtoit ſouuerain Hugues de Rouiniã frere de l'Eueſque d'Agẽ: qui par cy deuant auoit eſté grandemẽt familier de noſtre Cõte: mais rompant le ſermẽt & familiarité par vne trahiſon, ſ'eſt ce meſme an ſeparé de Dieu & du Comte. Au meſme fort ſ'eſtoient auſſi aſſemblez pluſieurs autres traiſtres: où eſtant arriué noſtre Comte, l'aſſiegea d'vne part ſur la roche, n'ayant moyen pour la petiteſſe de ſon camp de l'aſſieger de toutes parts. Cela fut la veille des Apoſtres, S. Pierre & ſainct Paul. Peu de iours apres ſuruenans aucuns Pelerins, le Comte deſcẽdit d'enhaut, & ſ'alla cãper à la pleine pres du chaſteau, laiſſant vne partie de ſa troupe ſur la mõtagne, & ſon fils Almaric, enſemble le venerable Eueſque de carcaſſonne: qui vſant de l'office de Legat, trauailloit inſtamment à l'expugnation & prinſe du fort. Le comte fit dreſſer à la pleine

Voiey les enfans de Dieu des Caluiniſtes.

des Pierrieres, qui iour & nuict affoiblissoient la muraille de l'ennemy. Vn certain soir sur la minuict, plusieurs des ennemis sortirent sur ceux qui estoient campez sur le mont: & mesme aborderent le Pauillon où Almeric dormoit: auec volonté de le faire mourir, ou pour le moins de s'en saisir. A quoy les nostres s'opposerent si diligemment, qu'en fin les contraignirent retourner dedans le fort. Durant ces entrefaites, Iean Roy d'Angleterre marry de l'exheredation de son neueu, qui estoit fils du comte Tolosain, enuioit le bon succez de noz affaires: à cause dequoy il s'estoit approché en ses quartiers iusques à Perigueux, auec grande gendarmerie: car plusieurs s'estoient retirez à luy: qui pour leurs demerites auoient esté exheredez, & par vn iuste iugement de Dieu: lesquels il receut & retint longuement, non sans grande perte de son hõneur. Ce-pẽdant ceux qui estoient assiegez luy enuoyoient souuent demander secours, & luy par mesme messagers les encourageoit au possible. Quoy plus? le bruit courut entre les nostres qu'il auoit bonne volõté de se ruer sur nous: ce qu'il eust fait, s'il eust osé. Mais le tresfort cõte de Mõt-fort ne s'estonnant de rien, estoit deliberé se voyãt assailly, de ne leuer le siege pour cela: ains de se deffendre au possible, & le cõbattre. Mais le Roy suyuant meilleur conseil, n'attenta rien de ce qu'il auoit possible deliberé. Et n'est à taire que maistre Robert de Corseon, Cardi-

nal & Legat du ſiege Apoſtolique, vint au cãp de Caſſenolles :où eſtant appellé ailleurs pour les affaires de la legatiõ, apres auoir fait ce qui luy eſtoit poſſible, il ne ſ'arreſta longuement, & ne peuſt attendre la prinſe du fort.

Du treſ laborieux combat de Caſſenolles, de la prinſe & ruine par les François.

CHAP. CXXXXI.

LEs noſtres ſe penãs beaucoup à ce ſiege là, apres auoir grandement affoiblies les murailles du fort, vn certain ſoir noſtre Comte appella à ſoy des premiers du camp, & auec eux charpentier, pour demáder aduis comme il ſeroit poſſible de pouuoir aborder les murailles du fort, deſtituez du põt pour le prẽdre d'aſſaut. Or y auoit il force eau entre le fort & le cãp qu'il falloit paſſer à gué, ſi d'aduãture les noſtres vouloient aborder la muraille. Apres pluſieurs aduis, ſuyuant l'opinion du charpẽtier, chacun ſ'acorda qu'on feroit vn pont de clayes, par où trainé ſur des murs, & pouſſé dans l'eau paſſeroient grand nõbre d'hommes. Soudain le venerable Eueſque de Carcaſſonne qui trauailloit plus qu'on ne ſçauroit croire, à tout ce qui appartenoit au ſiege, appellãt la troupe des Pelerins fit apporter force bois pour faire le pont : lequel eſtant fait, les noſtres armez pour aller à l'aſſaut, &

pouſſans le pont, l'émenerent dedans l'eau: qui ſoudain pour la peſanteur, meſme le riuage du foſſé eſtant bas ſ'enfonça: tellemẽt qu'il fut impoſſible de l'en retirer : & ainſi tout le labeur employé au baſtiment de ce pont fut perdu en vn petit momẽt. Peu de iours apres, les noſtres diſpoſerent vn pont d'vne autre façon, enſemble de petites naſſelles, non ſans grand dãger. Toutes choſes diſpoſées, les noſtres ſ'armerẽt, & commencerent à trainer le pont vers l'eau, les autres montent aux naſſelles. Ce-pendant ceux du fort qui auoient pluſieurs Pierrieres, iettoiẽt ſans ceſſe contre nous. Quoy plus? les noſtres ietterẽt le pont ſur l'eau: mais en vain: car il eſtoit trop court : d'où les noſtres furent grandemẽt marris, & au contraire les ennemis bien ioyeux. Mais le Comte treſ-conſtant & ferme, ne deſperant pour tout cela, ramaſſa ſes artiſans: & les conſolant, leur commanda d'inuẽter certaines machines pour paſſer l'eau. Le maiſtre des artiſans inuẽta vne nouuelle façon de machine: car il fit rapporter force grand bois, ſur lequel il baſtiſt cõme vne maiſon ample couuerte de clayes, ayant le toict plein & non aigu: & apres ſur le milieu eleua cõme vne grãde tour, ayant cinq eſtages en haut: auſquels les Arbaleſtiers peuſſent demeurer: apres ce, aux enuirons de ladite tour, il fit faire comme vne muraille où pluſieurs des noſtres pouuoient demeurer pour deffendre ladite tour, ayans de l'eau dedãs de grãs vaſes pour eſteindre

dre le feu, aduenant que les ennemis leur en iettassent. Et afin que les ennemis n'eussent moyen de l'aborder, il la fit armer par deuant de peaux de Bœufs. Ces choses disposées en la façon, on commença à trainer la machine, les ennemis à ietter des gros cailloux, & assidus coups de leurs Pierrieres, mais en vain: car par la grace de Dieu ils n'endommagerent point les nostres, ou bien peu. Nostre machine poussée iusques à l'eau, les nostres apportoient force terre dedans des paniers, & force bois pour ietter dedans l'eau: & ce-pēdant que ceux qui estoient au plus bas estage remplissoient le fossé, les Arbalestriers qui estoient au plus haut, empeschoient que les ennemis ne les pouuoiēt offenser. Vn certain soir les ennemis auoient rēply vne nasselle de lard, de graisse & autres matieres propres à mettre le feu: en deliberation de venir brusler nostre machine: mais ne leur fut possible: car noz mesmes seruiteurs mirent le feu à leur nasselle. Quoy d'abondāt? Comme les fossez se remplissoient, nostre machine s'auançoit à sec, & sans dommage: & tant qu'on les remplissoit, autant on la pousoit. Vn certain iour de Dimanche, noz aduersaires voyans leur prinse prochaine par le passage de nostre machine, commencerent à y ietter du feu: mais les nostres l'estaignirent promptement, & estoient desia si prochains les vns des autres, qu'ils se pouuoient combattre au long bois. Nostre Comte se craignant que la nuict

Stratageme.

on ne luy bruslast la machine, fit ce mesme iour de Dimanche sur le tard armer ses gens, & sonner l'assaut aux trompettes. Ce-pendant l'Euesque de Carcassonne & tous les clers qui estoient au camp, s'assemblerẽt en vn lieu eminént pres le fort, pour crier & prier Dieu pour noz combatteurs. Soudain les nostres arriuez entrerent dedans la machine, & les clayes de deuant rompues d'vne prouësse grande passerent le fossé, pendant que les clers chantoient l'hymne qui commence, *Veni creator Spiritus*, auec vne grande deuotion. Au contraire les ennemis voyans les nostres qui se ruoient sur eux, se rangerent sur la muraille, d'où à grands coups de pierres ils les vexoient d'vne estrange façõ, sans qu'il fust possible aux nostres destituez d'eschelles, & mesme estant nuict, de pouuoir forcer la muraille: à cause dequoy, s'arestans à certaine pleine qui estoit entre le fossé & la muraille, se contenterent pour ce soir de prendre les Barbecanes des ennemis, basties hors les murailles. Le lendemain, noz manouuries trauailloient à faire des eschelles & autres engins, pour le troisiesme iour pouuoir dõner l'assaut. De quoy aduertis les Routiers qui estoient dedans le fort s'armerent: & montez à cheual, faisans semblant de vouloir assaillir les nostres, iouërent des talons. Et suiuis de plusieurs des nostres, ne fut possible d'é attrapper aucuns. Ce-pendant, les nostres entrerent sur la minuit dans le fort, où ils mirent

Ceux cy n'auoient pas les gouttes aux talons.

le feu, & tous ceux qui furent trouuez dedans au fil de l'espée, Dieu soit benist en tout, qui a baillé les meschans, bien que non tous. Cela fait, nostre Comte fit esgaller les murailles du fort au bas de la terre, & ainsi a esté prins & ruiné Cassenolles, le treziesme iour des calendes de Septembre, à la loüange de nostre Seigneur, à qui est honneur & gloire aux siecles des siecles. Amen.

De la ruine du fort de Doulme, au Diocese de Perigueux: appartenant à Bernard de Casnac, tresmauuais Tyran.

CHAP. CXXXXII.

DEs choses ainsi passées, nostre Cõte fut aduerty qu'au Diocese de Perigueux, auoit certains forts où habitoient les ennemis de la paix & de la foy. Comme est vray: & se proposa le Comte d'y aller, & se saisir des forts, afin que par la grace de Dieu, & secours des croisez, il peust chasser les Routiers, & laisser la paix à toutes les Eglises de Perigueux. Mais les ennemis aduertis de la prinse de Cassenoles, n'oserent attendre tant furent espouuëtez, en quelque forteresse que ce fust, la venuë du Comte & de son camp. Nostre camp doncques partant de Cassenoles, vint à vn desdits forts nommé Doulme qui fut trou-

ué vuide, & ſans qu'il y euſt celuy qui le defendiſt. Et eſtoit ledit fort aſſis ſur la Dordoigne, en lieu fertille & defenſable. Soudain noſtre Cõte fit ruiner la plus haute tour du chaſteau biẽ grande & treſque belle, faite iuſques en haut de maſſonnerie : laquelle ſapée, il renuerſa promptement. A demie lieuë de là eſtoit le chaſteau fort par admiration nommé Mõtfort : d'où le ſeigneur qui ſ'appelloit Bernard de Caſnac, homme treſcruel & treſmechant, ſ'en eſtoit fuy de peur, laiſſant la place vuide: & eſtoient ſi grands & en ſi grand nombre ſes larcins, cruautez & impietez, qu'il ſeroit impoſſible de les croire ou penſer. Eſtant tel, le Diable luy auoit procuré vn aide ſemblable à ſoy, ſçauoir vne femme ſœur du Vicomte de Touraine, vne ſeconde Ieſabel, la pire de toutes les femmes, & qui paſſoit ſon mary en infidelité & malice. Tous deux donc eſtans treſmeſchans, deſpouilloiẽt les Egliſes, aſſailloiẽt les Pelerins: deſmembroient les pauures innocens : de façon qu'en vn ſeul conuent de moines noirs nommé Sarlat, furẽt trouuez par les noſtres cent cinquante hõmes ou femmes, qui auoient eu les mains ou les pieds coupez, les yeux creuez, ou autres membres du corps mutillez: voire meurtris par les meſmes tyrans & ſa femme. Ceſte malheureuſe femme ayãt oublié toute compaſſion, faiſoit bien ſouuent arracher les mammelles aux femmes, & quelque fois les pouces, pour les rendre ineptes au la-

Selon le pot l'eſcuelle.

Ce ſont les precepteurs des Caluiniſtes.

beur. O cruauté non ouye! Mais obmettãt ces choſes, & n'ayant moyen d'exprimer la milliesme partie des malices de ce Tyran & de ſa femme, reuenons à noſtre propos. *Cruauté de femmes.*

De la ruine des trois forts, aſçauoir Mont-fort, Chaſteau-neuf & Bainac.

CHAP. CXXXXIII.

LE fort de Doulme ruiné & renuerſé, noſtre Cõte voulut auſſi ruiner le chaſteau de Mont-fort, appartenãt au ſuſdit Tyran. Soudain l'Eueſque de Carcaſſonne qui ſ'employoit entierement aux labeurs, prenant auec ſoy vne partie des Pelerins, ſ'y achemina pour le faire ruiner, cõme il fit: & eſtoit la muraille ſi forte, le ciment ſ'eſtant endurcy auec la tuille, qu'il y fallut employer pluſieurs iournées auãt que d'en pouuoir venir à bout: & y alloient les Pelerins de grand matin, & le ſoir reuenoient au camp, qui n'eſtoit encores bougé de Doulme, d'où le lieu eſtoit plus apte & conuenable à noſtre gendarmerie. Pres de Mont-fort eſtoit vn autre chaſteau, nommé Chaſteau-neuf, non moindre que les autres en malice: que les ennemis pour la crainte de noſtre gẽdarmerie auoient laiſſé vuide. Et ſe delibera noſtre Comte de l'occupper & tenir, pour auoir moyẽ de chaſtier les perturbateurs de la paix, comme il fit. Pres de là y en auoit

aussi vn autre assez fort, nommé Baynac : d'où le seigneur estoit tres-mauuais, & tres violent oppresseur d Eglise. Et luy donna le Comte le chois de l'vn des deux, ou bien que dans le temps qui luy seroit prefix, il rendist ce qu'il auoit mal prins, ou qu'il abaissast les murailles du fort: & pour ce fairé, luy donnerent long espace : mais n'ayant dans le temps fait restitutiō des larrecins, nostre Comte voulut pour le deuoir demolir les murailles de Baynac, ce qu'il fit : mesme fit desmanteler vne grande tour qu'il auoit, au grand regret & larmes du Tyran : allegant qu'on ne luy deuoit point desmanteler la tour, attendu qu'en ce quartier n'y auoit celuy qui secourust le Roy de France que luy contre le Roy d'Angleterre. Mais le Comte cognoissant telles allegations friuolles & vaines, ne desista de son propos, mesme estant certain que le Tyran auoit faites telles plaintes au Roy de France, qui n'y auoit voulu entendre. En ceste façon ont esté captiuez ces quatre forts à sçauoir Doulme, Mont-fort, Chasteau-neuf, & Baynac. En ces quatre forts auoit esté dés long temps le siege de Satan: d'eux estoit sortie toute l'iniquité sur la face de la terre. Ceux-cy captiuez par le labeur & prouësse trescertaine du Comte, la paix a esté rendue, non seulement en Perigueux, mais encores par tous les païs de Rouërgue, Quercy, & Limosin, au moins par la pluspart.

Voy cōbien de pais le mal auoit desia occupé.

De la ruine des forts du païs d'Agenois, de la prinſe de Caddenac, & hommage que le Comte de Rodez fit au Comte de Mont-fort.

CHAP. CXXXXIIII.

CEs choſes acheuées à l'hõneur & gloire de Dieu, le cõte auec ſon camp ſ'en retourna vers le païs d'Agenois: pour, l'occaſion ſ'offrãt, faire demollir tous les forts d'iceluy. Cela fait, vint à Figeac, pour repreſentant la perſonne du Roy, de qui il eſtoit lieutenant, ouyr & faire droit ſur les cõpleintes des habitans du païs: où eſtãt, corrigea pluſieurs choſes qui vindrẽt à ſa notice: & en euſt corrigé d'auantage, mais ne voulut exceder ſa commiſſion. De là ſ'achemina vers le Dioceſe de Rodez, où il occupa vn tresfort chaſteau prochain de Figeac, & qui dés lõg temps auoit eſté la tanniere des voleurs & Routiers qui ſe nomme Caddenac: d'où partant, ſ'en alla vers la cité de Rodez, auec ſa gendarmerie. Lors commandoit noſtre Comte au Comte de Rodez, luy eſtãt hommagier, non toutesfois ſans contradiction: car l'autre allegoit pour ſubterfuge, qu'il tenoit la pluſpart de ſa terre du Roy d'Angleterre. Quoy plus? Apres pluſieurs cõteſtations, il recogneut tenir toutes ſes terres de noſtre Comte, & luy fit hommage, & par ce moyen furent mis d'accord, & rendus amis.

Le Cõte va à Figeac.

Prinſe de Caddenac, pres de Figeac.

De l'occupation du Bourg de Seuerac par Guy de Mont-fort: siege & combat d'iceluy, & de la reddition par composition.

CHAP. CXXXXV.

PRes de Rodez est le fort le Seuerac, où habitoient plusieurs voleurs & perturbatteurs du repos, & en sortoiẽt tant de maux, qu'on ne le sçauroit bonnement dire & exprimer: car ils vexoient non seulement la cité de Rodez, mais encores tout le païs: voire iusques à nostre Dame du Puy. Nostre Comte doncques estant à Rodez, manda au seigneur de Seuerac qu'il luy rẽdist le fort: mais se confiant en la force de son chasteau, mesme voyant que le Comte n'auoit (ce luy sembloit) moyen de l'assieger estant en plein hyuer, le lieu pour l'assiete qui est entre les montagnes estant froid, ne voulut se rendre. Vne certaine nuict, Guy frere du Comte de Mont-fort prenant auec soy certains gendarmes & les valets, sortãt de Rodez marcha toute la nuict: de sorte qu'il arriua sur la pointe du iour à Seuerac: & comme l'aube du iour commença à paroistre, il se rua promptement sur le bourg d'embas, qu'il print & occupa à l'instant. Mais ceux du bourg se retirerẽt à la plus haute forteresse, située au haut de la roche. Cependant on aspiroit au bourg de dehors, qui

estoit le long de la descente, & l'occupa Guy: afin qu'à la venue du camp, l'ennemi n'y meit le feu. Le Comte donques arriuant à Seuerac, trouua le bourg tout entier, & plusieurs maisons propres pour loger sa gendarmerie: desquelles s'emparãt, assiegea le fort, & ce fut vne œuure de Dieu, qui à la verité donne secours à la necessité, & pouruoit au besoing. Peu de iours passez on dressa vne machine pierriere, qu'on faisoit ietter contre le fort: les aduersaires au contraire feirent le semblable, & vexoient les nostres de leur machine au possible. Et n'est à omettre, que Dieu affoiblit tellemẽt les ennemis par faute de viures, qu'ils estoient reduits en extreme necessité. D'abondant, le froit & rigueur de l'hyuer les vexoit fort, parce qu'ils estoient mal vestus: de façon qu'ils ne sçauoiẽt de quel bois faire flesches: que si d'aduenture quelqu'vn admire leur pauureté, il est à sçauoir, qu'ils furent surprins par les nostres, & si inopinément, qu'ils n'eurent moyen de s'emparer des viures: aussi ne pensoiẽt ils qu'on les assiegeast au milieu de l'hyuer. Peu de iours apres, affligez de faim, de soif, & de froid, demanderent la paix. Quoy plus? apres longue & diuerse tractation de paix, fut accordé par l'auis des gens de bien, que le Seigneur de Seuerac rẽdroit le fort à nostre Cõte, & que nostre Cõte le bailleroit en garde à l'Euesque de Rodez, ou en son nõ, à vn certain gendarme nõmé Pierre Bremont, comme fut fait, Soudain le

noble Comte rendit de pure generosité au Seigneur de Seuerac tout le reste des terres, que Guy son frere luy auoit occupées : à la charge qu'il ne feroit aucun dommage à ceux d'entre ses subiets, qui s'estoiét renduz à Guy son frere : mesme luy rendit apres le fort de Seuerac, s'en reseruant l'hommage, & serment de fidelité : & deslors il fut mis en la grace & familiarité du Comte. Et n'est à taire que ce fort là rendu, tout le païs fut mis en repos & tranquillité. Dieu doit estre loüé en toutes choses, & son tres fidelle luiteur le Comte de Montfort, homme tres-Chrestien, embrassé.

Du solennel Concile celebré à Mont-pellier par le Legat : où aßisterent cinq Archeuesques, & vingt huict Euesques, sur l'affaire de la conqueste, d'où le Comte de Mont-fort, par mutuel consentement de tous, fut esleu Prince & Monarque.

CHAP. CXLVI.

CEs choses deuëmēt acheuées maistre Pierre Beneuentain Legat du sainct Siege Apostolique, dont a esté parlé cy deuant, reuenu d'Aragon, où il auoit esté longuemēt occupé pour grandes occasions, congregea vn tres-celebre Concile à Mont-pellier, dans la quinzaine apres la Natiuité nostre Seigneur, l'an mil deux cens & quatorze. Là furent ap-

pellez de ſa part, les Archeueſques & Eueſques, afin de pouuoir par leur conſeil, ordonner des affaires de la Foy: là ſ'aſſemblerēt cinq Archeueſques, à ſçauoir celuy de Narbonne, d'Aix en Prouēce, d'Ambrun, d'Arles, d'Aux, enſemble vingt & huict Eueſques, & pluſieurs Barons du païs, qui ſ'y trouuerēt. Mais le Cōte de Mont-fort n'entra point auec eux à Mont-pellier, par ce qu'il demeura durant le temps du Concile en vn certain fort, appartenant à l'Eueſque de Magualonne: auſſi eſtoit il hay des habitans de Mont-pellier, qui eſtoient hōmes tres ſuperbes & mauuais, & ſi auant ennemis du Comte & des François, qu'ils leur prohiboient l'entrée de leur cité. A ceſte cauſe il n'entra point là dedans, comme dit eſt, bien qu'il vint tous les iours au logis des freres Tēpliers, hors les murs de la ville: où ſortoient quād beſoing eſtoit les Archeueſques & Eueſques. Les Prelats donc ſe congregeans à Mont-pellier, en l'Egliſe noſtre Dame des Tables, le Legat les harangua, & appella apres en ſon logis les cinq Archeueſques, & vingt huict Eueſques, enſemble preſque innumerables Abbez, ou Prelats de l'Egliſe. Leſquels aſſemblez, leur parla premierement en ceſte façon: Ie vous requier & demande, ſoubs l'obteſtation du diuin iugement & obeiſſance, à laquelle pour le deuoir eſtes obligez, & loyauté deuë à l'Egliſe Catholique, que depoſée toute crainte, faueur ou haine, vous me donniez fidelle conſeil, ſui-

n'offenſe pas plus de dormir auec ſa mere, ou aueq' ſa ſœur, qu'aueq' quelque autre femme que ce ſoit. Ils diſoient auſſi, entre leurs ſouueraines fadeſes, que ſi aucun des parfaicts, que ils appelloient, pechoit mortellement, pour auoir mangé le moins du mõde de chair, œufs, ou formaige, q̃ ceux, qui à l'article de la mort eſtoient conſolez par eux, en perdoient leur eſprit, voire deſia ſauuez, pour le peché de leur conſolateur, tomboient du Ciel, & les falloit derechef tous reconcilier.

Reſuerie grande & non ouye.

De la Secte des Vuauldois. CHAP. III.

IL y auoit d'abondant d'autres Heretiques, qui eſtoient nõmez Vuauldois d'vn certain Lyonnois, nommé Vualdois: de ceux-ci, aucuns eſtoient mauuais, mais à la comparaiſon des autres, de beaucoup moins peruers: car ils eſtoiẽt d'accord aueq' nous, en beaucoup de choſes: mais ils eſtoient diſcordans (afin que i'obmette pluſieurs choſes de leur infidelité) en quatre choſes principalement, eſquelles conſiſtoit leur erreur. Au porter des ſandales aux pieds, à la mode des Apoſtres: & en ce qu'ils diſoiẽt, n'eſtre aucunement permis de iurer, ou tuer: en ce d'abondant, qu'ils affermoient vn chacun d'eux à la neceſſité, pourueu qu'il portaſt ſes ſandales, ſans eſtre prouueu d'aucun Eueſque aux ſacrez Ordres, pouuoir conſacrer le corps

L'authorité du Magiſtrat n'eſt priſée.

de Iesuchrist. Vous suffise donq' que i'aye colligé ces choses briefuemẽt, des Sectes des Heretiques.

De la façon de receuoir les Heretiques, sortans de la foy, & entrans à la Secte des Albigeois, non differente de la maniere que tiennent les Caluinistes, d'abiurer la foy Catholique, & iurer leur impieté.

CHAP. IIII.



QVand quelqu'vn se rend aux Heretiques, celuy qui le reçoit, luy dit: Mon amy, si tu veux estre des nostres, il te faut renoncer à toute la foy que tient l'Eglise Romaine. Et l'interrogé respond: I'y renonce. Reçoy donques (dit le Ministre) le sainct Esprit des bons hommes. Et alors il luy souffle sept fois en la bouche. Et derechef luy dit, renonces tu à la Croix que le Prestre t'a faicte à ton Baptesme, à l'estomach, sur les espaules & sur la teste, aueq' du Chresme & huile? & l'autre respond: Ouy i'y renonce. Crois tu que ceste eau Baptismale œuure en toy à salut? Non, respõd-il Renõces tu au Voile, que le Prestre t'a posé sur la teste au Baptesme? Ouy i'y renonce. Ainsi il reçoit le Baptesme des Heretiques, & denie le Baptesme de l'Eglise. Alors tous luy posent les mains sur la teste, le baisent & vestent d'vne robe noire, & dés l'heure est comme vn d'eux.

Ce que les Albigeois disoiẽt bons hommes, ceux ci disent enfans de Dieu.

uant vostre capacité:pour voir à qui sera meilleur & plus proffitable, à l'honneur de Dieu, & à la saincte Eglise Catholique, repos du païs & purgation de la vilenie heretique, de conceder & assigner Tolose, que le Comte Tolosain a tenue, ensemble les autres terres occupées par les Croisez. Sur quoy les Archeuesques & Euesques eurent longue & diligente deliberation, chascun auec ses Abbez & clercs plus domestiques de son Diocese: redigeans par escrit leurs aduis & opinions. Tant y a que les aduis de chascun congneus & mis en lumiere, fut trouué que le Cõte de Mont-fort estoit choisi pour Prince & Monarque de tout ce païs là. Chose admirable, attendu que s'il falloit eslire quelque Euesque ou Abbé, à peine peu de personnes se trouueroient cõdescendre à l'aduis d'vn: & toutesfois à l'electiõ du Prince d'vn tel païs, tant & de si grandes personnes confirmerent leurs volontez sans aucune controuerse à ce petit seruiteur de Iesus-Christ: acte digne d'admiration deuant noz yeux. L'election faite, soudain les Archeuesques & Euesques prierent le Legat de vouloir bailler au Comte quant & quant le païs susdit. Mais apres auoir eu recours aux lettres de sa Saincteté, fut aduisé que le Legat ne le pouuoit faire, sans le luy auoir communiqué. A cause dequoy par commun aduis tant du Legat que des Prelats, Bernard Archeuesque d'Ambrum, hõme de grande science, & plain de toute bonté, fut enuoyé

Election du Cõte Simõ.

à Rome, accompagné d'aucuns clercs, & portant lettres, tant du Legat que des Prelats : par lesquelles ils supplioient tres-humblement sa Saincteté, de leur vouloir conceder le Comte de Mont-fort, esleu d'vne commune voix, pour Seigneur & Monarque du païs. Et n'est à taire, que lors que le Concile se celebroit à Mōtpellier, estant nostre Comte dehors la ville appellé par le Legat, pour les visiter & les Prelats, soudain y entra auec peu de ses gēdarmes: & comme les gendarmes tracassoiēt par la ville, nostre Comte & ses doux enfans, estās auec le Legat & Euesques, soudain ceux de la ville hommes tres-meschans, s'armerent la pluspart secrettement : & entrās en l'Eglise nostre Dame, par où le Comte estoit entré, guettoient tout le long de la rue, par où ils pensoiēt qu'il deust repasser : auec volōté, s'ils eussent peu, de le mettre à mort: mais le Dieu misericordieux l'ordonnoit autremēt, & beaucoup mieux. Cela vint à la notice de nostre Comte, qui sortāt par autre chemin, euita les embusches qui luy estoient preparées. Ces choses deuëment faites, & le Concile celebré par plusieurs iours, chascun des Prelats s'en retourna chez soy : & le Legat & nostre Comte reuindrent à Carcassonne. Ce pendant l'Euesque Tolosain fut deputé par le Legat, pour aller à Tolose s'emparer & munir du chasteau Narbonnois (ainsi s'appelloit le Palais du Comte Tolosain :) ce pendant les citoiens de Tolose, pour obeir au

commandement du Legat, ou plustost pour la crainte qu'ils auoient de luy, feirent sortir le fils du Comte Tolosain du chasteau Narbonnois, qu'il auoit iusques là tenu: & le baillerent par autorité du Legat, à l'Euesque Tolosain: lequel entrant là dedans, l'occupa & renforça de gendarmes & valets, aux despens toutesfois des citoiens.

De la premiere venue du tres-illustre Loys fils du Roy de France Philippe, suiuy de plusieurs Prelats & gentilshommes de France.

CHAP. CXXXXVII.

L'An de l'incarnation du verbe diuin 1215. Loys fils aisné du Roy de France, qui s'estoit desia trois ans deuant croisé contre les Heretiques: mais auoit esté empesché par plusieurs & griefues guerres: lesquelles pour la pluspart assopies, print son chemin vers les parties d'Albigeois, pour accomplir le vœu de sa peregrination. Auec luy vindrent plusieurs gentilshommes, qui s'assemblerent à Lyon, au iour qui leur auoit esté assigné, à sçauoir le iour de la Resurrectiō nostre Seigneur: là se trouuerent l'Euesque de Beauuais, le Cōte de saint Paul, & Gaultier Comte de Pontin, le Comte Sagience, le Comte d'Alençon, Robert guilgard de Beau-ieu, Matthieu de

Mont-mauriac, le Vicomte de Melun, & plusieurs autres bons & puissans gendarmes. Là se trouua aussi l'Euesque de Carcassonne, qui aux instantes prieres de nostre Comte, s'en estant allé en France, pour le negoce de la Foy, reuenoit auec Loys de qui il estoit vniquement aimé, ensemble de tous ceux de sa troupe: & n'y auoit celuy qui n'obeit à sa volõté, & à ses conseils. Le lendemain de Pasques, l'Euesque auec sa suitte, partant de Lyon, arriua à Vienne. Ce pendant nostre Comte rempli de ioye & allegresse, allant au deuant de Loys, descendit iusques à Vienne. Et seroit mal-aisé à exprimer, combien grande fut la ioye d'vn tel rencontre. Partant Loys auec sa troupe de Viẽne vint à Valence, où maistre Pierre Beneuentain Legat du Siege Apostolique, luy vint au deuant. Ores auoit il absouz, selon son prouident & secret conseil, les citoiẽs de Tolose, & de Narbonne, & autres ennemis de l'Eglise, & du Cõte de Mont-fort. Se voyant donques tenir les citez de Tolose & de Narbõne, & autres forts des ennemis de Iesus Christ, soubs sa protection: il se craignoit que Loys, qui estoit aisné du Roy de France, & Seigneur principal de toute la terre que le Legat tenoit, ne voulut d'authorité faire aucune chose contre sa volonté & ordonnãce: ou occupant les forts qu'il tenoit, ou les ruinãt: à cause dequoy, à ce qu'on dit, & est vray-semblable, la venuë de Loys n'estoit pas fort agreable au Legat, & n'est pas

de merueille : car comme tout le païs souuentefois mentionné, eut esté infecté du venin de l'impieté heretique, le Roy de France comme souuerain, souuent auoit esté admonesté & requis, d'appliquer sa main expulsiue en vn si grand mal, & entendre à purger son Royaume de la vilenie de l'heresie. Mais il n'y appliqua iamais, comme il deuoit, ny secours, ny conseil. A ceste cause la terre ayāt esté acquise par le Pape, au secours des Croisez, il ne sembloit pas aduis au Legat, que Loys deust, ou peust attenter quelque chose contre son ordonnance: & d'abondant, il venoit là cōme Croisé & Pelerin: à cause dequoy il ne deuoit contreuenir à sa disposition. Mais Loys comme debonnaire & tres-bening, respondit au Legat, qu'il se gouuerneroit entierement par son conseil & volonté: qui partant de Valence, arriua à la ville de sainct Gilles: où estant arriué, & le noble Comte de Mont-fort auec luy, suruindrent ceux que les Prelats du Concile de Mont-pellier auoiēt deputez vers sa Sainctteté, pour luy demander le noble Comte de Mont-fort pour souuerain Seigneur du païs. Et enuoyoit sa Sainctteté lettres au Legat & Prelats, ensemble au Comte, soubs mesme forme. Ausquelles estoit contenu, qu'il commandoit la garde de toutes les terres appartenantes par le passé au Cōte Tolosain, ou autres acquises par les Croisez, ou tenues soubs la main des Legats, en quelque sorte que ce fust, au noble Comte de Mont-

Notable remarque pour nostre saison.

Mont-fort: iusques à ce que au Concile general, commandé aux Kalendes de Nouembre en Rome, fust plus à plein ordonné desdites terres. Ce qu'ayant ouy Loys & nostre Comte, aduertirent le Legat de la venue des deputez, qui alors estoient pres sainct Gilles, accompagnez de plusieurs Euesques en la cité d'Arles.

Forme des lettres du Pape au Comte de Mont fort, par lesquelles toute la terre acquise luy est baillée en garde de la part du Pape Innocent troisiesme, iusques au Concile general.

CHAP. CXXXXVIII.

INNOCENT EVESQVE, seruiteur des seruiteurs, à son aimé fils noble homme Simon Comte de Montfort, Salut & Apostolique benediction.

Nous loüons ta noblesse par dignes loüanges, de ce que par vne dilection pure, entendement syncere, & forces non lassées, comme vray & adextre gēdarme de Iesus Christ, voire inuincible propugnateur de la Foy Catholique, tu batailles louablemēt aux guerres de nostre Seigneur. A cause dequoy le bruit & pureté de la Foy sont espars presque par toute la terre, & espandues sur ta teste plusieurs benedictions, pour t'acquerir plus grande grace: voire s'emmoncellēt pour toy les prieres de toute l'Eglise, afin que

multipliez les intercesseurs, la courõne de gloire te soit rendue, t'estant conseruée par le iuste iuge à l'aduenir. A cause dequoy nous esperõs que t'estant deuë, elle t'est aussi preparée és Cieux. Sus donques soldat de Iesus Christ, accompli ton ministere, courãt à la lice qui t'est proposée, iusques à ce que tu emportes le prix, sans iamais te laisser aller aux tribulations: estãt certain que le Dieu des batailles t'assiste flanc à flanc: ce Dieu des exercites, & Prince de la gendarmerie Chrestienne. Garde toy de torcher ta guerriere sueur, sans premier emporter la palme de victoire: mesme qu'ayant bien commencé, & poursuiuy le milieu auec grande perseuerance, il te faut trauailler à consummer le tout plus louablement que iamais, par vne tres-bonne fin: sçachant, suiuãt la parolle de l'Apostre, qu'aucun ne sera couronné, que celuy qui aura legitimemẽt bataillé. Nous ayãt semblé bon donques de mettre en tes mains toutes les terres que le Cõte Tolosain a tenues, & autres tant acquises par les Croisez, que gardées par nostre Legat iusques à present, iusques au Cõcile general: auquel par l'aduis des Prelats, nous puissions plus à plein y ordonner: afin que tu les conserues, gardes & deffendes, te concedant les reuenuz & proffits d'icelles, auec la iustice & autres choses appartenantes à la iurisdiction d'icelles: attendu que tu ne peux, ny dois batailler à tes propres despens: sauf & reserué ce qui appartient à la munition des forts tenuz par nostre commandement. Nous incitons auec toute diligẽce ta noblesse, & te mãdons au nom de Dieu, de toutes noz affections, de grace, & soubs obtestation d'vn don diuin, t'enioignons en remission de pechez, que n'ayes à

refuser pour Iesus Christ ceste legation : veu qu'il ne s'est desdaigné, ayant prinse la legation de son pere, de courir, comme vn geant, iusques à la mort, au supplice de la Croix. Mais qu'estãt entierement voüé au seruice de Iesus Christ, ne deffailles iamais lassé ny recreu, iusques à la fin, d'exercer bonne guerre pour Iesus Christ: moins entre en ton cœur d'obuier à si douces & paternelles admonitions, & cõmandemens: ains que de tout ton desir & affection, embrasse ce que nous te mandõs: afin que sois entretenu à iamais, par les accolades de Iesus Christ : par lesquelles il te tend les bras. Vueilles donques sans iamais te lasser, par vne prouidente deliberation, diligemment te prendre garde : afin que tu n'ayes couru en vain, & trauaillé, si d'aduenture les sauterelles, qui sorties du profond puys d'enfer ont esté par ta diligence chassées, reuiennẽt derechef par ta negligence (ce que n'aduiẽne) occuper la terre, à la grãde ruine du peuple de Dieu. Nous donc esperons pour certain, que soucieux de ton salut, ne contreuiẽdras iamais aux commandemens Apostoliques. A cause dequoy nous auons commandé aux Barons, Seigneurs, Consuls, & autres dudit païs, en vertu du sainct Esprit, à ce qu'entendans pleinement aux cõmandemens cy dessus exprimez sur l'affaire de la Foy, & de la Paix, ils procurent inuiolablement l'obseruation d'iceux: te donnent conseil & secours contre tous perturbateurs de la Foy Catholique, & expugnateurs de la Paix : à ce que par leur secours, l'affaire de la Paix se puisse salutairement conseruer. Commandons d'abondant au Legat, d'ordonner sur cest affaire tout ce qu'il cognoistra y estre expedient: & face obseruer inuiola-

blement tout ce qu'il aura ſur ce faict ordonné:te donnant au beſoing cõſeil & ſecours, ſ'il y a quelques contrediſans, ou rebelles, oſté tout obſtacle de cõtradictions ou oppoſitions quelconques, les ait à contraindre treſeſtroitement, à tout ce qu'il verra eſtre expediant.

Donné à Latran, le quatrieſme des Nones d'Auril, & de noſtre Pontificat, l'an dixhuitieſme.

Comme les Citoyens de Narbonne ſe ſoubmettent à la volonté du tres-illuſtre Seigneur Loys: & de quelque differãt d'entre l'Archeueſque de Narbonne & de noſtre Comte, ſur la ruine des murs de Narbonne.

CHAP. CXXXXIX.

PArtant Loys de ſainct Gilles vint à Mont-pellier, & de là à Beſiers, quatres lieuës loing de Narbonne ſeulement. Les habitans de la cité aduertis de ſa venue, commencerent, induis de peur, à luy mander le deſir qu'ils auoient d'obeir entierement à ſa volonté. Et n'eſt à taire, qu'Arnaud Archeueſque de Narbõne, trauailloit de toutes ſes forces, à empeſcher le demantellement des murs de la ville, eſtant à ces fins venu au deuant de Loys iuſques à Viẽne: amenant par ſes raiſons, que la ville, pour la pluſpart, eſtoit à luy, comme eſtoit vray: l'Archeueſque ſ'ayant dés long temps vſurpé la Duché de Narbõne, que le Comte Toloſain auoit tenue. Et nonobſtant que l'Archeueſque euſt

telle preeminence ſur la cité, ſi auoient les citoiens pourtant fait la guerre au Comte de Mont-fort, combattans à pleine veuë d'œil, Ieſus Chriſt meſme: & pour ce faire d'abondāt introduirent en leur ville les ennemis de Ieſus Chriſt, & les tindrent longuement: non ſans auoir donné de grādes fraieurs de mort au meſme Archeueſque, qui ſe penoit tāt, pour la conſeruation de leurs murailles: d'où eſtoit aduis à chaſcun, que l'Archeueſque faiſoit contre l'vtilité de l'Egliſe & ſienne propre, pourſuiuant la conſeruation des murailles de Narbonne. A ceſte cauſe ne ſeruiroit de rien de rafreſchir la controuerſe, qui pour ceſte occaſion & autre, eſtoit interuenue entre l'Archeueſque & le Comte de Mont-fort: car n'y auoit preſque celuy, à qui ne ſemblaſt aduis que touchāt les choſes ſuſdites, l'Archeueſque ne preuoioit pas bien l'aduenir.

Comme le Seigneur Loys, par authorité du Legat, feit deſmollir les murailles de Narbonne.

CHAP. CL.

COmme le Legat & Loys eſtoient à Beſiers, enſemble le Cōte de Mont-fort, ſuiuis de pluſieurs Pelerins, fut ordonné à l'aduis des Prelats, qui eſtoient là en grād nombre, que Loys, par authorité du Legat, feroit demollir les murailles

Le meſme fut aſſez bien cōmencé à Orleās,

Mõtauban, Millan, & S. Antonin, mais mal poursuiuy l'an 1565.

de Narbonne, Tolose, & de plusieurs autres forts des enuirons : parce que par telles forteresses estoiẽt venuz de grãds maux en la Chrestienté, luy faisant deffense ce pendant de molester en façon quelconque les habitans desdites villes ou forteresses, hors la ruine des murailles. Et aux habitans de Narbonne de vouloir eux-mesmes, à l'aduis de deux gendarmes qu'il leur enuoieroit, faire la demolition des murailles dans trois sepmaines, sur peine, s'ils n'obeissoient à son commandemẽt, d'en estre griefuement punis. Les citoiens donques de Narbonne se meirent en deuoir de faire la demolition de leurs murailles : & Loys partant auec sa trouppe de Besiers, s'en vint à Carcassonne : où s'estant arresté quelques iours, suruint le Legat : qui vn certain iour appella tous les Prelats, ensemble Loys, le Comte de Mõtfort, & la noblesse en la maison de l'Euesque de Carcassonne : lesquels assemblez, bailla la charge de tout le païs, suiuant le mandement de sa Sainctteté, au Comte de Mont-fort, iusques au temps du concile. Cela faict, Loys partit de carcassonne, & s'en vint à Fan-jaux, où il seiourna peu de iours.

Comme le Legat mit Foix soubs la charge du Comte de Mont-fort, & de la ruine des murailles de Tolose, serment de loyauté des habitans d'icelle, & retour du Legat à Rome.

CHAP. CLI.

EN ce temps le Legat & comte de Mont-fort s'acheminerent vers Pamies : où le tres-mauuais comte de Foix vint trouuer le Legat, nostre comte ne le daignant voir. Ce pendant le Legat bailla au cõte la charge de Foix, qu'il auoit longuemẽt tenu en sa main : & y enuoya quãt & quant des soldats, & le renforça. Et n'est à taire, qu'auant que le Legat & Loys partissent de carcassonne, nostre comte auoit enuoyé Guy son frere auec des gendarmes vers Tolose, pour de sa part l'occuper. Cela faict, prindrent le serment de fidelité des habitans, leur commandant de faire la demolition de leurs murailles : à quoy ils obeirent par force, non sans grãd regret: y estans plus cõduis de crainte, que d'amour. Ils commencerent donques la demolition, & deslors commẽça à estre humiliée la superbe de Tolose. Apres donques que le Legat eut mis en la main du comte la forteresse de Foix, luy auec Loys & le comte de Mont-fort, ensemble les Pelerins, s'acheminerent vers Tolose : d'où Loys & les siens, acheuée la quarantaine de leur peregrination, s'en retournerent en France : mesme deslors le Legat print son chemin vers carcassonne, où le comte de Mont-fort, peu de iours apres, l'alla trouuer. Ayant donques le Legat demeuré lõg temps au païs d'Albigeois, & s'estant honnorablement acquitté, comme hõme pouruoiant & bien aduisé, de la legation à luy cõmise: tout

le païs, par auctorité de sa saincteté, commis soubs la charge du noble comte de Mõt-fort, descendent vers la Prouence, s'en retourna au souuerain Pontife, & l'accompagna le comte de Mont-fort, depuis carcassonne, iusques à S. Antoine pres de Vienne. Et le Legat de là s'en alla à Rome. Ayant le noble comte seiourné peu de iours en Prouence, retourna vers carcassonne, où s'estant peu de iours arresté, se trãsporta vers les quartiers de Tolose & Agenois, pour visiter les terres, & y corriger tout ce qui seroit digne de correctiõ. Desia la plus-part des murailles de Tolose estoit demolie. Peu de iours apres Bernard de Casnac, homme meschãt & tres-cruel, dont a esté parlé cy dessus, auoit recouuré au Diocese de Perigueux, par trahison, la fortereſſe de Chasteau-neuf, qui auoit esté à luy, vn gendarme François, à qui la charge du lieu auoit esté commise par le comte, l'ayãt assez mal muny. Dequoy aduerti Casnac, le vint assieger: & l'ayant prins, feit pendre tous les gendarmes de là dedans.

Du Concile general celebré à Rome, où la souueraineté du païs, acquis des mains du Comte Tolosain & autres, fut confirmée par sa Saincteté, au Comte de Mont-fort. CHAP. CLII.


'An de l'incarnation du verbe diuin 1215. & au mois de Nouembre, le Pape Innocent troisiesme, ayant appellé

les Patriarches, Archeuesques, Euesques, & autres Prelats de l'Eglise, celebra concile general en l'Eglise de Latran en la cité de Rome: où entre autres choses traittées & deliberées, fut conferé du negoce de la foy contre les heretiques Albigeois. Là vint le cõte Raimond, quelquefois Comte de Tolose, & son fils le Cõte de Foix, euidens perturbateurs de la foy & de la paix supplier le concile pour le recouurement de la terre qu'ils auoient perdue par la diuine ordõnance, & aide de la censure Ecclesiastique, & secours des croisez. D'autre-part, le Cõte de Mont-fort y enuoya son frere Guy, & d'autres loyaux & discrets Ambassadeurs: mais (ô chose deplorable!) il y auoit quelques vns, mesme des Prelats, qui est plus grief, que venant d'autres, qui trauailloient à faire restituer le Comte Tolosain, & les autres heretiques en leurs biens: mais (Dieu mercy) le conseil d'Achitophel ne preualut pas: ains le desir des malins fut frustré: car sa Saincteté ordonna, suyuant l'approbation de la plus saine & grande partie du concile dudit affaire, en la maniere qui s'ensuit. Sçauoir, que la cité Tolosaine & autres terres acquises par les croisez, seroient confirmées en la main du Comte de Mont-fort, pour s'estre virilement & loyallement employé à l'affaire de Iesus Christ. Ordonnant ce-pendant, que toute la terre que le cõte Tolosain auoit en Prouence fust gardée, pour de là en partie, ou du tout donner proui-

Pleust à Dieu que nous n'eussions point de tels Prelats en Frãce.

ſion à ſon fils : pourueu qu'il donnaſt certains indices de loyauté & bonne conuerſation, ſe monſtrant digne d'vne diuine miſericorde. Mais nous mõſtrerons cy apres comme il ſ'en eſt deporté : & combien il ſ'en eſt fait voir indigne, conuertiſſant la miſericorde de laquelle on auoit vſé en ſon endroit en obſtination.

Comme le Comte de Mont-fort ſ'en alla en France, où il fut tant du Roy que des Comtes receu honnorablement.

CHAP. CLIII.

APres le retour de Guy, & des deputez venans du concile, le Comte de Mont-fort ſuyuant l'aduis des Prelats qui eſtoiẽt au païs d'Albigeois, ſ'en alla vers le Roy de France, pour receuoir de ſa main la terre qui eſtoit de ſon fief : & me ſeroit impoſſible d'eſcrire, & à vous de croire l'honneur qui luy fut fait en France, n'y ayant ville par où il paſſaſt, d'où le clergé & peuple ne luy vint au deuant, ſ'eſcriant : Beniſt celuy qui vient au nom de Dieu : car telle & tant grãde eſtoit la deuote religion du peuple en ſon endroit, qu'il n'y auoit celuy qui ne ſe ſentiſt heureux de pouuoir toucher le bord de ſes accouſtremens. Arriuant vers le Roy, fut receu de luy benignement & auec grand honneur, & l'inueſtit, apres ioyeux propos ornez d'vne agreable familiarité, & confirma au Duché de

Narbonne & Comté de Toloſe, pour ſoy & ſes heritiers : enſemble toute la terre que les croiſez auoient acquiſe en ſon fief, des mains des heretiques & de leurs protecteurs.

Comme la terre de Prouence ſe ſepara de l'obeiſſance du Comte de Mont-fort, & le fils du Comte Toloſain receut le fort de Beaucaire, apres y auoir aßiegé les gens du Comte de Mont-fort.

CHAP. CLIIII.

EStant le noble comte en France, Raimond fils du cõte Raimond, quelquefois le Comte Toloſain, enfant non d'aage, mais pluſtoſt d'entendemẽt, contreuenant diametralement aux commandemens de ſa Sainctetė, & meſpriſant d'abondant la grande grace qui luy auoit eſté eſlargie, & miſericorde que le ſiege Apoſtolique luy auoit bien qu'indignement faite : ſ'en alla vers la Prouence, pour faire vne coniuration cõtre Dieu & contre tout droit diuin & humain : occupant par le conſeil & ſecours des habitans d'Auignon, de Tarraſcon, Marſeille, & quelques gentilshommes du païs, la terre de Prouence que ſa Saincteté auoit miſe ſous la charge du Comte de Mont-fort. Ce qu'ayant fait, paſſa la riuiere, & ſ'en vint à vn certain fort en France aſſis ſur le riuage du Rhoſne, & au Royaume d'Ar-

Ce ſont des colloques des fidelles Caluiniſtes.

les. Vray eſt que ce fort là auoit eſté au Comte Toloſain, mais l'Egliſe Romaine l'auoit octroyé, & le Roy confirmé au Cõte de Montfort, enſemble d'Arles, à qui eſtoit la moindre Iuriſdiction dudit fort, & qui le luy a concedé, comme vaſſal à fief, ayant prins à ſes fins hommage de luy. Venant doncques Raimond à Beaucaire, eſtant appellé par les ennemis de ce fort là, qui meſme auoient preſté hommage à noſtre Comte, fut receu au bourg. Soudain ſuruindrẽt en abondance quelques nobles de la Prouence, enſemble les citoiens d'Auignon & les Bourgeois de Marſeille: & d'abondãt les deſloyaux & malins habitans de Taraſcon: au moyen deſquels, il aſſiegea le Seneſchal du comte de Mont-fort, enſemble les gendarmes & valets qui eſtoient auec eux, commença aigremẽt à les combattre: dequoy aduerty Guy frere de noſtre Cõte, & Almaric ſon fils aiſné, enſemble le reſte des Barons & gendarmes du Comte qui eſtoient vers Toloſe, ſe haſterent promptement pour les aller ſecourir à Beaucaire. Auec eux eſtoit auſſi le venerable Eueſque de Carcaſſonne, ardant, comme a eſté cy deſſus exprimé pour le negoce de la foy.

Comme les noſtres vindrent à Beauuais au ſecours des aßiegez, & meſme Guy, Almaric & finalemẽt le Comte camperent, les aßiegeans ſans rien auancer.

CHAP. CLV.


Vy frere du Comte, & Almaric son fils, se hastans d'aller vers Beaucaire, vindrent à Nismes, cité loing de Beaucaire de quatre lieuës: où ils demeurẽt vne nuict. Le lendemain matin apres auoir confessé & communié, montez à cheual, sortirent de Nismes: & disposez en bataille, se hastoient vers Beaucaire, & n'auoiẽt autre desir, que de pouuoir aborder en pleine campagne les ennemis. Aduint qu'estans au chemin, nous fut dit que sur nostre passage y auoit vn fort nommé Bellegarde, qui s'estoit rendu aux ennemis, non sans pouuoir grandement offenser le grãd chemin: à cause dequoy par l'aduis des gentils-hõmes, nous destournasmes vn petit vers ce chasteau là, auquel estãt, apres y auoir reposé vne nuict seulement, le lendemain de grand matin apres auoir ouy Messe, nous acheminasmes promptement vers Beaucaire, & marchoit nostre camp disposé en trois troupes au nom de la saincte Trinité. Les nostres arriuans à Beaucaire, y trouuerent vne infinité d'ennemis, qui tenoient noz gendarmes & valets assiegez dãs le fort: & bien qu'ils fussent infinis presque, & les nostres au respect d'eux en petit nombre, si n'oserent ils pourtant iamais nous attaquer & sortir des murailles plus basses du fort, biẽ que les nostres demeurans longuement debout deuant eux, les inuitassent à la guerre. Les nostres doncques ayant veu que les ennemis ne sor-

toient point (tant estoient hardis) pour les cō-battre, apres les auoir longuement attendus, s'en retournerent à Bellegarde, auec volonté d'y retourner le lendemain. Et comme nous estions là, le noble Comte de Mont-fort venant promptement à Beaucaire, à son retour de la France arriua à Nismes: & le lendemain partant de là, & nous de Bellegarde pour aller à Beaucaire, les assiegeasmes: le comte d'vn costé, & nous d'vn autre. Voyant le fils qui souloit estre du Comte Tolosain, que le Comte de Mont-fort auoit assiegé Beaucaire, appella tous ceux qu'il peut d'Auignon, Marseille & Tarascon, & des enuirons de Mont-pellier, ensemble plusieurs de tous les forts & villes de ceste gent apostatrice: lesquels assemblez contre Dieu & son oinct le Comte de Mont-fort, vexoient au possible les nostres assiegez dedans la forteresse: & n'auions pas seulement assiegé Beaucaire, ou les citez & chasteaux susdits: mais bien presque toute la Prouence. Lors auoient fait les ennemis par dehors & deuant la forteresse vne tranchée, & vne muraille: afin que les nostres ne peussent auoir accez à eux: & de là ils battoient la muraille à coups de Pierrieres, & donnoient de durs & assidus assauts aux nostres qui estoient dedans le fort: mais les nostres se deffendoient virilement & merueilleusement, non sans tresgrand carnage des ennemis: qui finalement firent vn mouton d'admirable grandeur: au moyen duquel

appliqué contre la munition, ils offenſoient grandemẽt la muraille ſans l'induſtrie des noſtres, qui trouuerẽt moyen d'empeſcher leurs coups: de maniere que leur machine n'afoibliſſoit aucunement, ou bien peu la muraille. Les aduerſaires firent d'abondant pluſieurs autres & diuerſes machines, mais les noſtres eſtãs aſſiegez, mirent le feu par tout. Ce-pendant noſtre Comte, non ſans grand danger & grande deſpenſe tenoit le ſiege dehors, & toute la terre ayant corrompu ſa voye, nous eſtoit impoſſible de recouurer viures d'ailleurs pour l'entretiẽ du camp, que de Niſmes & de ſainct Gille: & d'abondant, lors qu'il en falloit recouurer, il falloit departir des gẽs armez pour conduire les viuandiers, & falloit neceſſairement, que tãt de iour que de nuict, la troiſieſme partie du camp demeuraſt en armes, partie pour la peur qu'on auoit que les ennemis ſe ruaſſent inopinement ſur nous, ce qu'ils n'oſerent iamais attenter, & partie auſſi pour la garde des machines. Le noble Comte fit ſemblablement faire vne Pierriere, qui battoit la premiere muraille du bourg, & n'en pouuoit auoir pluſieurs, deſtitué de gens de pied qui fuſſent du païs: ioinct que ceux là eſtoient laſches, peu ou rien proufitans à la gendarmerie de Ieſus Chriſt: & au cõtraire, ceux qui eſtoiẽt auec noz ennemis, eſtoiẽt hardis & audacieux. Et n'eſt à taire, que ſoudain que noz ennemis pouuoient happer aucun des noſtres, fuſſent

Meſme maladie regne en noſtre temps.

Comme, & quand les premiers Predicateurs Catholiques vindrent en la Prouince Narbonnoise, contre les Heretiques.

CHAP. V.

L'Année du Verbe incarné 1206. l'Euesque appellé Dieone ou Didaque, homme de grãd nom, & digne d'estre grandemẽt loué, s'en alla en Cour de Romme, desirant d'vn souuerain desir, de resigner son Euesché, pour mieux auoir le moyen de se transporter aux Payens, pour leur prescher l'Euangile: mais le Seigneur Pape Innocent, ne voulut aquiescer au desir du sainct homme: ains luy commanda de s'en retourner à son Siege. Il aduint dõques, comme il s'en retournoit de la Cour qu'estant à Mõtpellier, il trouua là honnorables hommes, Arnault Abbé de Cisteaux, & Frere Pierre de Chasteau-neuf, & Frere Rodolphe Moines de Cisteaux, Legats du Siege Apostolique: luy voulans par force resigner la Legation, pour l'ennuy qu'ils auoient, pour autãt qu'ils auoiẽt peu, ou rien proufité, en preschant les Heretiques Albigeois. Toutes les fois & quantes qu'ils vouloiẽt prescher les Heretiques, iceux Heretiques leur obiectoient la tresmauuaise conuersation des Clercs: de maniere que voulans corriger les abus du Clergé comme Legats, il leur falloit cesser de la predication. Le susdict donques Euesque donna vn salutaire

Voy le mal des abus.

conſeil contre telle perplexité: les admoneſtant, & conſeillant, toutes choſes obmiſes, de trauailler plus ardemment à la predication: afin que procedãs aueq' toute humilité, ils peuſſent fermer la bouche des malins: qu'à l'exemple du maiſtre, ils feiſſent & prechaſſent: allaſſent à pié, ſans or & ſans argent: en toutes choſes imitans la forme Apoſtolique.

Et comme les Legats, ne voulãs receuoir tel conſeil, comme quelque nouueauté, reſpondiſſent, que ſ'il y auoit quelqu'hõme de marque, qu'ils le ſuiuroient volontiers: Quoy d'abondant? le bon homme plein de Dieu, s'offrit à cela, & ſoudain renuoia toute ſa famille à l'Eueſché Oxonien, ne ſe reſeruant qu'vn ſeul compagnon, qui eſtoit ſainct Dominique, aueq' les deux ſouuẽt nommez moines, c'eſt à dire, P. & Rodolphe, enfans de Montpelier: mais l'Abé de Ciſteaux, partie pourautant que peu de iours apres on deuoit tenir le Chapitre general dudit Ordre, & partie auſſi pour la volõté qu'il auoit d'amener quelques Religieux ſes coadiuteurs, à l'executiõ de la charge à luy enioincte, ſ'achemina audict Chapitre.

Sortans donques ledict Eueſque, & les cy deſſus nommez Moines, vindrent à vn certain Chaſteau nommé Carmain, où ils trouuerent vn certain Hereſiarche nommé Baldouin, & Theodique fils de perditiõ, & chaume d'eternel bruſlement. Ceſtui-cy natif Frãçois, eſtoit aucunement noble de race, & ſi auoit quelque

ils lais ou clercs, les condamnoient à tres-vilaine mort, les aucuns meurdrissoient quant & quant, & les autres desmembroient. O guerre ignominieuse! Vn certain iour prindrẽt quelqu'vn de noz gendarmes: lequel prins, ils tuerent: & l'ayant tué, le pendirent: & pendu, luy coupperent les mains & les pieds. O cruauté non ouye! Ils prindrent d'abondant les pieds d'vn gendarme, qu'ils ietterent auec la Mangonnelle dedans la forteresse: pour estonner & irriter les nostres qui estoient assiegez.

Comme les assiegez de Beaucaire furent deliurez par composition, au moyen du Cõte Tolosain, & comme le Comte de Mont-fort s'achemina vers Tolose, disposée à reuolte.

CHAP. CLVI.

CE-pendant Raimond iadis Comte de Tolose, discouroit par la Catalogne & Aragon, pour par leur moyẽ entrer en nostre païs, & s'emparer de Tolose. Et estoient les citoiens de Tolose meschãs, & prests à le receuoir s'il venoit. D'abondant les viures estoient faillis aux pauures assiegez de Beaucaire: car sans cela les ennemis n'eussent eu iamais moyẽ de les auoir. Nostre Comte fut aduerty de leur necessité: qui constitué en grande perplexité, ne sçauoit que faire, ne pouuant d'vne part les deliurer, & d'au-

tre ne les voulant laiſſer eſtans expoſez à la mort. D'abondant, la cité de Toloſe & terres qu'ils tenoient, eſtoient en grand danger de perte. Ces choſes diligemment conſiderées, le Comte ſe trauailla grandement à la deliurance des ſiens. Quoy plus? les noſtres parlerent aux ennemis par perſonnes interpoſées, & fut faite telle depoſition (pour ne l'appeller compoſition) car il fut ordõné que les noſtres lairroient le fort de Beaucaire, & les ennemis les laiſſeroient ſortir bagues ſauues: comme il fut fait. Que ſi on conſidere les circonſtances de ce ſiege, on verra que bien que le Comte n'ait rapporté la victoire de la prinſe de Beaucaire, ſi en a il porté les marques d'vne fidelle nobleſſe, & noble fidelité.

Partant doncques de Beaucaire auec les ſiẽs, vint à Niſmes: où delaiſſant les gens de cheual pour garder la ville, & faire des courſes par tout le païs, ſ'achemina promptement vers Toloſe. Ce qu'oyant Raimond (iadis Comte de Toloſe) qui venoit pour ſ'en ſaiſir, ſ'en fuit tout confus, n'en approchant aucunemẽt. Le noble Comte y enuoya deuant quelques vns de ces gẽdarmes: mais les citoiens infideles & diſpoſez à trahiſon, les prindrent & tindrent enfermez en vne maiſon: dequoy eſtant aduerty le Comte courrouſſé, ſ'eſmerueilla grandement: & voyant que les Toloſains luy vouloient faire reſiſtance, fit mettre le feu en vn coing de la ville: à cauſe dequoy les citoiẽs

Autãt en fut fait l'ã

1562. *que les Caluinistes tenoiēt la maison de la ville en Tolose.*

s'en fuirent au bourg auec la deliberation de resister à cela : mais aduertis que le Comte les vouloit auoir d'assaut, intimidez, s'exposerent eux & la cité en tout & par tout à sa volonté. Mais le cōte fit demolir les murailles, & tours de la cité iusques aux fondemens, & si il print d'abondant certains citoiens pour pleges, qu'il mit en ses forts pour estre gardez. Ce-pendant les habitās de sainct Gilles apostats & infidelles, receurent en leur ville Raimond fils du comte (qui soulloit estre) de Tolose, mesme contre la volonté de l'Abbé & des moines de ladite ville. Ce que voyant l'Abbé sortant de l'Eglise auec le corps de Iesus christ, abandōnerent la ville, apres l'auoir interdite & anatematizée. le comte ayant passé quelques iours à Tolose, s'en alla en Gascongne: où fut contracté mariage entre Guy son frere puisné, & la comtesse de Bigorre: & peu de iours apres s'en retourna vers Tolose.

Comme le Comte de Mont-fort aßiegea Montgranier: où estoit le fils du Comte de Foix.

CHAP. CLVII.



EN ce temps, l'ancien ennemy de Iesus christ & persecuteur non lassé, le comte de Foix, contreuenāt aux commandemēs du souuerain Pontife, & rompant les trefues qui auoient esté ar-

reſtées ſur la paix, auoit baſty quelque fort nommé Mont-granier, bien pres de Foix, & eſtoit aſſis au haut d'vne montagne: de maniere que par humain iugement, le lieu eſtoit non ſeulement imprenable, mais encores inacceſſible: & là habitoiēt les perturbateurs du repos public, & infracteurs de la paix, & ſubuerſeurs de la foy: là les ennemis de l'Egliſe auoiēt leur refuge & recours. Noſtre comte donc aduerty que de là procedoient infinis dommages & griefs, & que ſi d'aduenture n'y eſtoit prōptement remedié, l'affaire de Ieſus chriſt pouuoit eſtre grandemēt endommagé, ſe delibera d'aſſieger ledit fort, comme il fit l'an de l'Incarnation du verbe diuin, mil deux cens ſeize, & le treziefme de Feurier. Lors eſtoit dās ledit fort Roger fils de Bernard comte de Foix, vray ſectateur de la malice paternelle, & auec ſoy pluſieurs autres gendarmes & valets: n'ayant opinion qu'il y euſt celuy entre les mortels, qui non ſeulement euſt moyen de prendre ledit fort, mais encores qui l'euſt oſé aſſieger en temps d'hyuer, qui domine grandement en ce lieu là: mais le tresfort comte ſe fiant à celuy qui domine, & aux eaux & aux vents, & qui donne l'iſſue auec la tentation, ne ſ'eſtonnant point des tourbillons des vents, ny de la vehemence des neges: moins de l'abondance des pluyes, bouës & froids, fichāt ſon camp, commença à combattre rudemēt le fort aſſiegé, & ceux du fort, au contraire à ſe deffendre à veuë

d'œil. Et pource qu'à grand peine pourrions nous reciter par ordre toutes les difficultez & angoiſſes de ce ſiege: à ceſte cauſe me conteneray-ie de dire brefuement, que tout l'eſtat d'iceluy ne doit pas tant eſtre appellé trauail, que martyre.

Comme le fort de Mont-granier ſe rendit au Comte de Mont-fort par compoſition.

CHAP. CLVIII.

APres pluſieurs iours, l'eau faillit aux aſſiegez: auſquels par deffaut de viures, le cœur faillit auſſi: & d'autre part les noſtres qui les tenoiẽt aſſiegez, leur fermoiẽt non ſans grande difficulté les paſſages: afin qu'ils n'euſſent moyen d'en rencontrer, ny meſme ſortir du fort pour venir puiſer de l'eau. Affligez donc qu'ils furent de ces angoiſſes, cõmencerent à parler d'apointement. Les noſtres peu aduertis de leur eſtat, furẽt occaſiõnez de l'accorder plus aiſement à leur demãde. Et eſtoit le pacte, que les ennemis offroiẽt tel. Aſçauoir qu'ils rẽdroient le fort, pourueu qu'ils euſſent moyen de ſortir auec leurs armes. D'où eſtant ſorty Roger Bernard auec ſa troupe, iura au Comte de ne luy faire guerre d'vn an: & mõſtrerons cy apres cõbien il a mal gardé ſon ſerment. Ce fort donc fut rendu la veille de Paſques, & le rẽforça noſtre Comte de ſeruiteurs,

& apres s'en alla à Carcassonne. Au Diocese de Narbonne, & pres de Thermes y auoit certains forts où habitoiẽt les Routiers: qui pour leurs demerites auoient esté bãnis de leur païs. Où se transporta nostre Comte, & fit tant, que les vns se rendirent par force, & les autres sans contradiction.

Comme le Comte de Mont-fort descendit en Prouence: où punissant les malfaicteurs, s'empara de quelques forts, & de la venuë du seigneur Bertrãd Cardinal & Legat en Prouẽce, ensemble de l'Archeuesque de Bourges, suyuis de plusieurs gendarmes à leur retour de France.

CHAP. CLIX.

CEs choses deuëment faites, le noble Cõte arriua vers les parties de la Prouince, à sçauoir au Diocese de Nismes: car la ville de sainct Gilles, apres auoir fait alliãce sur peine de mort auec ceux d'Auignon & Beaucaire, & plusieurs chasteaux s'estans retirez la mesme année de l'obeissance de Dieu & de l'Eglise, les auoient rendus à Raimond fils de Raimond iadis comte de Tolose. Comme donc le noble Comte arriuast à la ville de sainct Gilles, pour raison de sa peregrination, & suyuant la volonté de l'Abbé, qui est souuerain seigneur en ladite ville, ne fut pas receu des habitans de la ville: mais appellans au sei-

gneur Bertrand Cardinal, luy fermerent les portes, mais noſtre comte, cōme homme humble & deuot, pour le reſpect de ceſte appellation ſe retira de là : car eſtoit arriué en ce tẽps là maiſtre Bertrand en Prouence preſtre Cardinal, ſous les titres de ſainct Iean & ſainct Paul, deputé Legat de ſa Saincteté aux quartiers de Prouence, Vienne, Arles, Ambrum, Aix & Narbonne, pour là ordonner de tout ce qui appartiendroit à la foy : & eſtoit en la ville d'Orange, de là le Rhoſne. Ce-pendant les citoiẽs d'Auignon & de Marſeille, enſemble les hommes de ſainct Gilles, Beaucaire & Taraſcon, reduits en vn ſens reprouué, ne vouloient preſter obeiſſance, tournez en vne apoſtaſie. Ce-pendant le noble Comte de Montfort battoit fort & ferme les forts qui auoient la meſme année apoſtaté, comme dit eſt, au Dioceſe de Niſmes. Au ſecours de qui, vindrẽt Geraud Archeueſque de Bourges, & l'Eueſque de Clairmõt, hommes puiſſans, & qui l'année precedente ſ'eſtoient croiſez contre les perturbateurs de la paix, & ceux qui renuerſoient la foy, ſuyuis de pluſieurs gens d'armes & autres auanturiers. Deſquels noſtre Comte ſecouru, aſſiegea vn certain fort pres ſainct Gilles, nõmé Poſtaire. Lequel prins, peu apres il aſſiegea Bremic : lequel battant virillement il vainquit : faiſant apres la victoire pẽdre pluſieurs de ceux qu'il trouua là dedãs pour leurs demerites : ce qui eſpouuenta tellemẽt tous les

apoſtats de ce païs, qu'abandonnant tous les forts de là, ſ'en fuyrent, n'oſans comparoiſtre deuant la face de noſtre Comte, & laiſſoient les places vuides: & n'y auoit aux enuirons du Rhoſne fort qui tint contre les noſtres: excepté ſainct Gilles, Beaucaire, & bien peu d'autres fortereſſes.

De l'honneur fait au Legat en Prouence par les heretiques, & reuerence que luy rendit le Comte de Mont-fort, enſemble de la demolition de la tour de Draconel, vraye ſpelunque de larrons.

CHAP. CLX.

CEs choſes faites, le Comte ſ'achemina vers le port ſainct Sernin: ce-pendant le Legat ſ'achemina vers Viuiers, voulant voir le Comte de Mont-fort, & parlemẽter auec luy des affaires de la foy: & n'auoit on alors facile accez en ſes quartiers là, par ce que les ennemis dominoiẽt ſur la riuiere du Rhoſne, & empeſchoient par ce moyen telles deliberations & entreprinſes: le Legat meſme ſe pleignant qu'on l'auoit tenu aſſiegé à Orange: meſme qu'eſtant venu à ſainct Sernin, il receut des ennemis de la foy, l'iniure qui ſ'enſuit non petite: car eſtant aſſis aupres du Rhoſne, ayant auec ſoy pluſieurs tant lais que preſtres, les ennemis de la foy qui auoient renforcé le fort, luy ietterẽt ſept ou huict quarrelets: mais Dieu

l'ayant preſerué ſans dõmage, le trotier du Pape en fut griefuement bleſſé. Ce-pēdant le cõte vint promptement voir le Legat, non ſans grãde allaigreſſe: & ne ſeroit facile à exprimer la reuerence qu'il luy fit. Enuiron le meſme tẽps, l'Archeueſque de Bourges, & l'Eueſque de Clermont, apres auoir açheué la quaranteine de leur peregrination, ſ'en rentournerent chez ſoy. Ce-pēdant le comte aſſiegea la tour de Draconnet, aſſiſe ſur la riuire du Rhoſne, qu'il print virillement, & la ruina du tout, ayant prins tous ceux qu'il trouua dedans, & captiuez en priſon.

Comme le Comte paſſa le Rhoſne, & par le commãdement du Legat print Montil, & aſiegea Creſte. De là compoſition entre le Cõte & Ademar de Poictiers, & mariage des enfans de tous les deux.

CHAP. CLXI.

TOutes choſes paſſées, le Cardinal fut d'aduis, & de fait voulut que le Comte paſſaſt le Rhoſne, & reprimaſt en Prouence les perturbateurs de la paix: entre leſquels eſtoit Raimond fils du iadis Cõte de Toloſe. Ademar de Poictiers & leurs complices, qui de toutes leurs forces troubloient la paix & la religion en ſes quartiers. Noſtre Comte obeiſt au Cardinal, & ſe fit preparer à Viuiers des baſteaux, pour paſſer

le Rhoſne. Dequoy aduertis les ennemis, ſ'aſſemblerent par terre, pour leur empeſcher le paſſage: meſme les Auignonnois qui venoient par le Rhoſne, auec meſme deliberation: mais ayant veu quelques vns de noſtre Comte paſſez, comme par vn diuin miracle, furent grandement eſtonnez : de maniere que ſurprins de peur, chercherent le ſecours de la fuitte. Et furent tellement en tout ce païs là eſtonnez tous les ennemis du Comte, qu'ils furent contraints d'abandonner pluſieurs fortereſſes vuides. Noſtre Comte donc paſſa la riuiere auec ſa troupe, & ſ'en vint à Monteil, & le Cardinal auec luy, obeïſſant entierement à ſes volontez & commandement : & eſtoit baſtie la tour pour eſtre vne ſpelũque de larrons, propre pour voler tous les paſſans, tant par le Rhoſne, que par terre. Lors Guitault Ademar Seigneur de Mõteil, pour la pluſpart auec les aduerſaires du Comte, qui, bien que vaſſal du Pape ne voulut en eſtant requis, rendre le fort, qu'il auoit fait ſpelunque de larrons, au Cardinal. Toutesfois les habitans ſe rendirent au Comte, qui peu de iours apres alla aſſieger Chreſte, au Dioceſe de Valence, qui appartenoit à Ademar Poiteuin. Ademar donques eſtoit ennemi du Comte, & grand perſecuteur de l'Eueſque de Valẽce, de qui la cité auoit touſiours adheré au Comte, arriué à Chreſte, l'aſſiegea: & eſtoit vn fort tres noble, & de grande reſiſtance : outre ce, bien muni de gẽdarmes, & auãturiers. L'ayant don-

ques renforcé le Comte, commença à les combattre rudement, & eux à se deffendre de toutes leurs forces. Lors auoit le Comte auec soy cent Euesques, ou enuiron, que le Roy Philippe luy auoit enuoyé de diuers endroits de la Frãce, pour seruir l'espace de six mois: fut traité durant ledit siege, de faire la paix entre le Comte & Ademar. Finalement apres longue pratique & composition, fut ordonné que le fils d'Ademar prendroit la fille du Comte de Mont-fort, & luy bailla d'abõdant ledit Ademar, pour l'asseurer qu'il ne luy feroit plus la guerre, vne certaine forteresse. Aussi se rendit au Comte en mesme façon Draconet, gentilhomme de ce païs, qui l'année passée s'estoit reuolté. Outre ce, fut fait accord entre l'Euesque de Valence & Ademar: & comme Iesus Christ auançoit miraculeusement son affaire en ces quartiers, l'ancien ennemy voyant cela, & enuiant vn tel heur, voulut empescher ce, de l'auancement dequoy il estoit dolent.

De la reuolte de Tolose contre le Comte de Mont-fort, receuant Raimond Comte iadis d'icelle.

CHAP. CLXII.



EN mesme temps les habitans Tolosains (mais plustost dolosains) agitez d'vne instigation diabolique, apostatãs de Dieu & de l'Eglise, se separans du comte de

Mont-fort, receurent en leur cité Raimond iadis leur comte, qui pour ſes demerites auoit eſté par authorité du Pape, voire du droit concile de Latran, exheredé & chaſſé : & eſtoient alors au chaſteau Narbonnois en ladite cité, la noble comteſſe femme du comte de Mont-fort, enſemble les femmes de Guy ſon frere, & d'Almaric & Guy ſes enfans. Deſlors commencerent les habitans de Toloſe à renforcer leur ville de pluſieurs foſſez & barrieres. Guy de Mont-fort frere du comte, & Guy fils du comte, aduertis de la trahiſon de Toloſe, qui eſtoient à carcaſſonne pour la garde du païs, partirent diligemment pour ſe rendre à Toloſe dans le chaſteau Narbonnois : où eſtoit la comteſſe aux maiſons de dehors, où ils ſe meirent: afin qu'à l'aduenir on n'euſt pas le moyen de les aſſieger.

Du ſecond ſiege de Toloſe mis par le Cardinal & le Comte de Mont-fort, & reſiſtance des aßiegez.

CHAP. CLXIII.

NOſtre comte deuëment aduerti de l'apoſtaſie des Toloſains, paſſa le Rhoſne pour ſ'y en reuenir prõptement : or le cardinal auſſi auec luy. Venans donc à Toloſe le cardinal & le comte l'aſſiegerent, l'an 1217. Lors eſtoit la cité grande, & grandemẽt peuplée, meſme de plu-

ſieurs Routiers, & autres ſecrets ennemis du comte de Mont-fort, qui ſ'eſtoient là retirez pour la deffendre contre Dieu & le cõte: meſme contre l'Egliſe catholique: pour la deffenſe de laquelle il trauailloit de toutes ſes forces. Pluſieurs gentilshommes auoient conſenti à ceſte trahiſon, promettans Valence en temps & lieu. Noſtre comte eſtant armé deuant les foſſez de Toloſe, la voulut prendre d'aſſaut: mais fut viuemẽt repouſſé des habitans, & poſa ſon cãp pres du chaſteau Narbõnois. Mais Toloſe ne pouuant eſtre ſeurement aſſiegée, ſans mettre de la gendarmerie vers la Gaſcongne, dela la Garonne, qui renforçoit la ville de ſes quartiers, & leur prohiber l'iſſue qu'ils auoiẽt au moyen de deux ponts qui trauerſoient la riuiere: à ceſte cauſe le comte accompagné de pluſieurs, paſſa outre, ayãt laiſſé pluſieurs auec ſon fils Almaric. Le noble comte fut quelques iours là: eſtãt en fin aduerti que l'exercite d'Almaric ſon fils n'eſtoit ſuffiſant pour reſiſter aux ennemis, paſſa la riuiere: pour de deux camps foibles, en faire vn fort & aſſeuré: & afin que Dieu ſoit touſiours & en tout magnifié, n'obmettray point vn miracle, qui fut fait à ce retour: car noſtre cõte voulant tout armé & ſon cheual auec, entrer dedãs vn batteau pour paſſer la riuiere, il tõba dedans, le lieu eſtant grandement profond: & l'ayant chaſcun perdu de veuë, tout le monde fut ſaiſi de peur, de tremblement & de regrets: Rachel, comme dit l'E-

ſcriture,plorãt ſon enfant:& d'autre part, l'enfer ſe reſioüiſſant,vrloit cõtre les noſtres qu'il appelloit Orphelins, le pere viuant encores. Mais celuy qui aux prieres d'Elie voulut faire nager la cognée ſur l'eau,leua auſſi noſtre Prince de l'abiſme de l'eau,ayans les mains deuotement iointes vers le ciel:& ſoudain les noſtres le prindrent du Batteau, & garderent ſain & ſaufue à l'Egliſe,pour laquelle il ſ'expoſoit.O inenarrable clemence du ſauueur. Ce pendant les Toloſains dreſſent pluſieurs machines pierrieres & mangonnelles, pour abbattre le chaſteau Narbonnois, & couurir de pierres là dedans le Seigneur Bertrand, Cardinal & Legat du Siege Apoſtolique: voire lapider en luy l'Egliſe de Dieu.O combien de fois ledit Cardinal eut peur de mourir là dedans! qui comme prouident, ne refuſa pas de viure pour le faict de Ieſus Chriſt.

De la trahiſon braſſée par les habitans de Montauban, contre le Seneſchal d'Agenois, & autres François, & de leur virile reſiſtance.

CHAP. CLXIIII.

AV meſme temps, le Comte auoit prins hoſtage des habitans de Mõtauban, ſe doutãt que ioints auec les Toloſains, ils ne braſſaſſent quelque tromperie: auſſi portoient ils le miel à la

Voici la maladie de Mõt-aubã.

bouche, & le fiel dans le cœur, comme l'effect feit paroistre: car estãt arriué l'Euesque de Lectore, & le Seneschal d'Agenois, de la part du Comte, à Mont-auban, la mesme nuict comme ils dormoiẽt fort & ferme, voici ceux de Mõtauban, qui vont mander à Tolose au Comte Raimõd, & le priẽt de venir: à la charge qu'ils luy bailleroient le Seneschal en main, & couperoient la gorge au reste de ses compagnons. Raimond y enuoya deuant cinq cens hommes armez, qui le mesme soir entrerent dedans le fort, assez prochain de Tolose, & suiuant l'aduis des habitans de la ville, meirent obstacle & empeschement en mille endroits de la ville, mesme gardes d'hommes armez aux portes des maisons, où le Seneschal & ses compagnons dormoiẽt: & afin qu'ils ne peussent eschapper, porterent force bois au pres des portes, pour auoir par feu ceux qu'ils ne pourroient vaincre autrement. Cela fait, les Tolosains se mettent à crier, & sonnans les trompettes, grand bruit & remuement fut fait. Les François se leuent sommeillans & estourdis, ne se confians de leurs forces: mais plustost presumans du secours de Dieu, s'arment promptement, & bien qu'ils fussent diuisez par la ville, ils furent toutesfois touchez d'vne mesme volonté, confiance, & mesme esperance de triompher, sortans de leurs maisons en despit des ennemis, & se ruerent sur eux à la mode d'vn Lyon impatient: les ennemis fuient: aucuns d'eux tombẽt

aux lacqs qu'ils auoient preparez : d'autres se iettent de la muraille en bas, sans qu'il y eut celuy qui les poursuiuit: bref, les nostres s'emparerent presque de tous leurs meubles, & briserent le demeurant.

Du tres-fort combat de Tolose fait par les François, & audacieuses repousses des Tolosains: en laquelle mourut d'vn coup de pierre, comme sainct Estienne, le noble Comte de Mont-fort, l'an mil cinq cens dix-huit, & le lendemain de la natiuite sainct Iehan Baptiste: de qui l'ame puisse reposer en Iesus Christ.

CHAP. CLXV.



E noble Comte de Mont-fort ayant passé neuf mois, ou enuiron, au siege de Tolose, le lendemain de la Natiuité de S. Iehan, les Tolosains selon leur accoustumée cautelle, pendant que d'entre les nostres aucuns dormoient, & les autres estoient occupez à ouyr le diuin seruice, se disposerent à la pointe du iour, pour nous donner promptement vn assaut: & pour nous vexer plus aigrement, comme despourueuz, & mal munis, ils y deputerent quelques vns de la garde des machines. Et d'abōdant fut aduisé, qu'vne partie d'eux se rueroit d'vne part sur les nostres, & l'autre se ietteroit sur le reste de la gendarmerie: à cause dequoy, cōme dit est, munis des

deux coſtez, les noſtres combattuz des deux parts, furent les plus foibles, & moins habilles & forts, pour ſouſtenir doubles aſſauts. Le Cõte qui oyoit matines, fut aduerti que les ennemis eſtoient en armes, cachez au bas de la forteresſe pres le foſſé, oyant le bruit commanda qu'on luy preparaſt ſes armes, deſquelles armé, s'achemina promptement à l'Egliſe, pour ouyr Meſſe: où eſtant, priant Dieu deuotemẽt, & auec grande attention, voici grande multitude de Toloſains, qui ſortis par conduits ſecrets de leurs foſſez, ſe ruerent les Eſtendars dreſſez ſur les noſtres auec grãd bruit, qui gardoient les machines pres du foſſé: aucuns ſortis d'autre part dreſſerẽt leurs troupes vers noſtre gendarmerie: grand bruit fut fait au camp, les noſtres ſe mettent promptement en armes, toutesfois auant qu'ils fuſſent armez, le peu de ceux qui eſtoient deputez à la garde des machines & du camp, bataillans hardiment contre les ennemis, endurerent de telles & ſi grandes plaies, qu'il ne ſeroit facile de l'exprimer. Dés l'iſſue des ennemis vint vn meſſager au Comte, qui, comme dit eſt, oyoit la Meſſe, le ſollicitant de vouloir ſans differer ſecourir les ſiens. A qui l'homme deuot reſpondit, Laiſſe moy, dit-il, ouyr le diuin miſtere, & voir pluſtoſt le Sacrement de noſtre redemption. Et comme il parloit, arriua vn autre meſſager qui luy dit, Haſtez vous Monſieur: car la guerre eſt tellement aggrauée, que les noſtres ne peuuẽt

plus ſouſtenir:à quoy il reſpondit,Ie ne ſortiray point ſans premier auoir veu mon redempteur.Mais comme le preſtre eſleuoit ſuyuant la couſtume, l'Hoſtie de la ſaincte conſecration,l'homme treſ-deuot ayãt les genoulx flechis, & les mains eſleuées vers le ciel, Laiſſe à preſent, dit-il, Seigneur ton ſeruiteur en paix, ſuyuant ta parolle: car mes yeux ont veu ton ſalutaire, & y adiouſta, Allons, & ſi beſoing eſt, mourons pour celuy qui a daigné mourir pour nous.Ces choſes dites, l'homme treſ-inuincible ſe haſta au combat: car la guerre ſ'agrauoit,& deſia y en auoit pluſieurs d'vn coſté & d'autre de bleſſez,& aucuns de morts. Mais venant le gendarme de Ieſus Chriſt,les forces & audaces redoublées aux noſtres,les ennemis furent repouſſez & r'enclos iuſques dans les foſſez. Noſtre Cõte & les ſiens ſe retirãt quelque peu, pour la greſle des pierres, & pluye des fleches que les ennemis iettoient, demeurerent deuant les machines, & poſerent les clayes deuant eux, pour ſe deffendre des pierres & fleches, attendu que les ennemis iettoiẽt grande abondance de cailloux ſur les noſtres, auec deux trebuchets, vne Mangonnelle, & pluſieurs matafondes.

Mais qui ſera celuy qui pourra ou eſcrire,ou ouyr ce qui ſ'enſuit?qui dis-ie, le pourra reciter ſans douleur? mais qui le pourra eſcouter ſans ſouſpirer?qui,dis-ie,ne ſe reſoudra & decoulera du tout oyant la vie des pauures eſtre

briſée ? car eſtant couché, toutes choſes ſont foulées:& mort, tout eſt mort, n'eſt-ce pas la conſolation des triſtes?& la force des debiles? c'eſt le refrigere en l'affection,& le refuge des miſerables. Pourſuyuons doncques ce propos lamentable. Noſtre Côte tresfort eſtant, comme dit eſt, auec les ſiens deuant les machines, empeſchant que l'ennemy ne ſortit derechef pour les ruiner: voicy vne pierre iettée par la Mangonnelle des ennemis, qui frappa le gendarme de Ieſus Chriſt en la teſte:lequel ayant receu le coup mortel,frappãt deux fois ſa poictrine,ſe recommandant à Dieu & à la benoiſte vierge Marie, ſe rendant imitateur de la mort de ſainct Eſtienne,lapidé comme luy en ſon païs, ſ'endormit. Et n'eſt à taire, que ce tresfort gendarme de noſtre Seigneur(mais afin que ne ſoyõs deceus treſglorieux martyrs de Ieſus Chriſt)auãt auoir receu le coup mortel de la pierre, auoit eſté bleſſé à la ſimilitude de ſon Sauueur, pour lequel il enduroit patiẽment la mort de cinq coups de fleches: à cauſe dequoy nous le crions regner heureuſement auec luy. Et luy ſucceda ſon fils aiſné Almaric,iouuenceau bon & adextre,imitateur de la bonté & prouëſſe paternelle: à qui les gendarmes François,auſquels ſon pere auoit données les terres en garde, preſterẽt hommage & ſerment de fidelité. Peu de iours apres, voyant le nouueau Comte qu'il n'auoit moyen de tenir longuement le ſiege deuãt Toloſe: ioinct que

Succeſſeur de Simõ de Mont-fort.

plusieurs habitans du païs tres-mauuais apostats, pour auoir ouy la mort du Comte, se separoiẽt de luy: outre ce qu'il estoit tout espuisé pour les frais: & que mesme les viures failloient au camp, & que les Pelerins s'en vouloient retourner en leur païs, il leua le siege, abandonnant le chasteau Narbonnois qu'il ne pouuoit tenir, apporta le corps de son pere accoustré à la mode de France, à Carcassonne.

Lettres que le noble Comte escriuit à son Seneschal, en faueur de sainct Dominique.

Simon par la prouidence de Dieu Duc de Narbonnois, Comte de Tolose, Vicomte de Licestre, Besiers & Carcassonne, à ses aimez & fidelles Seneschaux de Carcassonne, & Agenois, salut & dilection. Nous vous mandons & commandons, à ce que vous ayez à garder & deffendre les maisons & biens de nostre tres-cher frere Dominique, comme les nostres. Donné au siege de Tolose, le treziesme de Decembre.

FIN.

fois esté Chanoine de Neuers : duquel vn certain oncle Gēdarme tres-mauuais Heretique, ayant esté condamné d'Heresie deuant Octauiā Cardinal & Legat du Siege Apostolique, au Concile de Pise : voyant qu'il ne pouuoit plus estre caché, se transporta aux parties Narbonnoises, oú il a esté fort aimé & reueré des Heretiques: partie pour ce qu'il sembloit estre plus aigu que les autres, & partie aussi, pourautant qu'ils se glorifioient d'auoir vn de la Frāce (où se monstre la fontaine de science & Religion) pour compaignō en incredulité, & defenseur de leur impieté.

N'est pire cheuille que du bois mesme.

O pauure Frāce, q̄ tu degeneres.

Ainsi vn Iacobin Caluiniste, nōmé Chrestiē print le nō de sa Nonnain nommée la Grāde.

Le Seigneur de Carmaī Heretique.

Et n'est à obmettre que ledict Heretique, qui auparauant se souloit appeller Guillaume, se feit nommer Theodoric. Noz Predicateurs, ayans disputé aueq' lesdicts Baldouin & Theodoric par huit iours, les mirent en la disgrace du peuple de Carmain, par leurs salutaires admonitions : & eut volontiers le peuple chassé lesdicts Heretiques d'entr'eux, sans la familiarité qu'ils auoiēt aueq' le Seigneur dudict Chasteau de Carmain, infecté du venin d'infidelité. Ie seroy prolixe de reciter au lōg les paroles de ceste disputatiō, toutesfois il m'a semblé bon de ioindre seulement à ce propos cecy: c'est q̄ l'Euesque ayāt conduit Theodoric au plus bas de la conclusion, ledit Theodoric luy respondit: Ie sçay biē, dit-il, ie sçay bien sous quel esprit tu es: car tu es venu en l'esprit d'Helie: à qui respondit l'Euesque: Et si ie suis

venu en l'eſprit d'Helie, tu es venu en l'eſprit d'Antechriſt. Là finis huit iours ces hommes venerables ſortirent de Carmain, ſuyuis du peuple enuiron vne lieuë. Et eux à droit chemin pourſuyuãs, aſſaillirent la Cité de Beſiers: où par l'eſpace de quinze iours, ils confondirent peu de gens qu'ils y trouuerẽt de Catholiques & Heretiques. Mais l'Eueſque & Frere Rodolphe, conſeillerent à Frere Pierre de Chaſteau-neuf, de ſe retirer d'entr'eux pour quelque temps: car ils craignoiẽt qu'il ne fuſt tué, pour l'inimitié que ſur tous les Heretiques luy portoient. Frere Pierre donques ſe ſepara de l'Eueſque & de Rodolphe, pour quelque temps: & eux ſortis de Beſiers, au pas heureux entrerent à Carcaſſonne, oú demeurans l'eſpace de huit iours, inſiſtoient par predications. Aduint en ce tẽps là pres de Carcaſſonne, vn miracle indigne d'eſtre obmis.

Les Heretiques moiſſonnoient le iour ſainct Iean Baptiſte, qu'ils ne tenoient pour Prophete: ains le diſoient eſtre treſ-malin. Comme donques ils moiſſonnoiẽt, vn d'eux regarda ſa main, veit la gerbe ſanglante: il penſoit ſ'eſtre bleſſé la main, mais la voyãt ſaine, ſ'eſcrie vers ſes compagnõs. Et quoy plus? chaſcun regardant ſes gerbes, les trouuoit toutes ſanglantes, les mains cõſeruées ſans offenſe. Le venerable Guidon, Abbé de l'Abbaye Sernay, eſtoit en ce pays, qui veit vne gerbe ſanglante, comme luy-meſme m'a racompté.

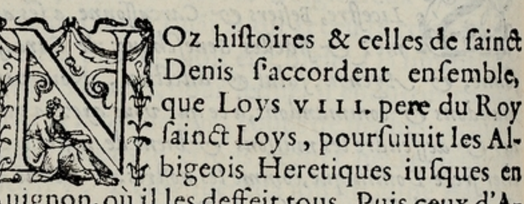
Miracle grand aduenu le iour de la S. Iẽa pres de Carcaſſonne.



SIMILITVDE

DES REGNES DV ROY LOYS IX. PAR NOVS NOMME S. LOYS, ET DE CELVY DV ROY CHARLES à present regnant.

Par I. D. S. A.



NOz histoires & celles de sainct Denis s'accordent ensemble, que Loys VIII. pere du Roy sainct Loys, poursuiuit les Albigeois Heretiques iusques en Auignon, où il les deffeit tous. Puis ceux d'Auignon se rendirent à luy par composition: & fut par lesdits Heretiques d'Auignon empoisonné, & vint malade iusques à Mont-pensier, où la fieure causée par le poison le feit mourir subitement. Ainsi mourut de mort violente. Il laissa son fils S. Loys pupil en l'aage de douze ans, souz la conduitte de la Royne Blanche sa

mere, Princesse vertueuse: laquelle sceut si bié mettre ordre aux troubles, qu'elle en rapporta gaing & proffit: car Thibauld Roy de Nauarre, & Comte de Brie & Champagne, estant poussé par les seditieux (Pierre de Mauclerc Duc de Bretagne, & Hue Comte de la Marche, & le Côte de Boulongne Bastard de France, & le Seigneur de Coussy) voulut s'emparer du gouuernement. Mais elle se conduit si sagement à sa Regence, qu'elle contraint Thibauld Roy de Nauarre non seulement de desister du gouuernement: mais iusques là fauoriza leurs Maiestez, qu'il leur dõna en pur don les Seigneuries de Nojen sur Seine, & de Prouins, à luy appartenans, à cause de son Comté de Brie. Neantmoins pour le Roy de Nauarre ne desisterent les coniurez, à vouloir par belles parolles adoucir le Roy: afin de, ce pendãt, saisir le Roy. Lequel entendant leur damnable entreprise, s'en vint d'Orleans à Montlehery, & de là manda à ceux de Paris en quel danger il estoit. Les Parisiens tous en armes vont querir le Roy, & y estoient en tel nombre, que lon eut dit que les chemins en rompoient: qui est vn signe de la grãde amitié que portẽt ceux de Paris à leurs Rois. Qui fut cause de faire deporter les seditieux de leur miserable & dãnable entreprise. Ledit Roy sainct Loys n'auoit que douze ans quand il fut Roy. Il estoit linge & menu de corps, & fut nommé Loys IX. de ce nom: & aussi estoit IX. de sa ra-

ce:car du Roy Hue Capet à luy,n'y auoit que huit Roys,& luy estoit le neufiesme:Hue Capet, Robert, Henry, Philippe, Loys le Gros, Loys le ieune,Philippe Auguste, Loys VIII. puis luy Loys IX.dit S.Loys.La Royne sa mere luy donna vn precepteur sçauant & plus sainct,nõmé Pierre de Sorbonne:lequel a fondé le College de Sorbonne. Elle feit corriger les abus des gens Ecclesiastiques,par le Cõcile tenu à Lyon:où assistoit le Pape Innocent.En laquelle assemblée le Roy declaira liberalement, qu'il ne conferoit plus aux Eueschez: mais laisseroit l'administratiõ & puissance aux Chanoines,d'eslire l'Euesque,& que seulemẽt les confirmeroit, & receuroit d'eux la fidelité: qui fut grand heur pour l'Eglise de Dieu.Puis ordonna des saincts Edicts, touchant la briefueté de la iustice : & deposa les iuges infectez de l'heresie des Albigeois.Il feit punir son Admiral,lequel exigeoit & pilloit le peuple,blasphemoit le nom de Dieu,& estoit estimé complice des Heretiques Albigeois. C'est chose admirable, que celuy qui plus auança l'heresie des Albigeois, fut vn sçauãt personnage, nommé Theodore, qui auoit long temps estudié à Paris. C'est chose admirable, que l'heresie des Albigeois procedoit d'Allemagne,comme tesmoigne l'histoire de S.Denis:puis vint en Frãce, & estoit appellée l'heresie des Bulgares. Il feit combattre durant sa minorité à toute outrance les Heretiques Albigeois en Lãguedoc,

par Simon de Lyceſtre Comte de Mont fort: deſquels il fut victorieux : & fut tué en la bataille Pierre Roy d'Aragon, & le Comte Raimond de Toloſe deffait, & plus de quarante mil hommes tuez. Puis fut le Roy auec la Royne ſa mere viſiter ſon païs de Languedoc: où il accorda au Comte Raimond de Toloſe, & fut en Decembre, à Carcaſſonne, où il fut aſſailli par l'eſpace de quinze iours des neiges, qui eſtoient fort grandes. Et apres auoir vaincu les Heretiques par ſes Capitaines, dit qu'il eſtoit bien raiſonnable qu'en perſonne il allaſt combattre les infidelles & Sarrazins: où il les combattit à toute outrãce à Damiete, ville d'Egypte. Puis à Thunis, où il finit ſa vie plein d'honneur & de gloire: & eſt à ceſte heure colloqué au Ciel, entre les Aſtres plus luiſants : & ſon corps repoſe pres de nous, en la ſaincte Chappelle.

Le Roy Henry Pere de noſtre Roy Charles IX. voulant donner ordre aux hereſies, fut tué à la rue S. Anthoine, par vn chef des Huguenots nommé Mont-gommery. Ainſi mourut le bon Roy de mort violente. Il laiſſa ſon fils pupil ſoubs la tutelle de la Royne Katherine, de la noble maiſon de Florence, tres ſage Princeſſe: laquelle n'a ſceu ſi biẽ faire, que lon ne luy ait meu quelque debat pour ſa Regence. Ce que les ſeditieux n'ont deſiſté de touſiours vouloir maintenir, diſans que le Seigneur Loys de Bourbon Prince de Condé leur chef

deuoit estre Regent en France par la mort de son frere: & est venu l'affaire iusques là, que par finesses voulurent surprendre le Roy : lequel entendãt leurs ruses, s'en vint de Laõ à Meaux, & estant à Meaux feit entendre à ceux de Paris, qu'ils eussent à venir au deuant de luy, & prendre les armes: & vint le Roy à Paris: où apres les auoir poursuiuis, furent deffaits pres S. Denis, & de là poursuiuis iusques aux Ardẽnes. On tint vne assemblée à Poissy des Euesques de France : où il fut dit par les Estats, que le Roy quitteroit de donner les Eueschez, & qu'il seroit aux Chanoines d'eslire leurs Euesques: on cõmença à Grenoble, puis à Ambrun. Depuis ie ne sçay pour quelle cause ceste bonne coustume s'est esuanouye & abastardie.

Le Roy Charles IX. n'auoit que dix ans sept mois, quand il fut Roy. Il estoit linge & debile de corps. Il est nommé Charles IX. de ce nom, & est aussi neufiesme de race : car de luy iusques à Charles V. n'y a que neuf Roys, Charles V. le premier, Loys Duc d'Orleãs son fils est le second, Charles Duc d'Orleans est le troisiesme: puis le quatriesme est le Roy Loys XII. le cinquiesme est le Duc d'Orleans & Angoulesme. Le sixiesme est le Roy François premier son fils. Le septiesme est le Roy Henry. Le huitiesme est le Roy François secõd de ce nom. Puis le Roy Charles, qui est neufiesme de sa race. La Royne sa bonne mere luy a donné pour precepteur vn docte & sçauãt per-

ſonnage nommé Monſieur Amiot Abbé de S. Cornille. Il a ordonné des ſaincts Edicts touchant les Iuges : afin de faire brefue iuſtice. Et quant aux Iuges heretiques, il a ordonné par Edict, qu'ils ayent à ſe deffaire de leurs eſtats. Il eſt apres à combattre ſon Amiral, lequel luy eſt rebelle, & fauteur des heretiques. Ie prie Dieu qu'il luy doint la grace de le debeller. C'eſt choſe digne d'admiration, que celuy qui fut autheur de l'hereſie des Albigeois ce nommoit Theodore: comme celuy qui eſt autheur de l'hereſie des Huguenots: auſſi l'hereſie qui à preſent regne procede d'Allemagne & Boëme, cõme celle des Albigeois. C'eſt Theodore de Beze. Le Roy durant ſa minorité a combattu les Heretiques rebelles, par ſes Capitaines Meſſire François de Lorraine Duc de Guize, ſainct perſonnage : lequel les a plusieurs fois debellez. Et apres les auoir debellez, le Roy fut au païs de Languedoc, & perça iuſques à Carcaſſonne: où en Decembre fut aſſailly des neiges, par l'eſpace de quinze iours. Ie prie Dieu qu'il puiſſe prononcer ceſte parole, qu'a pronõcée le Roy S. Loys: c'eſt, Qu'il puiſſe aller combattre les Turcs Mahometains en perſonne, comme ledit ſainct Loys: afin qu'il puiſſe eſtre colloqué entre les Saincts, & perſonnages d'heureuſe memoire: auſquels Dieu en a donné la grace.

ADVERTISSEMENT AV Lecteur beneuole & Catholique, par M. Arnaud Sorbin P. de Montech Translateur.

C'Est vn grãd bien, helas! que d'auoir cognoissance
Des ieunes ans, coulez sous la doüillette enfance:
Mais las! plus grand est il d'auoir le souuenir,
Diligent à preuoir les maux de l'aduenir:
Car sans cela, d'auoir souuenance du temps,
Et n'en sçauoir cueillir qu'vn ioyeux passe-temps,
Et n'en sçauoir fuyr le malheur qui nous meine,
Vn eternel soucy, vne eternelle peine,
C'est à faire à tous ceux qui ne sçauent iamais
Preuoir le mal futur de plus loing que du nez:
Et qui sans nul seiour,
Empirent nuict & iour.

Ah! si tu eusses sceu, Mont-auban, prendre garde
D'vn œil bien auisé à tout cecy, n'a garde
Qu'on t'eust veu raieunir l'enseuely malheur
Du passé, ny vestir ton antique fureur:
Et moins reuiure en toy le mespris de ton Prince,
Ny le rauagement, las! de nostre Prouince.
On ne t'eust veu de Dieu ny de sa saincte Eglise,
Mespriser arrogant tout ce que chacun prise,
Entre les bien-heureux: & n'eusses tu le flanc
De nostre France ouuert, pour en tirer le sang:
Chacun seroit chez soy,
Amateur de la foy.

Ny toy sainct Antonin, ny toy Millau encore,
Castres, ny Puy-Laurens, vous ne seriez pas ore
De telle rage espris. ny toy Gaillac aussi,
Tu ne serois surprins ny comblé de soucy:
Qui pour n'auoir suiuy l'honorable prudence

Des braues Tolosains, recommances la danse
De l'Albigeois erreur, & encor' surpassez
En cruauté, tous ceux qui vous ont deuancez:
Rapportez deuant tous le vieil erreur, qui donne
Les mesmes maux passez, & qui nous enuironne,
Pour, par vostre moyen,
Rendre la France à rien.

Ah! si vous eußiez sceu, promptement, deslier
Le noud de vostre erreur, Nismes & Mont-pellier,
Et suiure l'equité & preudhomie bonne
Des deux autres Citez, Carcassonne & Narbonne,
De Chasteau Sarrazin, & de Moissac außi:
Mais de nostre Monteich, opprimé du soucy
De l'vn & l'autre temps: sans iamais recognoistre
Qu'vne Religion, ny qu'vn Roy pour son maistre:
Voz temples seroient tous entiers, comme deuant,
Et vostre honneur ne fust mis au plaisir du vent,
Pour vous faire tenir
Marquez pour l'aduenir.

VOVS Villes & Citez (qui d'vne prompte cure
Auez estudié pour preuoir l'aduenture,
Mais le malheur chasser, auquel voyez surprins
Ces veaux estudians, lesquels n'ont rien apprins,
Fors à bien rauager, à faire d'entreprinses,
A brasser des complots, des meurtres, des surprinses,
A despouiller de nuict, tous noz temples sacrez,
Apres auoir dedans, noz prestres massacrez)
Euitez promptement & repoussez, à force,
L'erreur qui voz enfans à vous rauir s'efforce,
Aymez Dieu & sa Loy,
Et seruez vostre Roy.

PLVS BIEN QVE RIEN.

A. DARDENE TOLOSAIN A Monsieur Sorbin, prescheur ordinaire du Roy, Sonet.

Sorbin ie suis ioyeux, que le Docte te donne
(Pour auoir translaté de Latin en François
La malice, & la mort des errans Albigeois)
L'hõneur, qu'on va donnãt aux sçauãs pour courõne:

Ie me pers de plaisir, que l'vniuers entonne
La corde de ton los aux oreilles des Rois,
Mais plus doux & plus haut en celles de Valois,
Et que de sa faueur vn chacun te guerdonne.

Puis, i'admire à bon droit, ce los & cest honneur
Qu'on te fait dignement, pour t'estre fait sonneur
(Suiet digne du temps) de l'histoire Albigeoise:

Mais ie n'admire assez l'honneur qui se bruira
De Sorbin, en ce temps que ta plume escrira
L'erreur, l'horreur, la guerre & la fin Caluinoise.



A LVY MESME ET AV Lecteur, Sonet.

Comme vn braue guerrier ne se contente pas,
Combatant l'ennemy, de se donner la gloire
De l'auoir combatu, ains poursuit sa victoire,
Iusqu'à ce qu'il l'a mis dans l'horreur du trepas.

Ainsi, tant seulement Sorbin, tu ne combas
Dessus la saincte chaire, ou ton honneur s'engloire,
L'heretique insensé, mais encor' par l'histoire
Tu le rues vainqueur, en l'Enfer le plus bas.

Car l'Albigeois tenoit les mesmes heresies,
Dont noz fiers Huguenots, ont les ames saisies,
La mesme intention, & le mesme soucy:

Et toutesfois Lecteur, le grand Dieu de la guerre
Elança de sur eux, son foudroiant tonnerre:
Il faut donc esperer, qu'il deffera ceux-cy.



TABLE DES CHOSES PLVS notables contenuës en ceste presente histoire.

La lettre f. signifie fueille, p. page. 1. premiere 2. seconde.

A

B

C

D

E

F

G

L

M

P

Q

R

Et parce qu'il me ſeroit long à raconter par ordre, comme les hommes Apoſtoliques, c'eſt à dire noz Predicateurs, enuirõnoient les Chaſteaux, euangelizans par tout & diſputans: à ceſte cauſe, obmettans ces choſes là, venons aux choſes principales. Vn certain iour vindrent les principaux Hereſiarques en vn certain Chaſteau, du Dioceſe de Carcaſſonne, nõmé Mõtreal, pour enſemble diſputer aueq' les ſuſdits: à ceſte diſpute reuint F. Pierre de Chaſteau-neuf, qui, ainſi qu'auons ci deſſus dit, ſ'eſtoit à Beſiers abſenté de ſes compagnõs. A ceux qui diſputoient furent baillez Iuges, d'entre ceux que les Heretiques appellent Croyans, & fut eſtendue la diſpute, iuſques à quinze iours, & le tout redigé en eſcript & baillé aux Iuges, pour en donner ſentẽce diffinitiue: mais voyãs leſdits Iuges leurs Heretiques tres-manifeſtement ſurmontez, ils n'en voulurẽt point donner ſentence: ny meſme ne voulurent rendre les eſcrits, que les noſtres auoiẽt produits, afin qu'ils ne vinſſent en public: & rendirent bien aux Heretiques les leurs. Ces choſes ainſi paſſées, Frere Pierre de Chaſteau-neuf, laiſſant ſes compagnons, ſ'en alla en Prouence, aueq' intention d'extirper l'Hereſie du Pays de Narbonne, par l'aide de ceux, qui auoient iurée la paix: mais le Cõte Toloſain nõmé Raimond, ennemy de la paix, ne voulut acquieſcer à icelle, iuſques à ce que tant par les guerres, que les Nobles de la Prouence luy feirent, par l'induſtrie

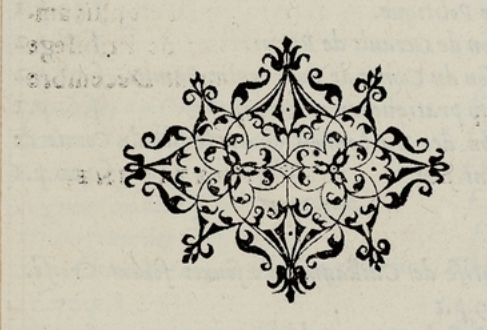
ſtrie de ceſt homme de Dieu F. Pierre de Chaſteau-neuf, que par l'excommuniement qui auoit eſté ietté contre ledict Comte, la force l'a contraint de iurer ladicte paix. mais iceluy qui auoit nié la foy, & eſtoit pire qu'vn infidele, ne deferant iamais au iurement, ſouuent iura, & ſouuẽt fut periure: lequel l'homme de Dieu ſuſdict F. Pierre reprint, aueq' grande vertu d'eſprit aſſaillant, ſans peur, le tyran: luy reſiſtant à la face, comme ſainct Paul dit de ſoy, ayant reprins ſainct Pierre, pour autant qu'il eſtoit reprehenſible, voire grandement damnable: & l'homme de grande conſtance & conſcience ſincere, le confondoit, iuſques à luy reprocher, qu'il eſtoit periure, comme de vray il l'eſtoit.

Icy ſont deſcrites les vie & mœurs corrompues du Comte de Toloſe.

CHAP. VI.

POurce donques que la commodité ſ'eſt offerte, expliquons brieuement ici quelque choſe de l'incredulité dudit Cõte. Premierement, faut dire, que dés ſon ieune aage, il a eſté amateur des Heretiques: & les ayant entretenuz en ſa terre, les a honnorez par tous moyens, dont ſ'eſt peu apperceuoir: voire iuſques à ce iour, que comme lon afferme, il les amene quant & ſoy,

FIN.



EXTRAIT DV PRIVILEGE DV ROY.

PAr Priuilege du Roy, eſt defendu à tous Libraires, Imprimeurs & autres qu'il appartiendra, en quelque ſorte ou maniere que ce ſoit, d'imprimer ou vendre aucunes des œuures de M. Arnauld Sorbin R. de Saincte Foy, ſoient de ſon inuention ou traduction, ſinon au Libraire & Imprimeur auquel ledit Sorbin en aura dõné charge & puiſſance, & ce iuſques à neuf ans entiers & cõſecutifs apres la premiere impreſſion qui ſera faite de chacune deſdites œuures, ou traductions, à peine de confiſcation des liures, imprimez par autres au contraire, & d'amende arbitraire. Ainſi qu'il eſt plus amplement contenu eſdites lettres de Priuilege ſur ce données à Paris le 15. iour de Decembre mil cinq cens ſoixante & ſept.

Signé, DE L'AVBESPINE.


HISTO
DE
ALBIG
PARIS